



Master

2024

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

L'interprétation dans la fiction : Alaïs, interprète de Charlemagne dans la série pour la jeunesse « Les protégées de l'empereur » d'Évelyne Brisou-Pellen

Schmidt, Sophie Eléonore

How to cite

SCHMIDT, Sophie Eléonore. L'interprétation dans la fiction : Alaïs, interprète de Charlemagne dans la série pour la jeunesse « Les protégées de l'empereur » d'Évelyne Brisou-Pellen. Master, 2024.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:179634>



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION

Sophie Schmidt

L'interprétation dans la fiction : Alaïs, interprète de Charlemagne
dans la série pour la jeunesse *Les protégées de l'empereur*
d'Évelyne Brisou-Pellen

Mémoire présenté à la Faculté de Traduction et d'Interprétation

Pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence

Directrice de mémoire : Prof. Lucía Ruiz Rosendo

Jurée : Manuela Motta

Juin 2024

COORDONNÉES DE L'ÉTUDIANTE :

Sophie Schmidt

Faculté de Traduction et d'Interprétation

Université de Genève

40, Boulevard du Pont-d'Arve

CH-1211 Genève 4, Suisse

sophie-schmidt@gmx.ch

RÉSUMÉ

Le présent travail a pour objectif de contribuer aux recherches sur la représentation des interprètes dans la fiction par une étude de cas. Il traite de la figure d'Alaïs, interprète de Charlemagne dans la série *Les protégées de l'empereur*, publiée en 2007-2008 par l'auteure pour la jeunesse Évelyne Brisou-Pellen. Divers éléments sont pris en compte pour déterminer le réalisme historique et professionnel de la série : le caractère d'Alaïs, son statut à la cour, sa combinaison linguistique, ainsi que les situations dans lesquelles elle est amenée à travailler (interprétation consécutive, traduction et la traduction à vue). L'analyse tient compte du fait que la série s'adresse à des jeunes et montre que l'auteure respecte parfaitement le cadre historique et les contraintes linguistiques de l'époque carolingienne. Alaïs est une interprète plutôt crédible d'un point de vue historique, un peu moins d'un point de vue professionnel.

MOTS CLÉS

Interprètes dans la fiction, histoire de l'interprétation, littérature de jeunesse, Évelyne Brisou-Pellen, Charlemagne

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, la professeure Lucía Ruiz Rosendo, pour sa disponibilité et ses relectures attentives tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Ma gratitude va également à mes parents pour leur soutien, leurs conseils avisés et leur temps passé à corriger mes étourderies.

Merci enfin à ma famille, mes proches et mes camarades d'études pour les échanges fructueux que nous avons eus au sujet d'Alaïs et de son rôle d'interprète.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	8
2. L'interprétation à l'époque carolingienne	11
2.1. État de la recherche	11
2.1.1. Rareté des sources	11
2.2. Le paysage linguistique à l'époque carolingienne	13
2.2.1. Le latin	13
2.2.1.1. Langue de l'Église	14
2.2.1.2. Interprétation en contexte religieux	15
2.2.2. Les langues vulgaires	15
2.2.2.1. Connaissance des langues et apprentissage	16
2.2.2.2. Le Serment de Strasbourg	17
2.2.2.3. La rencontre de Coblenche	18
2.3. Mode d'interprétation : consécutive	19
2.4. Les interprètes	20
2.4.1. Formation	20
2.4.2. Origine sociale.....	21
2.4.2.1. Les interprètes juifs	21
2.4.2.2. La question des femmes	22
2.4.2.3. La question de l'âge	22
2.4.3. Statut	22
2.5. Charlemagne	24
2.5.1. Connaissances linguistiques	24
2.5.2. Législation	25
2.5.3. Politique linguistique	25
2.5.4. Éducation.....	26
2.5.5. Légende	27
3. Les interprètes dans la littérature	28
3.1. Apparition	28
3.2. Le « tournant fictionnel » de la traductologie	29
3.3. Genres concernés	30
3.3.1. Interdisciplinarité	31
3.4. Les fonctions narratives de l'interprète	32
3.4.1. Incarnation du monde réel.....	33
3.4.2. Bilinguisme	34
3.4.3. Entre-deux	35
3.4.4. Identité.....	36
3.4.4.1. Construction de l'identité.....	36
3.4.4.2. Impact de la langue sur l'identité.....	37
3.4.5. Parler pour les autres	38
3.5. Image du métier	39
3.5.1. Réalisme	40
3.5.2. Machine ou perroquet.....	40

3.5.3. Pouvoir	41
3.5.4. Partialité	42
3.6. Conclusion.....	43
4. Présentation des œuvres et méthodologie.....	45
4.1. L’auteure.....	45
4.2. Résumé de l’intrigue	46
4.2.1. Tome 1 : <i>Meurtre au palais</i>	46
4.2.2. Tome 2 : <i>Le destin d’Alaïs</i>	49
4.3. Le choix d’un roman pour la jeunesse	50
4.3.1. <i>Allô ?... ici l’interprète</i> , Rossana Guarnieri	51
4.4. Niveaux d’analyse.....	52
5. Analyse	54
5.1. Portrait d’Alaïs.....	54
5.1.1. Apparence physique	54
5.1.2. Statut	54
5.1.3. Relation avec Charles.....	55
5.1.4. Personnalité	56
5.1.5. Identité.....	58
5.1.6. Loyauté.....	59
5.2. Régime linguistique	59
5.2.1. Latin	59
5.2.2. Francique	60
5.2.2.1. Distinctions sociales.....	60
5.2.3. Roman	61
5.2.4. Basque	61
5.2.5. Bavaois.....	62
5.2.6. Combinaison linguistique d’Alaïs	62
5.2.7. Persan : épisode de l’éléphant	63
5.2.8. Compétences linguistiques du lectorat	65
5.3. Alaïs, figure littéraire	66
5.3.1. Identification au personnage-enfant	67
5.3.2. Figure féminine	68
5.3.3. Identité.....	68
5.3.4. Loyauté.....	69
5.4. Réalisme des scènes d’interprétation	71
5.4.1. Interprétation	71
5.4.2. Traduction à vue.....	76
5.4.3. Traduction	78
5.4.4. Commentaires généraux	79
5.4.4.1. Type d’interprétation.....	79
5.4.4.2. Éléments manquants	80
5.5. Réalisme historique	81
5.5.1. Latin et langues vulgaires.....	82
5.5.2. Mode consécutif	83
5.5.3. Formation et origine sociale	84

5.5.4. Bilinguisme	84
5.5.5. Statut	85
5.5.6. Le Moyen Âge en littérature de jeunesse	87
6. Conclusion.....	88
7. Bibliographie	92
8. Annexe 1 – Serment de Strasbourg.....	98
9. Annexe 2 – Liste des personnages	99

1. INTRODUCTION

Le présent travail s'inscrit dans le cadre des recherches sur l'interprétation, plus précisément sur la représentation des interprètes dans la fiction. Ce sujet revêt une importance considérable, puisque la vision du grand public sur les interprètes se forge en bonne partie par leurs représentations fictionnelles. Les chercheurs ont pour l'instant pris pour objet d'étude des œuvres d'horizons variés, mais principalement écrites au XX^e siècle, par exemple *Wesire und Konsuln* de Ivo Andrić (1945), *Simultan* de Ingeborg Bachmann (1972), *Corazón tan blanco* de Javier Marías (1992) ou *The Interpreter* de Suzanne Glass (2000), pour n'en citer que quelques-unes. Deux publications par des chercheuses germanophones ont mis l'accent sur la question de l'identité et de la visibilité des interprètes et traducteurs : *Dolmetscher als literarische Figuren : Von Identitätsverlust, Dilettantismus und Verrat*, par Andres en 2008 et *Zwischen den Welten. Die Sichtbarkeit des Übersetzers in der Literatur*, par Strümper-Krobb en 2009. Notre travail se fondera sur ces ouvrages entre autres pour proposer une nouvelle étude de cas dans le sillage de celles que Kaindl et Kurz ont compilées dans leurs trois volumes parus respectivement en 2005, 2008 et 2010.

L'objectif de ce travail est de contribuer aux recherches sur l'interprétation et sa représentation dans la fiction en analysant la figure d'Alaïs, interprète de Charlemagne dans la série *Les protégées de l'empereur* de l'auteure pour la jeunesse Évelyne Brisou-Pellen. Cette série de quatre tomes, publiés entre 2007 et 2008, met en scène des personnages féminins que Charlemagne a pris sous son aile : tout d'abord Alaïs, dans les deux premiers tomes, puis dans les deux derniers respectivement sa fille Ava, puis sa petite-fille Tella. Notre analyse portera uniquement sur les deux premiers tomes, *Meurtre au palais* (Brisou-Pellen, 2007a) et *Le destin d'Alaïs* (Brisou-Pellen, 2007b), puisque Alaïs y est le personnage principal et que le thème de l'interprétation y est bien présent, au contraire des deux autres tomes qui abordent d'autres sujets (la défense contre les attaques de Vikings pour le tome 3 et les plantes médicinales pour le tome 4).

Ces deux romans, d'un peu moins de 300 pages chacun, présentent des caractéristiques qui pourront sans doute jeter une lumière nouvelle sur la représentation littéraire d'une interprète. En effet, il s'agit d'une part de romans historiques dont l'intrigue se déroule dans un passé assez lointain, aux alentours de l'an 800. La plupart des romans analysés jusqu'à présent décrivent des interprètes modernes, du moins du XX^e siècle, et il sera donc intéressant de comparer la représentation fictionnelle de Brisou-Pellen à ce que les sources historiques nous livrent sur la

situation des interprètes à l'époque carolingienne. D'autre part, nos deux romans sont adressés à des enfants ou adolescents (environ 11 ans) et la représentation des interprètes dans la littérature de jeunesse n'a pas été explorée explicitement à notre connaissance, un seul roman pour la jeunesse ayant été analysé par Andres (2008) : *Allô ?... ici l'interprète* de Rossana Guarnieri (1967), que nous présenterons brièvement au point 4.3.1.

Les écrits de Brisou-Pellen n'ont selon toute vraisemblance jamais fait l'objet d'une analyse traductologique. Ils ont été pris comme sujet d'étude dans des publications sur la littérature jeunesse, comme celle de Gilles Béhotéguy, Christiane Connan-Pintado et Gersende Plissonneau (2015), *Idéologie(s) et roman pour la jeunesse au XXI^e siècle*, ou celle de Ganna Ottevaere-van Praag (1999), *Histoire du récit pour la jeunesse au XX^e siècle (1929-2000)*, ou plus spécifiquement sur la représentation du Moyen Âge dans la littérature de jeunesse, avec les recherches de Yvon Houssais (2011), *Représentations du Moyen Âge dans la littérature de jeunesse : clichés et ruptures (2000-2006)*, et de Cécile Boulaire (2002), *Le Moyen Âge dans la littérature pour enfants*, par exemple. Des études sur l'enseignement du français se fondent également sur ses romans, dont la thèse de doctorat de Diane Boër (2023) déposée à l'Université de Genève, *Le roman historique en classe de Français. Du genre de texte à enseigner au texte lu en classe*, ou encore un mémoire de maîtrise anonyme, publié en 2012 sur le site du groupe « Art, langage, apprentissage », *Mémoire de l'élève et mémoire des personnages : quelles interactions ?*, qui traite d'une autre série de Brisou-Pellen, *Les messagers du temps* (2009-2011). Le nom de Brisou-Pellen apparaît en outre à plusieurs reprises dans la revue *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*.

Grâce à notre analyse de la série *Les protégées de l'empereur*, deux de ses œuvres seront pour la première fois examinées d'un point de vue traductologique et les recherches sur l'interprétation seront enrichies par l'ajout d'une œuvre pour la jeunesse. Comme l'intérêt de la série est double (historique et littéraire), il est nécessaire, pour étudier les deux romans, de présenter dans un premier temps le contexte historique et de donner un aperçu des connaissances sur l'interprétation à l'époque carolingienne (VIII^e-IX^e siècle). Dans un second temps, nous exposerons les caractéristiques principales et récurrentes des interprètes telles qu'elles sont décrites dans les œuvres de fiction, principalement dans la littérature puisque nous traiterons par la suite de deux romans. Il s'agira ensuite de présenter brièvement l'auteure ainsi qu'un résumé de l'intrigue des deux œuvres, puis de détailler la méthodologie utilisée pour analyser la figure d'Alaïs. Nous présenterons ensuite tous les passages pertinents touchant à l'interprétation et à Alaïs et les commenterons avant d'établir finalement une synthèse entre les

éléments contextuels introductifs et les éléments renfermés dans les textes pour tenter de répondre aux questions suivantes : la représentation de l'interprétation dans *Les protégées de l'empereur* est-elle fidèle à ce que nous transmettent les sources historiques ? Cette représentation est-elle fidèle à la réalité du métier ? Comment l'interprète Alais est-elle présentée à des enfants ?

Nous observerons entre autres les éléments suivants : le caractère d'Alais, son statut à la cour, sa combinaison linguistique, ainsi que les domaines et situations dans lesquels elle est amenée à interpréter. Elle s'adonne principalement à l'interprétation consécutive, mais également à la traduction et à la traduction à vue. Nous verrons que Brisou-Pellen respecte parfaitement le cadre historique et les contraintes linguistiques de l'époque et qu'Alais est une interprète globalement plutôt crédible d'un point de vue historique, un peu moins d'un point de vue professionnel.

2. L'INTERPRÉTATION À L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

2.1. État de la recherche

L'interprétation au Moyen Âge a fait l'objet de très peu de recherches approfondies et de travaux détaillés (Schneider, 2012), même si Honemann et Roth (2006) proposent une compilation étoffée de sources mentionnant des interprètes entre 700-1520. D'une façon générale, l'histoire de l'interprétation a longtemps reposé sur un cadre normatif à travers lequel une certaine vision prédéfinie de l'interprète devait être mise en lumière, les recherches se fondant en premier lieu sur la figure de l'interprète (sa biographie), plutôt que sur les différents contextes d'interprétation. Actuellement cependant, les recherches mettent davantage l'accent sur les pratiques professionnelles et la personnalité des interprètes pris dans des situations spécifiques, par exemple dans des « zones de contact », où des communautés auparavant séparées se trouvent en co-présence et en interaction, souvent sur la base de relations de pouvoir radicalement asymétriques (Footit, 2021). L'histoire de l'interprétation comporte en outre des ambiguïtés, comme l'écrivent Delisle et Woodsworth (2012, p. 279) :

The history of interpretation [...] is one that is problematic, one in which the ambiguities – not the least of which are those that derive from the inadequacy of written records to take full account of the act of interpreting – are bound up in a web of conflicting ideologies, divided loyalties and relations of power.

2.1.1. Rareté des sources

L'étude de l'interprétation au Moyen Âge est compliquée par un manque global de sources. Celui-ci s'explique par différents facteurs : l'oralité de l'interprétation et la primauté de l'écrit sur l'oral (Andres, 2008; Delisle & Woodsworth, 2012; Footit, 2021) ; la nature très personnelle et individuelle des occasions où il est fait appel à un interprète (Footit, 2021) ; le fait que les personnalités influentes, par le passé, considéraient qu'il ne valait pas la peine de noter le nom d'un simple interprète, de même que la limite d'espace qui ne permet pas aux historiens d'inclure chaque détail des événements qu'ils décrivent (Roland, 1999). Il apparaît que la question de la transmission est essentielle à l'acquisition des données sur l'histoire de l'interprétation : plus les sources sont détaillées, plus la probabilité est grande qu'on y mentionne l'interprétation (Richter, 1987). En outre, l'activité des interprètes n'est souvent commentée que pour en souligner les déficiences ou les échecs (Andres, 2008).

Selon Vermeer (1996), la non-mention des interprètes dans les sources pourrait s'expliquer par l'évidence de leurs services (leur présence allait tellement de soi qu'on ne les mentionnait pas), ou à l'inverse par un manque de conscience de leur présence. Quoi qu'il en soit, les interprètes étaient indispensables aux échanges et Vermeer tire un parallèle avec les écuyers des chevaliers qui ne sont eux non plus que rarement mentionnés dans la littérature, mais dont la présence était de fait indispensable à la gestion de l'équipement du chevalier. Une autre difficulté réside dans le fait qu'une simple recherche des termes « interpretes » ou « latimarii », désignations les plus courantes pour les interprètes au Moyen Âge, ne saurait produire de résultat exhaustif, étant donné que la tâche de l'interprète n'est souvent que décrite ou paraphrasée (Richter, 1987).

Le manque de sources sur le Moyen Âge est par ailleurs lié à la période dite des « invasions barbares » qui a suivi la chute de l'Empire romain d'Occident. La culture de l'écrit y a subi un déclin et les informations sur les interprètes sont quasi inexistantes jusqu'au VIII^e siècle (Andres, 2012). Le règne de Charlemagne a représenté une petite renaissance dans les sources écrites, mais l'éclatement de son empire au IX^e siècle a rapidement débouché sur le « siècle obscur », le X^e, sur lequel les sources sont rares en général (Schneider, 2012). Les interprètes refont surface dans la poésie épique en France dès le milieu du XII^e siècle (Vermeer, 1996), mais ce n'est qu'avec la naissance des nations et le développement des langues nationales que les références aux interprètes se font plus explicites (Delisle & Woodsworth, 2012). Alors que durant l'Antiquité, les diplomates étaient simplement nommés ad hoc pour des missions spéciales selon les besoins, l'essor de la véritable diplomatie (contacts réguliers) dès le XV^e siècle a entraîné la nécessité d'une gestion plus systématique des barrières linguistiques et la profession d'interprète a ainsi mûri et commencé à faire partie intégrante des institutions étatiques (Richter, 1987; Roland, 1982). Malgré la rareté des sources, il est tout de même prouvé que des interprètes étaient requis durant le Moyen Âge dans les domaines suivants : prédication (dès la fin de l'Antiquité), politique (certains souverains interprétaient eux-mêmes selon les situations), militaire,¹ commerce, missions d'évangélisation, pèlerinages, tribunaux (même si ce contexte demeure peu clair) (Honemann & Roth, 2006; Schneider, 2012).

¹ En particulier pour les négociations de paix, par exemple en l'an 560 entre l'Empire romain d'Orient et la Perse. Un interprète est également représenté sur la tapisserie de Bayeux, entre Guillaume le Conquérant et Harold de Wessex (XI^e siècle) (Schneider, 2012).

2.2. Le paysage linguistique à l'époque carolingienne

Pour mieux comprendre les enjeux linguistiques des romans analysés dans ce travail, dont l'intrigue se déroule à la cour de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, il convient de donner un aperçu du paysage linguistique de l'époque carolingienne.

2.2.1. Le latin

Pour ce faire, le latin semble un point de départ privilégié étant donné que la majorité des sources dont on dispose, tant administratives que littéraires, sont rédigées dans cette langue. Le latin, langue de l'Empire romain, puis du Saint Empire romain germanique et de l'Église catholique romaine, était une langue ubiquitaire, de prestige, d'écriture, une langue neutre n'appartenant à personne et à tous à la fois (Schneider, 2012). Elle s'était imposée comme langue de diplomatie et était par conséquent répandue parmi les interprètes : en effet, plus on remonte dans le temps, plus la ligne séparant diplomates et interprètes est floue (Delisle & Woodsworth, 2012; Thiéry, 2015).

Cependant, cette omniprésence du latin engendre certaines difficultés. En effet, tout ce qui était rédigé en latin n'avait pas forcément été pensé en latin au départ : il fallait commencer par transposer l'idée devant être exprimée dans le schéma latin. Ceci oblige le lecteur moderne à « retraduire » dans l'autre sens, ce qui n'est pas aisé (Schneider, 2012). De plus, l'intraduisibilité représentait déjà un défi à l'époque, comme en témoigne l'anecdote suivante : Notker le Bègue (840-912) raconte les hauts faits de Charlemagne dans ses *Gesta Karoli*, et un jour, Louis le Germanique est présenté, enfant, à son grand-père. Ce dernier aurait été tellement impressionné par le garçon qu'il se serait risqué à émettre une prédiction et aurait dit : « Si ce garçon reste en vie, il deviendra quelqu'un de grand ». Mais Notker lisait lui-même cette phrase dans les écrits d'un certain Ambroise et il ajoute : « Ces mots, je les ai déduits d'Ambrosius, parce que ce que Charles a dit n'est pas traduisible exactement en latin (*quia Karolus quae dixit, non possunt examussim in Latinum converti*). » (Schneider, 2012, p. 123).²

En Gaule, le latin avait perduré après la chute de l'Empire romain malgré les invasions barbares, comme le rappelle Van Hoof (1986, p. 16) :

² Schneider n'explique pas où réside le problème de traduction entre le francique et le latin. On peut supposer des disparités grammaticales ou des nuances de sens entre les mots.

Lorsque les Francs s'en emparent [sc. de la Gaule], l'infiltration latine y est déjà telle que même la cour mérovingienne se sert d'un latin barbarisé. Plus tard, quand Charlemagne décide de réunir sous un pouvoir central unique les éléments germanique et roman, il donne la préséance à la culture étrangère, la culture latine.

Il fait enseigner le latin dans ses écoles³ (où des moines irlandais surtout contribuent grandement à la renaissance du latin et au système éducatif carolingien) (Cronin, 2006) et « lorsque son système scolaire disparaît dans la tourmente des deux siècles suivants, le flambeau est repris par les monastères » (Van Hoof, 1986, p. 12).

2.2.1.1. *Langue de l'Église*

Le latin était bien entendu également la langue de l'Église et du culte. L'ordre des bénédictins, en particulier, participe à la latinisation en fondant, dès le VI^e siècle, des monastères à travers tout le continent et en enseignant le latin, mais le latin classique de Cicéron et César, alors que le latin populaire, qui évoluera en langue romane puis en français, est parlé par le peuple (Van Hoof, 1986). Les premières sources en roman qui nous sont parvenues sont des traductions mot-à-mot de textes liturgiques à l'intention des fidèles qui ne comprenaient plus le latin (Van Hoof, 1986). En outre, la prononciation du latin avait déjà évolué différemment selon les régions, au point d'en devenir inintelligible pour les étrangers. Ainsi, Rudolf de Fulda écrit qu'un moine espagnol est arrivé au monastère de Fulda (Allemagne) en 838 et qu'il a fallu l'aide d'un moine italien pour comprendre ce qu'il disait alors qu'il s'exprimait pourtant en latin. Cette anecdote illustre le fait que le latin d'Europe du sud était déjà suffisamment différent du latin « germanique » pour que la prononciation entrave la compréhension (Schneider, 2012). Même si on peut affirmer que le latin était la langue comprise en général dans toute l'Europe, tout le monde ne le maîtrisait pas, loin s'en faut, même parmi les membres du clergé (Schneider, 2012). L'assertion de Bède le Vénérable (chroniqueur britannique) selon laquelle l'universalité de la religion chrétienne contribue grâce au latin à la suppression des frontières linguistiques n'est pas toujours vraie et les situations doivent être analysées au cas par cas. Dans l'empire de Charlemagne, le latin comme langue noble de l'État a certes eu un effet unificateur, mais les communications officielles rédigées en latin étaient rendues accessibles au public concerné dans sa langue, sur place, selon les circonstances linguistiques régionales effectives (Richter, 1987). Charlemagne lui-même, dans le cadre d'une politique culturelle et linguistique globale,

³ Des moines irlandais surtout participent à la renaissance du latin et à l'essor du système éducatif carolingien. Ils étaient de langue celtique et enseignaient donc le latin comme langue étrangère. Nomades, ils se sont dispersés loin dans toute l'Europe. Au IX^e siècle, un groupe de traducteurs irlandais a par ailleurs contribué significativement à la renaissance carolingienne par ses traductions latines et grecques (Cronin, 2006).

a encouragé officiellement la traduction de divers textes en langue vulgaire, surtout les textes de prêches à l'église. Il a ainsi initié et confié à des moines de nombreux travaux de traduction de textes latins vers l'allemand. Le but premier de ces traductions était la compréhension du texte de départ en latin, et les buts secondaires étaient les missions d'évangélisation et la formation de futurs religieux (Vermeer, 1992).

2.2.1.2. Interprétation en contexte religieux

Il est pertinent de développer la question des langues dans l'Église chrétienne puisque des interprètes ont été utilisés dans un contexte religieux très tôt déjà. Durant la période qui nous intéresse, divers conciles ont recommandé l'interprétation des prêches en langue vulgaire pour qu'ils soient compris : le Concile de Tours, en 813, prescrit de transposer les homélies latines en langue romane rustique, tout en conservant le reste de la liturgie en latin (Hellgardt, 1996; Schneider, 2012; Van Hoof, 1986). Le Synode de Mayence en 847 demande également des prêches bilingues de la part des prêtres, qui parlaient la langue locale (Schneider, 2012). Certains prêtres des régions frontalières, comme le cousin de Charlemagne, Adalhard de Corbie, étaient même amenés à prêcher en tudesque et en roman (Hellgardt, 1996). Les prêches dans le cadre de missions d'évangélisation étaient, bien entendu, interprétés eux aussi, pour que la population à convertir les comprenne (Schneider, 2012; Vermeer, 1992). Saint Emmeran (env. 600-652), par exemple, s'est rendu en Allemagne et a dû recourir à un interprète parce qu'il ne parlait pas la langue locale (Hellgardt, 1996; Honemann & Roth, 2006; Schneider, 2012). Des interprètes ont évidemment été nécessaires lors des croisades dès le XI^e siècle, et leur tâche commence à être commentée plus précisément, mais ceci dépasse le cadre spatio-temporel de ce travail (Andres, 2008, 2012; Roland, 1982; Schneider, 2012). L'Église a par ailleurs eu recours à d'autres types de traductions au VIII^e siècle déjà : dans le cas des Saxons, par exemple, convertis de force, les candidats au baptême devaient connaître les rudiments des prières chrétiennes. Les dispositions émises par Charlemagne prévoyaient l'apprentissage par cœur de celles-ci en allemand et en latin, et un catalogue concis de questions-réponses sur le baptême (daté du VIII^e siècle et provenant probablement de Saxe) a été conçu en langue vulgaire directement (Schneider, 2012; Vermeer, 1992).

2.2.2. Les langues vulgaires

Quelles étaient ces langues vulgaires (du peuple), par opposition au latin réservé au clergé et à la haute noblesse ? Schneider (2012) estime qu'il n'y avait au total, en Europe, pas réellement

moins de langues qu'aujourd'hui (23 langues officielles, 64 inofficielles) et que l'ordre de grandeur (environ 90) devait être le même. Dans l'empire de Charlemagne, on peut dire schématiquement qu'on parlait des dialectes romans (ancêtres du français) en Gaule et des dialectes germaniques, dont le francique parlé par les Francs, en Allemagne. Selon Hellgardt (1996), chaque région disposait d'une langue dominante et on ne saurait parler d'une juxtaposition de deux langues qu'on pouvait utiliser alternativement à travers tout l'empire. Ainsi, l'ouest était dominé par le roman (latin vulgaire) et l'est par le francique (tudesque), l'autre langue étant subordonnée et ayant déjà presque le statut de langue étrangère. Vermeer (1992) signale tout de même que parmi la noblesse, le roman était relativement répandu dans l'ouest germanique et inversement l'allemand dans la zone linguistique du roman.

Les sources sur les langues vulgaires sont rares, et ce n'est qu'à partir du XII^e siècle qu'elles prennent leur essor dans les documents officiels (Schneider, 2012). À l'époque carolingienne, diverses traductions sont effectuées dans des dialectes germaniques occidentaux (francique, bavarois, alémanique), rendues nécessaires par la grande distance d'avec le latin. Le roman, lui, était resté plus proche du latin et ses locuteurs pouvaient plus aisément se passer de traductions (Hellgardt, 1996; Van Hoof, 1986). Les traductions vers l'allemand nécessitaient des emprunts et des calques, puisque cette langue n'avait auparavant servi qu'à exprimer du concret et qu'il était alors difficile de rendre les notions abstraites, imagées et figurées du latin. En conclusion, on peut donc supposer que les interprètes avaient aussi recours à ces procédés (Van Hoof, 1986).

2.2.2.1. Connaissance des langues et apprentissage

L'apprentissage des langues était en tout cas déjà considéré nécessaire et important, comme le souligne l'anecdote suivante : Loup de Ferrières envoie en 844 trois garçons issus de la noblesse dans le couvent de Prüm pour qu'ils y apprennent la langue germanique et puissent par la suite se rendre utiles au couvent de Ferrières. Dans une lettre de 847, il se réjouit du succès de son entreprise et ajoute que seul un idiot pourrait ignorer l'importance de maîtriser cette langue. Il partageait la conviction, déjà bien établie au Moyen Âge, que les enfants sont particulièrement aptes à apprendre et assimiler (Hellgardt, 1996; Schneider, 2012). Hellgardt (1996, p. 35) commente l'épisode en ces termes :

Das Engagement des Lupus bezeugt also einmal mehr gerade nicht eine gewachsene germanisch-romanische Zweisprachigkeit, sondern zeigt im Gegenteil, welchen erheblichen Aufwands es bedurfte, die germanisch-romanische Sprachbarriere zu überwinden, und für wie nötig man das kurz vor der Mitte des 9. Jahrhunderts in Mittelfrankreich hielt.

Ces trois garçons romanophones ont donc appris l'allemand par immersion, mais on sait aussi que l'Évangile traduit en allemand pouvait servir de base à l'apprentissage, puisque le texte original était connu de tous. Ainsi, ce genre de traductions est attesté en France, puisque par exemple, en 876, le Comte Eccard de Mâcon lègue dans son testament un évangile en allemand qu'il possédait dans sa bibliothèque qui, par ailleurs, était majoritairement composée d'œuvres en latin (Hellgardt, 1996). À l'inverse, les germanophones (Francs, Saxons, Thuringes, Bavaois) qui souhaitaient apprendre le roman devaient passer par l'étape intermédiaire du latin, pour ensuite, par continuum, pouvoir accéder au roman (Hellgardt, 1996). Il existait également déjà des glossaires bilingues roman-allemand (Hellgardt, 1996) et on a daté du IX^e siècle un manuel de conversation entre le latin vulgaire, le roman et le bavarois (Vermeer, 1992). Sous Charlemagne d'ailleurs, dès 790 environ, les abbayes de Reichenau et de Murbach deviennent des centres de production, compilation et distribution de glossaires (Vermeer, 1992). Pour Hellgardt (1996, p. 31), tant les glossaires que les manuels de conversation « spiegeln auf sehr lebendige Weise nicht einen Polylingualismus, sondern im Gegenteil die Sprachschwierigkeiten wider, die zwischen Romanen und Deutschen auch und gerade unter Angehörigen des Adels im Karolingerzeitalter bestanden. » Les membres de la noblesse, les souverains et les papes également, dès le VII^e siècle, étaient souvent polyglottes et certains savaient même le grec, ce qui était une compétence détenue par quelques érudits seulement et très admirée en Occident (Schneider, 2012).

Pour la communication, les lingua franca ont toujours existé en parallèle à l'interprétation dans les situations de multilinguisme et de contact entre les langues, cependant l'utilisation d'une lingua franca au sein de l'empire de Charlemagne n'est pas prouvée. Le terme « lingua franca » est certes une référence historique au royaume des Francs, mais il a été utilisé pour la première fois au Moyen Âge pour désigner une langue de commerce dans la région méditerranéenne, et l'empire carolingien n'était donc pas directement concerné (Albl-Mikasa, 2015).

2.2.2.2. *Le Serment de Strasbourg*

Un évènement en particulier permet d'éclairer la situation linguistique du milieu du IX^e siècle : le *Serment de Strasbourg* de 842. Il s'agit du premier texte officiel en roman, important pour la traductologie puisque c'est l'un des premiers textes traduits d'une langue vulgaire vers une autre langue vulgaire (Van Hoof, 1986), mais également pour la diplomatie puisque depuis lors, le problème du multilinguisme des traités interétatiques est resté actuel (Schneider, 2012).

Le *Serment de Strasbourg* est raconté par Nithard (petit-fils de Charlemagne, chroniqueur) dans ses *Historiae* : Charles le Chauve, de Francie occidentale, et Louis le Germanique, de Francie orientale, se réunissent pour s’allier contre leur frère Lothaire (tous trois sont les petits-fils de Charlemagne). Ils prennent tout d’abord la parole chacun dans sa langue (respectivement roman et tudesque) pour expliquer aux armées réunies le but de la rencontre. Ensuite, ils se prêtent mutuellement serment dans la langue de l’autre, pour que les armées comprennent (Charles jure en tudesque et Louis en roman) (Hellgardt, 1996). Les armées, composées de soldats ordinaires ne parlant que la langue vulgaire, devaient également prononcer le serment. Nithard raconte l’épisode en latin, mais le texte du serment nous est livré dans les langues originales et celui-ci est reproduit dans l’annexe 1 pour donner un aperçu de leurs différences.

La version du serment qui nous est parvenue a été recopiée entre les X^e et XI^e siècles. Le texte des deux discours qui ont précédé le serment n’est conservé qu’en latin et n’a probablement jamais été mis par écrit dans les langues originales. Il n’est pas clair si la version latine a servi de base aux discours, ou si elle a été rédigée par la suite à partir des discours (Vermeer, 1992). Nithard transcrit le serment en langue originale sans doute parce qu’il a une valeur juridique, alors que les discours l’ayant précédé n’ont quant à eux pas de valeur contractuelle et peuvent être rédigés en latin seulement puisque la tournure exacte ne revêt pas d’importance (Koller, 1987). Nithard ne prend pas la peine de traduire le serment en latin. Son texte comporte alors trois langues (latin, roman, tudesque), ce qui indique qu’il part du principe que son lectorat était en tout cas bilingue et pouvait comprendre le latin et le roman ou le latin et le tudesque (Hellgardt, 1996). Ce serment révèle que Charles et Louis étaient bilingues (puisque’ils s’expriment tous deux et en roman et en tudesque), mais pas leurs armées qui ont juré dans leur propre langue (Schneider, 2012). Koller (1987) ajoute que le serment s’est fait en langue populaire non pas seulement pour être compris, mais aussi pour que le peuple puisse jurer fidélité en retour et soit davantage impliqué en tant que partie au contrat.

2.2.2.3. *La rencontre de Coblenze*

Une autre rencontre entre Louis et Charles a eu lieu en 860 à Coblenze, en présence de leur neveu commun Lothaire II, pour qu’ils se réconcilient après que Louis eut rompu le *Serment de Strasbourg*. Louis tient un discours en allemand (tudesque) et Charles prend la parole en tant qu’interprète pour le répéter en langue romane (Honemann & Roth, 2006). Le compte rendu nous est transmis seulement en latin, mais il décrit clairement l’alternance des langues entre le roman et le tudesque (Hellgardt, 1996) : Louis déclare sa loyauté envers Charles et Lothaire en

allemand. Charles interprète le discours en roman in extenso, puis en résumé de nouveau en allemand, sûrement pour rassurer la délégation allemande sur le fait que ce qu'il venait de dire en roman n'était que la traduction. Ensuite Louis demande grâce pour ses partisans de Francie occidentale, en roman pour être compris de la délégation romane. Charles demande l'amnistie en roman. Lothaire donne son accord en allemand. Charles conclut par une demande de paix générale en roman.

Le récit très précis de ce changement de langues entre les discours témoigne, comme le récit de Nithard sur Strasbourg, de la virulence du problème linguistique entre les deux parties du royaume carolingien (ouest-est), au milieu du IX^e siècle. Cependant, à Coblenz étaient rassemblés des grands (religieux et laïcs), à l'inverse de Strasbourg où le petit peuple était présent dans les armées. Les personnages principaux, Charles et Louis, étaient bilingues, voire trilingues, mais il semble que les autres hauts personnages ne maîtrisaient qu'une des deux langues vulgaires (Hellgardt, 1996).

2.3. Mode d'interprétation : consécutive

Lors du Serment de Strasbourg et de la rencontre de paix de Coblenz, les protagonistes ont eu recours à de l'interprétation consécutive, qui était sûrement le seul mode d'interprétation utilisé à l'époque. En effet, avant l'apparition des technologies permettant la simultanée, la consécutive était la norme (Delisle & Woodsworth, 2012). Ce mode d'interprétation nous semble aujourd'hui indolent et chronophage, mais devait être beaucoup mieux accepté par le passé, et Schneider (2012) indique qu'il n'y a pas de référence à la technique du chuchotage durant le Moyen Âge, ni d'indices qui laisseraient penser que les interprètes prenaient des notes pour la consécutive. Les interprètes étaient cependant amenés à traduire des textes de lois rédigés en latin, pour que le peuple les comprenne, et pratiquaient dès lors une forme de traduction à vue (Vermeer, 1992). Certains actes juridiques ont également été traduits ad hoc vers le latin à partir de langues vulgaires : l'original était lu à haute voix et l'interprète notait la traduction directement après l'avoir entendu. Même dans le cas de traductions purement écrites, les possibilités de rédiger des brouillons étaient limitées (les ressources étaient chères) et le traducteur se voyait forcé de traduire dans sa tête avant de noter directement la version finale, ce qui fait que les linguistes avaient sans doute une mémoire très entraînée (Vermeer, 1992). Les réflexions théoriques sur l'interprétation sont inexistantes au Moyen Âge et on ne discutait pas pour savoir combien de contenu du message était perdu durant l'interprétation (Schneider, 2012). La consécutive, en tout cas, permettait d'avoir du temps pour réfléchir entre les

interventions, et menait de ce fait à des discussions plus focalisées (Delisle & Woodsworth, 2012). Le recours aux interprètes dans des négociations importantes avec des puissances étrangères était également une question de prestige (Schneider, 2012), même déjà bien avant le Moyen Âge, comme le montre la rencontre entre Hannibal et Scipion l'Africain avant la bataille de Zama. En effet, tous deux savaient le grec, et Hannibal parlait également le latin. Ils auraient très bien pu se passer d'interprètes, mais s'exprimer dans sa langue était déjà une question de fierté nationale (Roland, 1982).

2.4. Les interprètes

À l'époque carolingienne, malgré la composition linguistique complexe de l'empire franc, telle qu'exposée précédemment, le recours à des interprètes pour la communication interne n'est pas mentionné, alors que les documents historiques sur cette période sont plutôt fournis. Les rois francs, à la tête d'un empire à caractère supranational regroupant une douzaine de tribus, maîtrisaient probablement le latin et le roman, en plus du francique. Si les sources ne mentionnent pas l'utilisation systématique d'interprètes, elles ne disent pas non plus explicitement qu'on pouvait s'en passer (Richter, 1987; Schneider, 2012).

2.4.1. Formation

Le recours aux interprètes était cependant sans doute régulier, mais se faisait selon les disponibilités. Il n'existait pas d'interprètes spécialement formés ni employés principalement dans cette fonction. On se tournait alors vers des individus versés en langues et on devait constamment improviser. Ceci signifie que quiconque parlait au moins deux langues pouvait servir d'interprète ad hoc et être enrôlé selon les besoins et les circonstances (Andres, 2012; Richter, 1987; Schneider, 2012; Vermeer, 1996). Les interprètes ne formaient pas une profession à part entière, du moins en Occident, et leurs compétences linguistiques ne sont que peu décrites. En l'absence de sources sur leur acquisition des langues, il faut déduire qu'il s'agissait vraisemblablement de bilingues originaires de régions frontalières, multilingues de par leur famille, ou qui avaient passé beaucoup de temps dans une autre région linguistique (Schneider, 2012; Vermeer, 1996). Les interprètes pouvant traduire depuis et vers le latin représentaient une exception, puisque cette langue s'apprenait le plus souvent formellement dans l'une des institutions d'éducation religieuse, comme les monastères ou écoles cathédrales. Quoi qu'il en soit, les premiers cours de langues pour interprètes (en l'occurrence ceux de la Curie de Rome) ne sont attestés qu'à partir du XIV^e siècle (Schneider, 2012). De plus,

traduction et interprétation n'étaient pas deux activités distinctes, et jusqu'au début du XX^e siècle, il était admis qu'une personne bi- ou multilingue était compétente pour les deux. La fondation de la Société des Nations⁴ et l'avènement de la simultanée⁵ ont mené à une distinction croissante entre les deux activités (Andres, 2008; Roland, 1982).

2.4.2. Origine sociale

L'origine sociale des interprètes est difficile à déterminer, mais une large part de la population pouvait remplir ce rôle : il pouvait s'agir de personnes déplacées, prisonniers de guerre, esclaves, victimes de conflits et bouleversements politiques, qui se retrouvaient forcés à s'adapter à une nouvelle culture (Andres, 2012; Delisle & Woodsworth, 2012; Schneider, 2012) ; de divers groupes « nomades » : chevaliers errants, prêcheurs itinérants, amuseurs, commerçants, etc. (Vermeer, 1996) ; ou de membres du haut ou du bas clergé versés en langues, le plus souvent des évêques, ou encore de souverains et seigneurs (Schneider, 2012) ; ou même de personnages de haut rang, puisque la double mission d'interprète et d'ambassadeur leur revenait souvent (Glässer, 1956). Apparemment, on ne faisait pas de distinction entre les interprètes chrétiens ou infidèles, et Charlemagne lui-même s'était attaché les services d'interprètes et espions sarrasins (le plus souvent convertis), et admirait les païens qui savaient plusieurs langues (Glässer, 1956; Van Hoof, 1996).

2.4.2.1. *Les interprètes juifs*

Pour les relations avec les pays « lointains », on avait souvent recours à des interprètes juifs, surtout des commerçants, qui disposaient de contacts dans de nombreuses régions. Schneider (2012) mentionne des commerçants juifs entre 844-848 qui parlaient persan, grec, arabe, francique, espagnol et slave. Ce peuple avait été contraint à se disperser en Asie et en Europe après la destruction de Jérusalem au II^e siècle et par là-même obligé d'apprendre la langue des pays d'arrivée. En conséquence, au Moyen Âge et à la Renaissance, les juifs sont régulièrement engagés comme interprètes et traducteurs, comme à Tolède, en Espagne, au XIII^e siècle, où toute une académie de linguistes est chargée par le roi Alphonse le Sage d'établir en latin une sorte de bibliothèque encyclopédique de toute la littérature scientifique connue qui n'était

⁴ La fondation de la SDN a mené à une intensification des échanges internationaux et à une plus grande diversité de thèmes abordés. Ceci a nécessité davantage de spécialisation de la part des linguistes.

⁵ La simultanée fait appel à des processus cognitifs très exigeants, plus rapides qu'en consécutive. Un traducteur (à l'écrit) qui était capable de faire de la consécutive n'était pas forcément apte à faire de la simultanée.

disponible qu'en hébreu ou en arabe à l'époque (Roditi, 1982; Roland, 1982). Le nombre d'interprètes juifs n'est pas connu, ni d'ailleurs le nombre de communautés juives dans l'empire de Charlemagne. Cependant, celui-ci a pris des mesures juridiques quant à la façon de traiter les juifs, par exemple que le serment d'un juif sur la Torah a la même valeur juridique que celui d'un chrétien sur la Bible (Dressen, Minkenberg, & Oellers, 2003).

2.4.2.2. *La question des femmes*

Il semble qu'on ne trouvait pas de femmes ou de jeunes filles parmi les interprètes mentionnés dans les sources. On sait pourtant que le bi- ou multilinguisme était assez répandu chez les reines et les dames de la noblesse, souvent mariées auprès d'autres peuples pour des questions d'alliances et qui devaient par conséquent apprendre la langue locale. Les femmes aisées savaient en outre lire et possédaient des psautiers et autres livres religieux. Ceci indique qu'elles devaient forcément comprendre le latin puisque ce genre de livres n'était pas rédigé en langue vulgaire. Pourquoi ne sont-elles pas mentionnées comme interprètes ? La question reste ouverte (Schneider, 2012).

2.4.2.3. *La question de l'âge*

L'âge des interprètes est une autre question en suspens. Selon Schneider (2012), on peut penser que tous les âges étaient représentés, des jeunes gens aux vieillards. On sait que dans l'Antiquité déjà, des garçons égyptiens avaient été envoyés apprendre le grec en Grèce et qu'Alexandre le Grand avait « pris » 30 000 garçons perses pour leur faire apprendre le grec (Roland, 1982). À l'époque carolingienne, dans un écrit daté de 865-870, on apprend qu'Ansgar, un missionnaire, achète des jeunes venant du Nord ainsi que des Slaves pour les envoyer s'instruire dans l'école qu'il a fondée au couvent de Torhout en Flandres. Ceci faisait d'eux des religieux bilingues qui pouvaient ensuite être envoyés en mission d'évangélisation auprès de leur peuple d'origine sans devoir recourir à un interprète (Schneider, 2012).

2.4.3. Statut

Une autre question épineuse est celle du statut des interprètes. D'un côté, on avait un respect naïf pour les interprètes, on exagérait même leurs connaissances, disant qu'ils parlaient 12, 30 même 100 langues. De plus, les connaissances linguistiques en général étaient admirées puisqu'elles allaient de pair avec le savoir et l'éducation de la haute société. D'un autre côté, celles-ci étaient également stigmatisées comme étant inquiétantes et douteuses : on soupçonnait

rapidement les personnes multilingues de fréquenter les gens du voyage ou les étrangers, de mener une vie non chrétienne, de tenir un double langage ; les interprètes pouvaient très bien être des espions (Andres, 2008; Glässer, 1956). C'est pourquoi on ne leur fait pas entièrement confiance, mais on ne saurait tout de même parler d'une réserve fondamentale envers les étrangers, ni d'une aversion générale envers les langues étrangères. Ainsi, Étienne I^{er} de Hongrie (970-1038) disait qu'un royaume ne comptant qu'une seule langue et une seule coutume était indolent et fragile (Schneider, 2012). Dans la littérature de l'époque, on attribue aux interprètes des adjectifs tels que « cortois, gentil, vaillant, courageux, hardi, sage », mais ceux-ci s'appliquent de façon structurelle et générique et ne décrivent pas les qualités d'un individu en particulier (Glässer, 1956, p. 74).

Même si la profession d'interprète n'était pas un métier stable à part entière, Van Hoof (1996, p. 12) estime que « l'Occident médiéval semble avoir réservé à l'interprète une place bien définie dans la société. Leur titre de "maistre latimier" les assimilait aux gens de condition. Attachés au service d'un seigneur, ils jouissaient de l'estime des grands, comme le prouve l'attitude du duc normand Rollón, qui fit rendre à son interprète du nom de *Cone* "mult servir et honurer" ». Selon Glässer (1956), il pouvait même exister une certaine amitié ou camaraderie entre les interprètes et les seigneurs, puisqu'il est attesté qu'un roi nommait son interprète « latimier frère ». Glässer avance également que les interprètes entraient dans une catégorie sociale définie et jouissaient d'une certaine reconnaissance étatique (par exemple, ils n'étaient pas présents auprès des cours et des armées par hasard, mais officiellement et en grand nombre). Il va jusqu'à dire que le titre de *maistre latimier* place l'interprète dans une classe professionnelle particulière, un ordre. Schneider (2012), quant à lui, explique que certains interprètes vivaient à la cour de seigneurs et comptaient dans le personnel de service, appartenant à la *familia* (ce qui signifie que les frais de leur entretien faisaient partie des dépenses du « ménage » pour ainsi dire). Il considère qu'on ne peut exclure que les interprètes aient joui d'un rang particulier, mais la présence d'interprètes exerçant cette profession à plein temps n'est pas prouvée. Dans certains cas exceptionnels, ils pouvaient remplir d'autres fonctions auprès du seigneur et faisaient partie de son entourage proche. Ils jouissaient cependant, et contrairement à aujourd'hui, d'un statut moins élevé que les traducteurs. En effet, ces derniers étaient presque toujours plus érudits et éduqués, comme en témoigne l'exemple des cours des princes bulgares aux IX^e et X^e siècles, qui employaient de nombreux bilingues grec-bulgare pour traduire des documents, mais dont les médiateurs linguistiques à l'oral étaient

des hommes ordinaires, par exemple des commerçants ayant grandi dans des régions frontalières (Chakraborty, 1972, cité par Roland, 1999, p. 27).

Après toutes ces considérations, nous pouvons conclure avec Andres (2012) que malgré la rareté des sources, le fait que certains interprètes soient mentionnés par leur nom prouve que ce travail était globalement très demandé, bien établi et répandu.

2.5. Charlemagne

Il nous reste à présenter quelques informations générales sur Charlemagne et notamment sa vision des langues. Né en 748,⁶ il est devenu roi à la mort de son père en 768 et a régné jusqu'à sa mort en 814 (Sot, 2015). Il a fondé un immense empire, décrit par Van Hoof (1986, p. 10) comme « une civilisation d'inspiration latine et d'essence chrétienne ». Charlemagne a certainement dû recourir à des interprètes, comme Alexandre le Grand et César avant lui, pour administrer les territoires conquis et organiser les campagnes aux confins de ce vaste empire (Roditi, 1982). « Le souvenir de Charlemagne, sa mémoire et son histoire, reposent très largement sur un texte qui est lui-même déjà mémoire et histoire, la *Vie de Charlemagne* par Éginhard » (Sot, 2015, p. 739), un document de 50 pages seulement, rédigé sous le règne de Louis le Pieux, entre 817-829 selon les estimations. Éginhard décrit entre autres les connaissances linguistiques de Charlemagne.

2.5.1. Connaissances linguistiques

Charlemagne parlait le francique (sa langue maternelle) et le latin. Il avait également des compétences passives en grec, mais Eginhard ne mentionne pas ses connaissances du roman, langue pourtant répandue dans l'ouest de son empire.

Il avait une riche éloquence et parlait d'abondance, pouvant s'exprimer avec une très grande netteté sur tout sujet de son choix. Ne se contentant pas de la langue de ses ancêtres, il consacra ses soins à étudier les langues étrangères, dont le latin qu'il apprit au point de le parler à l'égal de sa propre langue, et le grec qu'il était capable de comprendre sans pouvoir le prononcer. (Eginhard, 2014, p. 59)

Malgré l'importance qu'il accordait aux langues et au fait de savoir lire, et malgré ses efforts, il ne savait lui-même pas bien écrire :

⁶ Pour la controverse autour de la date de naissance de Charlemagne, voir Sot (2015, p. 750).

Il s'essayait même à écrire et avait l'habitude de placer à cet effet dans son lit, sous ses oreillers, des tablettes et des cahiers afin d'habituer sa main, quand il avait du temps libre, à tracer des lettres ; mais ce travail, entrepris trop tard et à un âge trop avancé, se solda par un succès relatif. (Eginhard, 2014, p. 61)

2.5.2. Législation

Charlemagne a également harmonisé le droit des différents peuples dans son empire :

Après avoir reçu le nom d'empereur, comme il s'avisait que les lois de son peuple présentaient nombre de lacunes [...], il conçut le projet d'ajouter les points manquants, d'unifier les éléments discordants et de corriger les erreurs et les ajouts fautifs [...]. Il fit répertorier et mettre par écrit les droits qui ne l'étaient pas encore de tous les peuples placés sous sa domination. (Eginhard, 2014, p. 67)

Ce droit franc, fixé par écrit en latin, devait ensuite, sur ordre de Charles dans son Capitulaire de 803, être présenté en langue vulgaire au peuple. Les envoyés du roi (*missi dominici*) parcouraient les campagnes pour annoncer ce droit uniforme, qui était parfois divergent du droit régional, et ils avaient pour tâche de rendre les lois compréhensibles, c'est-à-dire de les interpréter (technique de traduction à vue), de les illustrer et de les paraphraser selon les circonstances, le tout par oral (Vermeer, 1992, 1996). Charles était très conscient que les membres non éduqués de son empire dépendaient d'une médiation linguistique et dans une lettre à un évêque en 805, il recommande bien que la lettre soit lue et traduite attentivement et que l'évêque envoie dans toutes les paroisses de bons interprètes qui devaient tout traduire (*bonos interpretes mittite qui omnia tradant*) (Schneider, 2012, p. 71).

2.5.3. Politique linguistique

Les grandes réformes entreprises par Charles reposent sur l'accessibilité des lois et par conséquent sur une politique linguistique basée sur la traduction (évoquée plus haut). Selon Borst (1995), Charlemagne souhaitait faire des réformes pour le mieux ; non pas restaurer l'ancien ordre, mais le faire évoluer pour qu'il soit plus vivant. La langue utilisée pour ce faire était une question secondaire. L'unité à laquelle Charles aspirait n'était pas latino-romaine, pas non plus franque, mais bien celle d'un peuple de Dieu constitué de plusieurs langues. C'est sur cette base que le roi a présidé lui-même le synode de Francfort en 794 et défendu avec énergie l'utilisation de toutes les langues lors de la prière : aussi bien la langue francique, que danoise

et avare.⁷ Une autre preuve du souci qu'avait Charles de la traduction est fournie par plusieurs rencontres importantes à Aix-la-Chapelle qui ont eu lieu en parallèle en 802 : un synode, où il a incité les évêques, prêtres et diacres à ce que tous les canons (normes de constitution de l'Église), dont les décrets papaux, soient lus à nouveau à haute voix, et où il a ordonné qu'ils soient traduits en entier (*pleniter iussit eos tradi*) ; une réunion d'abbés et de moines, lors de laquelle la règle de l'ordre des bénédictins a été lue et traduite par des personnes compétentes (*eam tradiderunt sapientes in conspectu abbatum et monachorum*) ; une assemblée de l'empire, durant laquelle Charles a fait donner lecture de tous les droits des peuples, qui étaient fixés en latin et ont donc été traduits sur le moment (*Fecit omnes leges in regno suo legi et tradi*) (Schneider, 2012, p. 79-80). Charlemagne lui-même semblait généralement avoir une haute estime des interprètes, puisqu'un jour il a invoqué la bénédiction du ciel sur un interprète sarrasin converti qui lui était particulièrement dévoué (Glässer, 1956; Van Hoof, 1996).

2.5.4. Éducation

Charlemagne était en outre conscient, plus qu'aucun autre souverain du Moyen Âge, du lien entre politique et éducation et a été le moteur de la « Renaissance carolingienne » (Schneider, 2012). Il a fondé une école cathédrale à Aix-la-Chapelle qui formait un nœud dans le réseau des institutions d'éducation de l'empire carolingien (Dressen et al., 2003). Il a nommé Alcuin (730-804) à sa tête, l'un des plus grands savants de son époque, et a lui-même pris des leçons auprès de lui dans divers domaines (Dressen et al., 2003). Charlemagne a aussi attaché beaucoup de soin à l'éducation de ses enfants : ses fils comme ses filles devaient apprendre les sciences d'abord (lui-même mettait tout son zèle à les étudier), y compris le latin, peut-être même en premier lieu. Ses filles pouvaient ainsi participer à la vie érudite et artistique de la cour (Schneider, 2012).

Il décida de donner à ses enfants, tant à ses fils qu'à ses filles, une éducation à même de les instruire d'abord dans les arts libéraux [principalement la grammaire, donc la connaissance de la langue latine], qu'il cultivait lui-même. Ensuite ses fils, dès que leur âge le leur permit, il les fit s'entraîner, selon l'usage des Francs, à l'équitation, au maniement des armes et à la chasse. Quant aux filles, il ordonna qu'elles s'habituent aux ouvrages de laine, qu'elles s'emploient à la quenouille et au fuseau, afin qu'elles ne s'alanguissent pas dans l'oisiveté et qu'elles s'instruisent dans tout ce qu'il y a d'honnête. (Eginhard, 2014, p. 45+47)

⁷ « Avars : peuple ancien, originaire de l'Asie centrale et qui envahit l'Europe ; ils s'établirent dans le territoire de l'actuelle Hongrie, menacèrent l'Italie et furent soumis par Charlemagne. Ils disparurent au début du IXe siècle. » (Source : Encyclopédie Larousse en ligne <<https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Avars/106859>> consulté le 20.03.2024).

2.5.5. Légende

Charlemagne, par tous ses hauts faits, est rapidement entré dans la légende (Stuckey, 2022). Trois sources, rédigées au IX^e siècle et dont les auteurs considèrent Charles comme un roi d'exception, montrent que la légende de Charlemagne est née à l'époque carolingienne déjà : la *Vita Karoli*, par Éginhard, les œuvres de Notker le Bègue et celles d'un poète saxon anonyme. Durant la période médiévale, Charlemagne était une figure légendaire : un roi sage et juste ; un empereur puissant qui, à un âge avancé, combattait les ennemis du Christ en Espagne ; un croisé et seigneur de Terre sainte ; même un saint (Chandler, 2022). Cette légende perdure aujourd'hui, avec l'idée que Charlemagne est le « père de l'Europe » (épithète qui lui était déjà attribuée au Moyen Âge), même si des débats font rage pour savoir s'il était allemand, français ou le fondateur d'une Europe occidentale unie. Quoi qu'il en soit, le prix Charles (*Karlspreis*) est décerné chaque année depuis 1950 dans la salle de couronnement de l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle, pour récompenser la contribution la plus précieuse à l'entente en Europe occidentale. Parmi les récipiendaires figurent Konrad Adenauer, Winston Churchill, Henry Kissinger, François Mitterrand, Helmut Kohl. Ce prix atteste de notre perception moderne de Charlemagne comme un personnage européen avant tout (Diebold, 2022).

3. LES INTERPRÈTES DANS LA LITTÉRATURE

3.1. Apparition

L'analyse de nos romans se doit d'être précédée d'une description de la figure des interprètes dans la fiction, en particulier dans la littérature. La traduction comme thème littéraire a longtemps été ignorée dans les recherches en traductologie alors même que celui-ci remonte à la poésie épique du XII^e siècle. Shakespeare lui-même a utilisé la traduction comme outil dramatique et le cinéma s'est emparé du sujet dès ses débuts : les premiers films montrant des interprètes étaient même muets (*The Dragoman*, d'Edward Sloman en 1916, et *The Greek Interpreter*, adaptation du roman éponyme d'Arthur Conan Doyle par George Ridgewell en 1922), puis le premier film du cinéma parlant s'intitulait *Shalom el Torgoman* (comédie égyptienne de Togo Mizrahi de 1934) (Kaindl, 2014). En littérature, les interprètes et traducteurs en tant que personnages principaux restent rares jusque dans les années 1980 (Kaindl & Kurz, 2010). Ils étaient auparavant relégués au second plan et n'étaient pas jugés intéressants comme figures littéraires.

C'est durant l'époque post-coloniale que le rôle actif joué par les interprètes dans l'histoire a commencé à être davantage reconnu. S'ils ont été placés au centre de l'attention dès les années 1970, il a fallu attendre les années 1980 pour qu'ils soient véritablement visibles dans les récits fictionnels (Ben-Ari, 2010). L'essor des œuvres fictionnelles les représentant durant cette décennie est dû en partie à la mondialisation, puisque les interprètes représentent parfaitement les va-et-vient entre deux cultures (Kaindl, 2012). Andres (2015) note que de nombreux romans sur les interprètes sont parus dans les années 1990, même si Thiem écrit en 1995 que « the idea that the translator is a heroic figure has not yet come of age, either in literature or in the world at large » (p. 207). Thiem explique ce fait par le conflit suivant : un héros a par définition une grande estime de soi, alors qu'un traducteur se doit d'être modeste, accepter d'être en retrait pour entrer dans les mots de l'autre. Ainsi, un traducteur comme héros semble antithétique. Toujours selon Thiem, les premiers traducteurs que l'on pourrait qualifier d'héroïques sont ceux de la Septante qui ont traduit la Bible de l'hébreu vers le grec à Alexandrie. Cependant, jusque dans la littérature du début du XX^e siècle, on observe une absence flagrante de traducteurs, aussi le simple fait qu'ils apparaissent dans la littérature postmoderne mérite-t-il une explication et Thiem fournit deux raisons principales : (1) l'internationalisation de la littérature après la Seconde Guerre mondiale (de nombreux auteurs ont dû s'exiler à cause de celle-ci, apprendre une nouvelle langue et avoir recours à l'auto-traduction pour leurs textes ou à des traducteurs

professionnels, ce qui les a rendus conscients des paradoxes textuels qui émergent de la traduction) et (2) l'apologie de la traduction dans les écrits de Jorge Luis Borges. D'une façon générale, dans le monde actuel, la traduction (y compris l'interprétation) est omniprésente et par conséquent, il n'est pas surprenant qu'elle apparaisse comme thème littéraire ou outil dramatique dans la fiction, où elle peut jouer un rôle central de bien des manières (Kurz, 2014).

3.2. Le « tournant fictionnel » de la traductologie

Les recherches sur les interprètes et traducteurs dans la fiction ont pris leur essor dans les années 1990, suivant de près les tendances littéraires, à l'exception notable du domaine de la science-fiction, où on s'est intéressé un peu plus tôt à l'utilisation de machines pour la traduction automatique (Kurz, 2014). Else Vieira, dans un article de 1995, a été la première à utiliser le terme de « fictional turn » en science de la traduction, ce « tournant fictionnel » reposant sur l'analyse d'œuvres (littéraires et cinématographiques) pour améliorer la compréhension théorique du phénomène de traduction (Ben-Ari, 2010; Ben-Ari & Levin, 2016; Kaindl, 2018; Sarigül, 2023). Pour Kaindl et Kurz (2010), la véritable année phare des recherches sur le sujet est 2005, puisque trois ouvrages ont été publiés : *Wortklauber, Sinnverdreher, Brückenbauer? DolmetscherInnen und ÜbersetzerInnen als literarische Geschöpfe* par Kaindl et Kurz, *Fictionalising Translation and Multilingualism* par Delabastita et Grutman, ainsi que *Lost and Found in Translation* par Cutter.

Ce domaine de recherche a reçu beaucoup d'attention dans le monde germanophone (Delabastita, 2020), le premier colloque organisé par Kaindl sur la question ayant été tenu à Vienne en 2011 (*First International Conference on Fictional Translators and Interpreters in Literature and Film*).⁸ Il a conduit à la parution de *Transfiction: Research into the realities of translation fiction* (Kaindl & Spitzl, 2014), et a été suivi d'un second colloque (*Beyond Transfiction: Translators and (Their) Authors*),⁹ organisé par Ben-Ari à Tel Aviv à 2013. Kaindl et Kurz ont publié trois recueils d'études de cas (2005, 2008 et 2010) où sont analysés au total 73 textes évoquant des traducteurs ou interprètes. Nous pouvons donc affirmer, faisant écho à Delabastita et Grutman (2005), que l'augmentation du nombre de représentations fictionnelles de la traduction et du multilinguisme est indéniable, de même que l'intensification

⁸ Pour plus de renseignements, voir le site internet : <<https://transfiction.univie.ac.at/home/>>.

⁹ Pour plus de renseignements, voir le site internet :

<http://humanities1.tau.ac.il/tirgum_eng/index.php/component/content/article/5144-main/33-welcome>.

des recherches sur celles-ci. Dans une étude plus récente, Sarigül (2023, p. 14) énonce que « future studies on different aspects of translation theory and practice in fictional works in different literary systems will help us problematize and question stereotyped social beliefs about translation and translators and point to their distinctive role more overtly ». C'est ce que nous nous efforcerons de faire dans la deuxième partie de ce travail.

3.3. Genres concernés

De façon générale, la traductologie porte un intérêt croissant aux traducteurs en tant qu'individus, ce qui dénote que les recherches évoluent dans une direction plus humaine et personnalisée (Delabastita, 2020). Les textes de fiction analysés du point de vue de la traduction couvrent tous les genres, des best-sellers populaires aux nouvelles philosophiques de haut vol (Ben-Ari, 2010) et comprennent le théâtre, les romans, les nouvelles, les récits historiques, la science-fiction, la *chick lit*, la *gay lit*, la littérature expérimentale comme de masse, les histoires criminelles, d'amour et d'aventures (Kaindl & Kurz, 2010), ainsi que, dans le domaine cinématographique, les thrillers, les westerns et les comédies musicales. Même au-delà de la pure fiction, les interprètes et traducteurs sont présents dans les mémoires et les (auto)biographies (Kurz, 2014). Delabastita (2020) mentionne également l'exemple d'une série de nouvelles pour jeunes adolescents (*Fitting In*, par Anilú Bernardo, 1996), écrites du point de vue d'enfants d'immigrants qui sont appelés à interpréter pour leurs parents et qui ont de la difficulté à apprendre la langue de leur nouvelle patrie.

Dans le domaine de la littérature de jeunesse, un seul autre roman a fait l'objet d'une analyse par Andres (2008) : *Allô ?... ici l'interprète*, de Rossana Guarnieri (1967). Il s'agit cependant d'un livre qui cherche en premier lieu à faire découvrir le métier d'interprète (nous y reviendrons dans la section suivante). Les deux romans analysés dans ce travail, qui sont pour leur part avant tout des romans historiques et d'enquête, pourront ainsi apporter un éclairage différent sur la présentation de l'interprétation à des jeunes. Il n'est en tout cas pas exceptionnel que nos romans d'enquête aient recours à une interprète. En effet, étant donné que l'art de la narration repose largement sur la curiosité du lecteur, la traduction peut être utilisée à des fins de mystère et de suspens (Cadera & Pavić Pintarić, 2014, cité par Delabastita, 2020). De fait, la traduction joue assez souvent un rôle central dans les histoires criminelles et Strümper-Krobb (2009) tire un parallèle entre les traducteurs et les détectives : ces derniers collectent des preuves de manière à ce que leur version du crime concorde avec les faits réels, et de même, les traducteurs identifient la fonction, le sens et la forme d'un texte pour pouvoir le reconstituer en

langue cible de manière aussi fidèle que possible à la réalité. Selon Strümper-Krobb (2009, p. 106), les traducteurs permettent que les romans de détectives participent aux discussions de philosophie linguistique :

Die Einführung von Übersetzerfiguren bewegt die Texte aus dem engen Gattungsschema heraus; gerade durch diese Figuren leisten die Texte einen Beitrag zu metafiktionalen, sprach- und erkenntnisphilosophischen Diskursen, an denen der moderne und postmoderne Detektivroman so häufig beteiligt ist.

Elle ajoute que ces dernières décennies, les traductologues se sont efforcés de faire sortir les traducteurs de l'ombre en montrant comment, sous couvert d'invisibilité, ils se libèrent de leur rôle traditionnel de transposition purement mécanique et neutre, ou bien comment ils défient délibérément et explicitement cette invisibilité qui est la leur et contribuent ainsi activement aux réflexions sur la traduction.

3.3.1. Interdisciplinarité

Kaindl (2014) abonde en ce sens, puisque selon lui les textes fictionnels peuvent constituer une amorce favorable aux discussions théoriques avec des étudiants en traduction/interprétation en abordant par exemple les questions d'(in)fidélité, d'(in)traduisibilité, d'(in)visibilité. Les études sur l'interprétation nécessitent l'interdisciplinarité, sont enrichies par elle et doivent se baser sur des points de repère donnés par des connaissances non seulement en littérature, mais également en linguistique ou encore en psychologie cognitive (Andres, 2008). Les recherches en histoire de l'interprétation se fondent également parfois sur des œuvres littéraires des siècles passés, d'où l'on tente de glaner des informations sur la réalité historique du métier, les textes servant de sources à une sorte d'histoire sociale de la profession (Kaindl, 2014). À cause de la longue tradition des représentations fictives de traducteurs, l'historiographie de la traduction constitue un point d'intersection important entre la fiction et les études sur la traduction. Les œuvres fictionnelles sur des traducteurs et interprètes historiques, tout comme l'historiographie de la profession, placent les faits historiques dans un contexte narratif et peuvent illustrer les processus de sélection et d'arrangement des informations liés à une époque ou culture particulière (Kaindl, 2018). Notre série *Les protégées de l'empereur*, puisqu'elle n'a pas été écrite à l'époque même qu'elle met en scène, ne peut cependant pas être utilisée à des fins historiographiques.

3.4. Les fonctions narratives de l'interprète

Les interprètes et traducteurs fictionnels contribuent donc aux discussions sur la théorie de la littérature et sur les questions de philosophie linguistique. Strümper-Krobb (2009) note que dans les textes qu'elle a analysés, les langues impliquées dans le processus de médiation sont connues du lecteur, mais n'entrent en considération que comme phénomène culturel et philosophique et non pas linguistique ; les auteurs ne s'attachent pas aux problématiques interlangues, mais utilisent les langues comme concept abstrait et les voient comme un moyen de communication en fin de compte inadéquat. Les écrivains semblent par ailleurs tournés non pas tant vers une représentation objective du processus de traduction que vers une représentation subjective et émotionnelle de son impact sur les individus et les communautés : plus les questions de confiance, de loyauté ou de trahison, d'invisibilité, d'intraduisibilité et d'identité sont abordées, plus la représentation se fait subjective (Delabastita & Grutman, 2005). Chaque écrivain a en outre ses propres intentions narratives (Kaindl & Kurz, 2005), et selon Andres (2015, p. 160) « the image of the interpreter is deliberately moulded to meet the authors' own literary requirements – stereotypes and prejudices are propagated if they help to enforce the author's message. » Si les auteurs brossent un portrait déformé du métier, ce n'est pas forcément parce qu'ils sont mal informés : il semble qu'ils soient fascinés par la puissance de la langue, par la langue comme un moyen de changement, par le lien entre langue et vérité, par les chocs entre deux cultures (Andres, 2008).

Pour les auteurs contemporains, le traducteur est la figure idéale pour représenter le déplacement d'une culture à l'autre, une figure à travers laquelle le texte littéraire lui-même peut traduire les rouages du processus culturel complexe qu'est la traduction (Strümper-Krobb, 2003).¹⁰ Les traducteurs et interprètes sont ainsi utilisés pour traiter de questions plus vastes que leur tâche en elle-même : les malentendus, le soi et « les autres », la rencontre entre deux cultures. Tout ceci permet de réinterpréter les problèmes fondamentaux de notre existence (Andres, 2015; Kaindl, 2014). Andres (2008, p. 361) le dit bien : « Die Figur des Dolmetschers scheint als eine Kollektivmetapher zu fungieren, die ein anschauliches Bild für mehrere komplexe Systeme und Situationen abgibt. » Kaindl (2012) définit cinq fonctions que peut endosser la figure du traducteur, dont plusieurs peuvent coexister dans une même œuvre : (1) la fonction de caractérisation du personnage, qui reçoit certains traits sociaux, émotionnels et

¹⁰ Processus visible entre autres dans *Populärmusik från Vittula* de Mikael Niemi (Suède, 2000).

psychologiques et qui entre dans une certaine typologie (traître, bâtisseur de ponts, acrobate linguistique, personnage déraciné ou errant...) ; (2) la fonction symbolique, où le personnage sert de représentation à des questions sociales, historiques, philosophiques ou esthétiques d'une époque ou d'une société (par exemple la relation entre langue et réalité, ou la question de la communication) ; (3) la fonction métaphorique : le traducteur représente des processus culturels ; (4) la fonction métanarrative, où le processus de traduction est au centre de la narration et permet d'aborder les problèmes de traduction ; (5) la fonction métafictionnelle, par laquelle une œuvre est présentée comme la traduction d'une autre préexistante. Ainsi, la figure du traducteur permet de remettre en question l'authenticité et l'originalité de ce qui est présenté comme la réalité dans le texte, comme dans *Don Quichotte* ou *Le Nom de la rose* (Delabastita & Grutman, 2005; Strümper-Krobb, 2009).

Pour Ben-Ari (2010), la métaphore principale est celle de la voix : donner une voix aux autres, perdre sa propre voix.¹¹ Strümper-Krobb (2009) indique à ce propos que la figure de l'auteur et du poète a toujours été appréciée dans la littérature et fait partie de l'arsenal de personnages auxquels il est fait recours dans les romans de société, et qu'à l'heure actuelle, dans tous les genres et toutes les langues, leurs collègues "de second ordre", les traducteurs-interprètes, leur font concurrence, en revendiquant une voix qui soit plus qu'un simple écho. La traduction peut servir à tromper ainsi qu'à manipuler et cet aspect semble attrayant pour les écrivains, peut-être parce qu'il revêt de nombreuses possibilités d'intrigues intéressantes, de suspense et d'humour (Strümper-Krobb, 2003).¹² Au vu de toutes ces considérations, il apparaît que la visibilité des traducteurs-interprètes dans le discours fictionnel est bien plus qu'un symptôme de l'importance culturelle croissante de ce métier ou le reflet d'expériences biographiques d'auteurs contemporains (Strümper-Krobb, 2009). Le traducteur est une figure apte à incarner la réalité complexe du monde moderne et postmoderne et nous allons exposer pourquoi.

3.4.1. Incarnation du monde réel

La figure du traducteur peut être utilisée dans les textes littéraires pour dépeindre l'expérience d'un individu dans le monde actuel (Strümper-Krobb, 2009). Elle permet de commenter nos

¹¹ Voir entre autres : *Las dos orillas* de Carlos Fuentes (1993), *El intérprete* de Néstor Ponce (1998).

¹² L'humour est présent par exemple dans le roman *Corazón tan blanco* de Javier Marías (1992) : l'interprète s'ennuie durant une discussion entre deux chefs d'État qui n'échangent que des banalités et il décide alors de modifier les propos à sa convenance. Ou encore dans le film *La vita è bella* de Roberto Benigni (1997) : le père de l'enfant « interprète » les ordres de l'officier nazi dans le camp alors qu'il ne parle pas l'allemand. Les ordres sont ainsi tournés en dérision et la situation en est comique plutôt que dramatique.

valeurs socio-culturelles, l'état du monde (Delabastita & Grutman, 2005), ainsi que la conceptualisation des phénomènes de traduction dans une société, culture ou époque donnée.¹³ Elle sert également de tremplin à des réflexions plus profondes sur les liens entre traduction, culture et société (Kaindl, 2014). La fiction utilise les traducteurs pour chercher des réponses aux problèmes et conflits d'éthique, de société et de genres dans le monde, comme dans *The Interpreter* de Suki Kim (2003) (Sarigül, 2023). Elle reflète la ré-évaluation de la traduction en elle-même comme une expérience centrale du monde moderne (Wilson, 2007).

3.4.2. Bilinguisme

Ce monde moderne est fait de multilinguisme et d'allégeances culturelles complexes, comme l'écrit Cronin (2006, p. 177), « a condition which is arguably a much more widespread default value for much of humanity than any purist fantasy of single, monophone, national origin. » Les représentations littéraires du multilinguisme sont plutôt négatives, le bilinguisme étant condamné suivant l'idée de la *Sprachnation* (une langue, une nation) qui a émergé au XIX^e siècle et qui promeut une idéologie du monolinguisme national (Andres, 2008). Au cours de l'histoire, de nombreux interprètes étaient ce qu'Andres (2008) appelle « semi-bilingues » : ils avaient des connaissances lacunaires des langues étrangères, par opposition aux bilingues « primaires » (ayant appris deux langues avant l'âge de quatre ans) et « secondaires » (ayant appris une deuxième langue après quatre ans, dans laquelle l'expression est plus restreinte). Dans les représentations fictives, les « semi-bilingues » ne sont pas représentés (Andres, 2008) et la plupart des interprètes sont bilingues de naissance, alors que dans la réalité, les interprètes ont souvent dû apprendre leurs langues de travail en partant de zéro (Ben-Ari, 2017).

Les interprètes, qu'ils soient bilingues de naissance ou non, doivent apprendre à connaître deux (ou plusieurs) cultures, se confronter à leur propre biographie (peut-être que des événements douloureux les ont menés au multilinguisme), faire preuve d'autoréflexion, d'ouverture, de confiance en soi et de différenciation (quel domaine de la vie est régi par quelle langue/culture ?). Tout ceci exige une grande stabilité interne, de se sentir bien physiquement et psychologiquement, d'être équipé pour mener activement ces réflexions, puisqu'une langue est une façon de voir le monde et en maîtriser plusieurs oblige en quelque sorte à avoir un caractère ambivalent et partagé (Andres, 2008). Peu d'auteurs décrivent la bi-culturalité comme une chance. Elle est souvent plutôt négative (Andres, 2015) et dans certaines œuvres, des jugements

¹³ Au travers de films comme *Lost in Translation* de Sophia Coppola (2003).

de valeur sont portés sur les langues, comme dans la pièce de théâtre *Translations* de Brian Friel, où l'interprète irlandais dit lui-même qu'il « translate[s] the quaint, archaic tongue you people persist in speaking into the King's good English » (cité par Cronin, 2006, p. 76). Autre exemple, l'interprète Silvia Broome dans le film *The Interpreter* de Sydney Pollack est très isolée, sa connectivité linguistique et culturelle (entre les États-Unis, l'Afrique du Sud et le pays fictif de Matobo, et entre les langues européennes et indigènes africaines) a mené à une curieuse forme d'isolement, ses amis ne la connaissant pas vraiment (Cronin, 2006).

3.4.3. Entre-deux

Même si, selon Andres (2008), une double appartenance culturelle ne signifie pas forcément de se trouver dans le vide, mais plutôt d'avoir deux jambes qui procurent une unité intérieure (le poids de l'être étant réparti tantôt sur l'une tantôt sur l'autre), la littérature décrit la rencontre entre deux cultures comme dommageable pour l'identité. Considérer « l'entre-deux » comme une ouverture, une aubaine, un enrichissement, semble impensable chez beaucoup d'auteurs. Wilson (2007) ajoute que, contrairement aux traductologues qui voient le traducteur comme l'incarnation d'une transculturalité réussie, comme une personne capable de naviguer sans biais entre les cultures, les auteurs contemporains l'associent à un état d'instabilité. Les traducteurs fictionnels « are often portrayed as wanderers between languages, countries and cultures, who adopt their professional role as mediator as a consequence of their departure from their native country » (Strümper-Krobb, 2003, p. 119).¹⁴ En particulier dans les romans traitant de l'interprétation simultanée, on a recours au stéréotype de l'itinérant, sans patrie, sans racines, sans liens émotionnels, vide à l'intérieur, qui a perdu sa langue maternelle et son appartenance culturelle, autant d'éléments qui mènent à une désorientation, à l'insécurité et au mépris de soi (Andres, 2008, 2015; Kurz, 2008).¹⁵

Cette image est due en partie à la mondialisation, qui a entraîné la pluralisation, l'individualisation, la digitalisation, la mobilité (Kaindl & Kurz, 2010). Puisque la littérature et le cinéma ne sont jamais détachés de la société, mais réagissent à ses développements, changements et bouleversements, les interprètes et traducteurs symbolisent cet entre-deux permanent induit par la mondialisation (Kaindl, 2014). Le besoin permanent de traduction qui l'accompagne a un impact sur la construction de l'identité, qui n'a plus lieu au sein d'espaces

¹⁴ Par exemple dans *The Translator* de Just Ward (1991).

¹⁵ Entre autres dans *The Interpreter* de Suzanne Glass (2000) et *Between* de Christine Brooke-Rose (1968).

culturels bien définis (Kaindl & Kurz, 2010). Grâce, entre autres, aux interprètes qui n'ont pas d'existence propre et qui sont plutôt en constante évolution et agitation, qui vivent en apesanteur, dans un « entre-deux », et n'ont pas d'identité (Andres, 2008), la traduction est devenue, dans la fiction, la métaphore maîtresse qui incarne notre condition humaine actuelle et évoque notre quête d'appartenance dans un contexte changeant où les structures sociales sont fluides et où nous sommes à la recherche d'un point fixe (Delabastita & Grutman, 2005; Kaindl, 2014).

3.4.4. Identité

Thème récurrent, la crise identitaire de l'interprète fictionnel est souvent déclenchée par le caractère mécanique de la traduction et par l'abnégation qu'elle demande (Strümper-Krobb, 2009). La littérature contemporaine s'intéresse à la question de l'identité, utilisant des personnages dont les identités fragmentées reflètent le monde moderne lui-même fragmenté (Strümper-Krobb, 2003).¹⁶ Différents niveaux servent à traiter cette problématique : les temps de changements sociaux, tels que les migrations, les guerres, les bouleversements économiques, religieux et politiques ; la complexité de la situation éthique et morale du traducteur puisqu'il est « entre-deux » ; le stress émotionnel dû au déracinement ; le conflit de création relatif à la relation entre auteur et traducteur (ce dernier suit-il simplement ce que d'autres disent ou est-il lui-même créatif et indépendant ?) (Kaindl, 2014). Thiem (1995) ajoute un autre motif de crise identitaire : la traduction nécessite une perte de soi ou y mène. Or une identité stable est essentielle au métier d'interprète qui demande de faire preuve d'une pensée différenciée, de créativité, de flexibilité, d'autocritique et de prendre des responsabilités et des décisions facilement (Andres, 2008). Une crise identitaire n'est pas bénéfique à l'interprète.

3.4.4.1. Construction de l'identité

Andres (2008) s'est beaucoup intéressée à l'identité des interprètes de fiction. Selon elle, l'identité est l'ensemble des caractéristiques qu'une personne s'approprie au cours de sa vie et qui construisent sa personnalité et son caractère. Le développement de l'identité est influencé par l'entourage et repose sur la reconnaissance d'autrui envers soi, cette reconnaissance s'obtenant par le respect de normes sociales et par l'internalisation de divers modèles d'identification sociale (ce qui permet de remplir les attentes sociales, ou de s'élever contre

¹⁶ C'est le cas par exemple dans les romans *Lost in Translation* de Eva Hoffman (1998) et *Die gläserne Stadt* de Natascha Wodin (1989) (Strümper-Krobb, 2009).

elles). Étant donné que l'identité se construit au travers d'une longue évolution, si celle-ci n'est pas complète, on assiste à une perte d'identité. Les personnages de fiction qui cherchent à s'intégrer seulement dans le présent (détachés de tout passé) échouent, à l'inverse de ceux qui s'appuient sur leurs racines spirituelles, sur leur identité, en connaissant leurs liens d'appartenance, et qui réussissent à bâtir des ponts entre le présent et le passé (Andres, 2004).

3.4.4.2. *Impact de la langue sur l'identité*

Il est incontesté que la langue constitue un signe d'identité. Il est naturel que l'on tende à vouloir conserver sa langue maternelle. On est cependant parfois amené à apprendre une nouvelle langue, dans un but professionnel par exemple, ou selon les circonstances de la vie (si l'on se trouve dans une zone linguistique limitrophe) et il n'est pas prouvé que le multilinguisme ait des conséquences négatives sur l'identité (Andres, 2008). Si la langue contribue à ce qu'on se forge une identité, elle n'en est pas pour autant une composante stable. Elle joue un rôle relatif, lié à d'autres aspects culturels. Dans les œuvres fictionnelles pourtant, le sentiment d'appartenance à une langue est un élément essentiel, voire une condition à une identité intacte. Et comme le personnage de l'interprète ne s'oriente pas à une seule langue, il souffre d'un déficit d'identité (Andres, 2008). Dans la réalité, un individu peut, d'un côté, être étranger à la langue que les autres parlent autour de lui et ne pas ressentir d'appartenance linguistique solide, ce qui entraîne une perception scindée de lui-même et un manque de confiance (Strümper-Krobb, 2009). D'un autre côté, Strümper-Krobb (2003, p. 115) estime que le multilinguisme peut conduire à un sentiment d'appartenance à une « communauté mondiale » :

While any sense of self necessarily implies a distinction from others, thus creating boundaries, the willingness to become actively involved in communication across such national, linguistic or cultural boundaries is for many of us an important aspect of our identity, an integral part of our belonging to a global community.

Andres (2008) ajoute cependant que les traducteurs fictionnels connaissent un manque dans leur vie : ils sont habités par des langues qui ne sont pas les leurs. Ils utilisent les mots des autres, passant par les histoires qu'ils racontent pour se forger une identité.

3.4.5. Parler pour les autres

La métaphore de la voix, que nous avons déjà mentionnée, est répandue dans la littérature. En parlant pour les autres, les interprètes camouflent leur manque d'identité.¹⁷ C'est un détour qu'ils doivent emprunter pour parvenir à leur but qui est de trouver leur propre voix, leur propre identité (Andres, 2008). Ils sont « sprachkundig und doch sprachlos » (Andres, 2004, p. 15). Dans les œuvres analysées par Andres (2008), tous les interprètes présentent une déformation identitaire à degré variable (plus forte pour la simultanée que la consécutive). Le vide intérieur de l'interprète contraste avec le multilinguisme qui n'est rien d'autre qu'une tentative d'éviter la confrontation avec soi-même, sa propre langue. Chez l'interprète bilingue, qui a été forcé d'apprendre une langue pour survivre, l'identité est davantage faussée puisqu'il fait l'expérience de l'exclusion, se sent différent, perçoit une menace pour son identité. Le bilingue « de plein gré », lui, dispose généralement d'un *moi* assez fort (*Ichstärke*), d'un sentiment d'appartenance suffisamment puissant pour que son développement identitaire demeure intact lors de la confrontation de deux cultures. Si, à l'inverse, son *moi* est trop faible, le fait que les clients ne s'intéressent pas à la personne qu'est l'interprète (ils l'utilisent simplement) peut aggraver la crise identitaire.

L'interprète de consécutive (toujours dans la fiction) subit moins de crises identitaires puisque sa fonction est plus immédiate ; il n'est pas un simple automate, mais plutôt un acrobate linguistique. Il n'est pas « personne », mais un individu divisé en deux parties et c'est cette division qui peut appeler une crise identitaire, car il est en recherche d'appartenance (à une langue, un lieu, une communauté). Dans la réalité, la consécutive ne représente pas forcément un déchirement interne, le multilinguisme n'est pas forcément un poids pour l'identité. Celui-ci peut même se révéler positif, renforcer la confiance en soi et la personnalité, mais cet aspect n'est presque jamais représenté dans la littérature (Andres, 2008).

De façon générale, dans les représentations littéraires, le bilinguisme et la vie entre deux cultures ont des effets négatifs sur le développement de l'identité (manque d'orientation, insécurité). Si la durée de confrontation avec l'autre culture est brève, l'interprète réussit à revenir à son origine et retrouver la confiance en soi. Il reconnaît son appartenance et dépasse

¹⁷ C'est le cas dans le film *Le Traducteur* de Rana Kazkaz et Anas Khalaf (2020). Le personnage principal y est en réalité interprète et on lui reproche d'être un planqué pour avoir fui le régime syrien et de se cacher derrière les mots des autres en Australie, où il vit, à l'inverse de son frère, qui, lui, est toujours en Syrie et qui manifeste haut et fort.

la crise identitaire sans dommages. Si l'interprète vit durablement dans un environnement étranger, le conflit identitaire est accentué et plus dur à résoudre. Il en découle une rupture avec l'une ou l'autre culture, mais alors le *moi* se divise et appartient aux deux cultures. Si l'interprète n'arrive pas à jeter des ponts entre celles-ci, il échoue dans son métier qui n'est que le reflet de son état intérieur. S'il réussit à lier les deux mondes, il peut renoncer à son métier qui, pour les observateurs externes, ne servait qu'à cacher son déchirement et son manque de voix (Andres, 2008).¹⁸ Lorsqu'un interprète ou un traducteur fictionnel finit par trouver « sa voix », ou qu'il réussit à être promu au statut tant désiré d'auteur, il relègue la traduction à un statut secondaire (Ben-Ari, 2010), ce qui n'est pas exactement propice à la promotion de l'image du métier dans la fiction.

3.5. Image du métier

Quelle est-elle donc, l'image du métier transmise par la fiction ? On décrit souvent les interprètes et traducteurs comme des « voleurs de mots », des « détourneurs de sens », des traîtres, des acrobates linguistiques, des constructeurs de ponts. Toutes ces descriptions véhiculent certains mythes, clichés et préjugés ancrés dans la société (Kaindl & Kurz, 2005). Les clichés ne sont pas nécessairement une mauvaise chose : ils permettent de réduire des systèmes complexes à une image parlante et de populariser des savoirs spécifiques (Andres, 2008).

Un courant du « tournant fictionnel » en traductologie met l'accent sur la comparaison entre le réel et le fictionnel (Kaindl, 2014). Cependant, lorsque les analyses de textes littéraires cherchent à déterminer si les scènes d'interprétation sont réalistes, celles-ci doivent avant tout être plausibles et ne doivent pas nécessairement s'être produites dans la réalité (Kaindl & Kurz, 2005). Lors de la lecture, le portrait que la fiction dresse d'une profession quelconque est presque toujours comparé à la réalité (Kaindl, 2014). Ainsi, il est important d'étudier ce portrait. Dans le recueil de Kaindl et Kurz de 2005, par exemple, l'analyse des textes ne porte pas uniquement sur la fonction narrative des traducteurs-interprètes, mais également sur la description des conditions de travail et le lien avec la réalité du métier. Il est cependant impératif de garder à l'esprit que la littérature ne se réduit pas à une représentation fidèle du monde du travail. Comme dans le cas des fictions sur le corps médical ou les thrillers juridiques

¹⁸ Par exemple dans *Die Dolmetscherin* de Ágnes Gergely (1983) et *Wesire und Konsuln* de Ivo Andrić (1945) (titre original bosnien : *Travnička hronika. Konsulska vremena*, en français *La Chronique de Travnik*).

(*courtroom thriller*), on ne peut pas s'attendre à ce que les œuvres sur les interprètes fournissent un portrait tout à fait réaliste de la profession (Kurz, 2007, 2008).

3.5.1. Réalisme

Même dans les œuvres où le tableau est plutôt réaliste, on trouve souvent des détails irréalistes. Ainsi Conan Doyle, dans *The Greek Interpreter* (1893), peint un portrait crédible d'un interprète communautaire/de tribunal au tournant du siècle, sauf en ce qui concerne le nombre de langues : l'interprète dit parler « nearly all languages » (Kurz, 2007). Ou Suzanne Glass, dans *The Interpreter* (2000), qui décrit des conditions de travail réalistes en cabine, mais le stress ressenti par l'interprète est exagéré : elle entend des voix des heures après être sortie de cabine, s'enfonce les ongles dans la paume jusqu'au sang (Kurz, 2007).

Certains traits présentés dans la fiction sont irréalistes, comme les interprètes qui se mettent à interpréter tout ce qu'ils entendent (comme les annonces du pilote dans l'avion) (Andres, 2008), ou les interprètes qui sont seuls en cabine, totalement invisibles, qui doivent traduire les documents écrits de la réunion et participer à l'organisation de la réunion, etc. (Kurz, 2008). Le lecteur est ainsi confronté à une image déformée de la profession. Dans une œuvre décrite par Kurz (2007), l'interprétation de conférence est décrite comme un métier fantastique, qui ne demande aucune formation et qui permet de devenir riche en un rien de temps, sans trop d'effort pour peu qu'on ait du talent. Le mythe du nombre de langues de travail des interprètes (jusqu'à 12 !) est également très répandu, entre autres dans le roman *Travesuras de la niña mala* de Mario Vargas Llosa (2006) (Kurz, 2007, 2008). Dans la littérature, les compétences linguistiques des interprètes ne sont pas de la première importance. L'interprète est généralement érudit, maîtrise admirablement ses langues et jouit le plus souvent d'une formation adéquate, alors qu'historiquement, il était souvent considéré négativement car ses compétences linguistiques étaient déficientes, tout comme son éducation (Andres, 2008). Ben-Ari (2017) a analysé les commentaires d'interprètes professionnels sur internet et a observé une discrédence entre leur satisfaction de ce que l'interprétation soit au centre de l'attention littéraire et leur avis critique sur la représentation fictionnelle du métier, jugée peu réaliste.

3.5.2. Machine ou perroquet

Les interprètes sont en effet souvent décrits comme des individus effacés (même en consécutive), des machines linguistiques, qui font du mot pour mot, qui ne pensent pas, qui

connaissent les équivalents mais ne comprennent pas le contenu du discours. Ils sont des perroquets qui traduisent de manière absente¹⁹ (Andres, 2008; Kurz, 2007), ils s'apparentent à des machines qui crachent des mots automatiquement et qui ne sont « personne » (surtout en simultanée) (Andres, 2015). On ne trouve souvent pas un seul mot sur le fait que l'analyse du message et la compréhension sont impératives à l'interprète (Kurz, 2007).²⁰ De plus, le manque de créativité de l'interprète mène à un rétrécissement de l'esprit (Andres, 2008). Sarigül (2023) écrit aussi que la créativité et les prises de décision promptes de l'interprète ne sont pas soulignées, ce qui renforce l'image invisible de l'interprète. Nous savons cependant, comme le rappelle Kurz (2014, p. 216), que les interprètes ne sont « by no means automatic language converters, language computers of intelligent parrots, but act as cultural mediators, helpers, gatekeepers and power brokers ».

3.5.3. Pouvoir

Dans la littérature, deux visions du pouvoir de l'interprète s'opposent : la traduction positive, comme une aide altruiste à la communication et comme moyen de relier les peuples, et la traduction négative, comme exploitation du traducteur par les autres, comme processus pouvant potentiellement être utilisé pour tromper et manipuler. La traduction est représentée comme une activité sous-cotée, et en même temps suspecte, qui peut servir à obtenir une forme de contrôle et de pouvoir (Strümper-Krobb, 2009). Le pouvoir se joue toujours dans des relations interpersonnelles et est toujours négatif : il faut se méfier des interprètes et on ne fait pas mention de caractéristiques positives qui contrebalanceraient l'image négative que l'interprète reçoit par ce pouvoir (Andres, 2008). Selon Delabastita (2020), le pouvoir du traducteur, dans la fiction comme dans la vie réelle, peut être évalué par deux aspects : l'importance intrinsèque du message et la distance entre les deux langues et cultures qui entrent en contact via le traducteur. Le traducteur-interprète joue un rôle crucial dans la communication et a une double fonction de premier destinataire et de deuxième émetteur, selon le schéma de (Delabastita & Grutman, 2005, p. 19) :

Sender 1 → Text 1 → Receiver 1 = TRANSLATOR = Sender 2 → Text 2 → Receiver 2

The model visualises the translators' central position and thus evokes the enormous power and responsibility they have in multilingual communication. The survival of a text, the success of a business deal, the future of a refugee, even human lives may depend on how translation is handled.

¹⁹ Par exemple dans *Simultan* de Ingeborg Bachmann (1972) et *The Interpreter* de Suzanne Glass (2000).

²⁰ Par exemple dans *The Summer before the Dark* de Doris Lessing (1973).

3.5.4. Partialité

Certains interprètes fictionnels, comme Suzy Park dans *The Interpreter* de Suki Kim (2003), se défont de leur souci de traduire de manière équivalente et commencent à utiliser leur pouvoir pour des questions personnelles et éthiques (Sarigül, 2023). Les fictions sur la traduction traitent moins des distorsions minimales inévitables impliquées dans toute traduction que des abus délibérés de la part du protagoniste qui, puisqu'il intervient sur le texte « à retardement » (dans un second temps), peut utiliser cette position privilégiée pour des desseins personnels ou idéologiques (Thiem, 1995). Le traducteur-interprète a plusieurs raisons de ne pas traduire fidèlement : il peut agir à des fins personnelles, comme mentionné, ou se ranger du côté de la partie la moins privilégiée dans l'échange (comme dans le roman de Suki Kim),²¹ ou tenter de manipuler (comme dans *Astérix et les Goths*, 1963) (Kurz, 2014). Andres (2008) dégage trois motifs de manipulation de la part des interprètes : (1) l'intention est de réaliser leurs propres intérêts, mais qui sont d'ordre immatériel (obtenir la sympathie d'une femme, ou comprendre des événements du passé). L'interprète n'entre pas en conflit de loyauté, il conserve une certaine indifférence face aux participants à la discussion. (2) Les intérêts personnels peuvent être orientés vers le matériel (ascension sociale, influence, prospérité). Dans ce cas, les interprètes se sont détournés de leur culture d'origine, mais n'ont pas encore de sentiment d'appartenance envers la nouvelle culture. (3) Les émotions peuvent mener à la partialité : l'interprète est partial, mais non par intérêt personnel. Il peut défendre ou rejeter l'un ou l'autre participant à la discussion parce qu'il est attaché à sa culture d'origine ou parce qu'il s'identifie à la discrimination subie par l'un des participants. Il est intéressant de noter que les infidélités des interprètes ne sont que très rarement découvertes. Ceci s'explique par le fait que les auditeurs ne peuvent pas juger de la qualité puisqu'ils ne comprennent pas la langue originale. Ils ne peuvent juger que de « l'emballage » final (Kurz, 2014). Dans ces trois catégories de motifs, l'interprète est toujours stigmatisé comme étant un trompeur, un félon (Andres, 2008). Le métier semble donc faire l'objet de représentations le plus souvent négatives, l'interprète étant un marginal (Ben-Ari, 2010), ce qui correspond à la vision historique également, qui veut que l'interprète soit un espion, un informateur de l'ennemi et fasse l'objet de suspicion, voire d'hostilité (Cronin, 2006).²² Suivant Kaindl (2018), il semble raisonnable d'admettre que les

²¹ Un autre exemple de ce cas de figure se trouve dans le film *The Terminal* de Steven Spielberg (2004).

²² C'est le cas dans le film *Quo vadis, Aida ?* de Jasmila Žbanić (2020), film bosnien où l'interprète dans le camp de l'ONU à Sarajevo tente d'utiliser les informations qu'elle apprend en interprétant pour sauver sa famille du massacre.

représentations fictionnelles des traducteurs et interprètes forgent nos attitudes et attentes envers eux : ils souffrent le plus souvent, sur le plan psychologique, d'une crise identitaire résultant du multilinguisme, du manque de racines culturelles et des conditions de travail frustrantes. Tout ceci n'améliore pas l'image publique du métier. Cette image déformée et avant tout négative véhiculée dans la littérature agit sur le lectorat et elle risque d'être acceptée sans remise en cause comme étant une représentation plus ou moins fidèle de la réalité (Andres, 2008).

3.6. Conclusion

Andres (2008) tire trois conclusions de ses analyses : (1) les œuvres sur l'interprétation consécutive (de dialogue) sont marquées par l'opportunisme, l'individualisme et la soif de pouvoir des interprètes, plus que celles sur la simultanée où ils perdent plutôt leur identité et leur personnalité. (2) Les auteurs n'ont pas recours à la figure de l'interprète pour ficeler une intrigue sur le métier lui-même, mais l'utilisent comme métaphore collective pour évoquer des sujets liés à la langue et l'identité (présenter des situations complexes de manière plus divertissante). (3) L'image des interprètes (leurs traits de caractère, leur comportement) dans la littérature correspond à leur image historique. En effet, ils personnifient des conflits existentiels car au cours de l'histoire, ils ont toujours réuni des caractéristiques ambivalentes :

They are invisible and ubiquitous, subordinate and powerful, faithful and dubious, oppressed and uncontrollable, and they can enable or prevent communication - in other words, they are changeable, oscillating beings that are hard to grasp because they are constantly in motion and have so many layers to them. (Kaindl, 2014, p. 9)

Ils peuvent être utilisés pour traiter des thèmes comme le déplacement, la perte de soi et la manipulation (Wilson, 2007) et sont présents dans tous les genres de la littérature contemporaine et dans toutes les langues : ils sont tantôt des trompeurs, des falsificateurs, des détenteurs de pouvoir ou des victimes de conflits de pouvoir, tantôt des individus sans racines, des caméléons à l'identité changeante (Strümper-Krobb, 2009). Nous avons surtout insisté sur les représentations littéraires, mais dans le cinéma aussi, la traduction est présentée comme un phénomène ambigu (incapacité à communiquer, être livré à une médiation imprécise ou potentiellement falsifiée à dessein, être perdu dans le monde actuel multilingue et interculturel, etc.). Elle incarne en même temps des compétences culturelles et linguistiques admirées, une supériorité et un certain pouvoir, qui peuvent susciter tant l'admiration et l'envie que la méfiance et le doute (Strümper-Krobb, 2009). Il se dégage que la traduction et l'interprétation dans la fiction gravitent autour de nombreux thèmes et clichés, dont Kaindl et Kurz (2005)

dressent une liste non exhaustive : déracinement, perte de sa patrie, isolement, errance entre deux mondes, marginalité, perte de sa langue maternelle, souffrance à cause des langues, intraduisibilité, loyauté, discrétion, confiance, fiabilité, dépendance, éthique du métier, secret professionnel, potentiel de manipulation, pouvoir, abus de pouvoir, filtrage des informations, mauvaise traduction intentionnelle, talent naturel, invisibilité, perte de l'identité, l'interprète comme "bonne à tout faire" ou ordinateur linguistique neutre/invisible/sans pensées, perroquet...

4. PRÉSENTATION DES ŒUVRES ET MÉTHODOLOGIE

Avant de passer à l'analyse de nos deux romans, il est nécessaire de présenter leur intrigue, ainsi que l'auteure, et d'exposer la méthodologie appliquée.

4.1. L'auteure

Évelyne Brisou-Pellen, née en 1947, a grandi à Meknès au Maroc, puis est revenue avec ses parents à Rennes, en Bretagne, où elle habite toujours (Collinot, 2013). Elle a étudié les lettres modernes à Rennes puis a entamé une carrière d'enseignante, interrompue par la naissance de ses enfants. Elle a ensuite commencé à écrire et n'a pas cessé depuis (Brisou-Pellen, 2024b). Auteure jeunesse prolifique (en 2018 : 160 textes parus, 6 millions de ventes) (Brisou-Pellen, 2024e), elle figure dans le *Dictionnaire du livre de jeunesse* (Nières-Chevrel & Perrot, 2013). Son premier texte publié s'intitule *Monsieur Jour et Madame Nuit* (1978), et son premier roman *Le mystère de la nuit des pierres* est paru en 1980. Elle a remporté le Grand prix du livre pour la jeunesse en 1985 pour *Prisonnière des Mongols*. Son dernier livre en date est paru en 2022 (Brisou-Pellen, 2024a) et certaines de ses histoires ont été traduites dans 19 langues au total²³ (Brisou-Pellen, 2024d). Brisou-Pellen souligne qu'elle n'écrit pas « pour les enfants » :

Il se trouve que les sujets qui me plaisent, l'âge des personnages que j'aime mettre en scène et mon style font que les romans sont accessibles à des jeunes. Toutefois, si les adultes n'avaient pas également du plaisir à les lire, ce serait pour moi très mauvais signe... Un roman, s'il est bon, doit pouvoir plaire à tous. (Brisou-Pellen, 2024e)

Brisou-Pellen aborde de nombreux genres dans ses écrits : le roman fantastique, le policier, le roman d'humour, la science-fiction fantaisiste. Elle affiche cependant une prédilection pour les romans historiques (toutes époques). Elle conduit des recherches détaillées pour reconstituer un cadre, une atmosphère, grâce à des détails de la vie quotidienne. Selon Collinot (2013, p. 140), « [s]on héros idéal est un garçon d'une douzaine d'années, parce que c'est l'âge de tous les possibles et parce qu'un garçon, à toutes les époques, a plus de liberté d'action qu'une fille ». On remarquera que les héroïnes de la série *Les protégées de l'empereur* font donc plutôt figure d'exception. Bien qu'elle n'ait pas suivi de formation en histoire, Brisou-Pellen raconte : « D'autres historiens m'ont avoué avoir acheté un de mes romans en se préparant avec délectation à y trouver des énormités... et en avoir été pour leurs frais. » (Brisou-Pellen, 2024c).

²³ À savoir : allemand, brésilien, breton, bulgare, catalan, chinois, coréen, danois, espagnol, anglais (États-Unis), grec, hongrois, italien, lituanien, polonais, portugais, tchèque, slovène, vietnamien.

Elle accorde également une grande attention à la façon qu'ont ses personnages de s'exprimer (Brisou-Pellen, 2024c), d'où sans doute son souci de la vraisemblance linguistique dans *Les protégées de l'empereur* (les personnages de la cour de Charlemagne doivent parler la bonne langue suivant la région d'où ils proviennent). L'auteure indique qu'elle a choisi pour Alaïs la fonction d'interprète de Charlemagne non pas tant par souci d'exactitude historique, mais pour qu'elle soit au courant de beaucoup de choses et qu'elle puisse participer davantage à l'action (É. Brisou-Pellen, correspondance privée, 29 février 2024). Elle s'est documentée sur l'époque carolingienne, mais souligne que l'essentiel des sources est en latin :

Pour la documentation, elle est très mince sur cette époque, et les textes qui nous restent sont largement hagiographiques, on ne peut donc pas trop s'y fier. Je n'ai rien de précis sur les interprètes au temps de Charlemagne en particulier, je sais juste que, dans ces époques anciennes, on devait très souvent faire appel à eux, car les langues étaient multiples — avec même des variantes entre chaque tribu, chaque contrée, parfois chaque village. C'est d'ailleurs pourquoi, chez les gens cultivés, les échanges se faisaient en latin. [...]

Rappelons aussi que les textes étaient écrits uniquement en latin, et que nous ignorons absolument tout de la langue parlée. (É. Brisou-Pellen, correspondance privée, 29 février 2024)

4.2. Résumé de l'intrigue

La série *Les protégées de l'empereur* est recommandée dès onze ans (Brisou-Pellen, 2024a). Les deux premiers tomes ont pour personnage principal Alaïs, qui a treize ans, qui fréquente l'école du palais d'Aix-la-Chapelle, mais travaille aussi en tant qu'interprète. Elle fait donc partie de ces personnages-enfants typiques des romans de jeunesse : ils ont le même âge que les lecteurs qui peuvent facilement s'identifier à eux, mais ils mènent souvent une vie d'adulte, puisqu'ils sont libérés de la tutelle parentale. L'autonomie du personnage et « son statut proche de l'adulte le porte[nt] à s'occuper de choses sérieuses: il dénoue des situations difficiles, élucide des intrigues qui tiennent en échec les "grands" » (Vinson, 1985, p. 106). C'est précisément le cas d'Alaïs, orpheline, qui tente de faire la lumière sur une mort mystérieuse.

4.2.1. Tome 1 : *Meurtre au palais*

Le roman débute par la découverte d'un cadavre dans la piscine du palais par Alaïs, son amie Rothilde (l'une des filles de Charlemagne) et Loup, un garçon de l'école. Le mort réveille chez Alaïs des souvenirs confus et elle se demande si elle le connaît de son passé. Alaïs a en effet un parcours de vie sinueux et ignore sa véritable ascendance qui n'est dévoilée qu'à la fin de *Meurtre au palais*. Il convient d'exposer sa biographie puisqu'elle est centrale dans l'intrigue.

Au début du roman, Alais pense être la fille du comte Adalbert et de dame Émine, des nobles francs qui s'étaient installés à la forteresse de Wisburg prise aux Bavaois rebelles :

Elle avait treize ans et elle avait déjà vécu trois vies. D'abord dans la forteresse gouvernée par son père, en Bavière ; puis chez le préfet Gérold, qui l'avait recueillie à la mort de ses parents ; enfin ici, à la cour de l'empereur Charles, où elle résidait depuis cinq ans. (p. 7-8).

Cependant la réalité est encore plus complexe : elle est la fille du duc Tassilon, le cousin de Charlemagne, qui régnait sur la Bavière, alliée du royaume des Francs. Tassilon s'est révolté et souhaitait l'indépendance de la Bavière. La forteresse de Wisburg, où habitait Alais avec sa nourrice, a été prise par le comte Adalbert, un Franc. Cet épisode sert de prologue au récit : sa première nourrice a tenté de fuir avec elle la forteresse attaquée en empruntant un tunnel, mais elle a été transpercée d'une épée. À cette époque, « Alais avait trois ans, elle n'avait jamais connu ni son père [Tassilon] mort avant sa naissance, ni sa mère morte en la mettant au monde » (p. 225). Comme Adalbert ne pouvait concevoir d'enfant avec son épouse dame Émine, ils ont épargné la vie de la petite Alais et l'ont fait passer pour leur fille. Cependant, Adalbert est mort lorsqu'elle avait cinq ans, et Émine lorsqu'elle en avait six. Elle a été recueillie par le préfet de Bavière, Gérold, le beau-frère de Charles, qui est également décédé peu de temps après et Charles l'a alors prise sous son aile, faisant d'elle son interprète à Aix-la-Chapelle.

Voici une représentation récapitulative des différentes étapes de la vie d'Alais, dont elle ignore la première :

<i>(Née en 789)</i>	
(0-3 ans)	Wisburg, Bavière : Duc Tassilon, cousin de Charles (mort contre les Francs) <i>Première nourrice, mariée au chef de la garde</i>
↓	792 : prise de la forteresse par les Francs (la première nourrice est tuée)
(3-6 ans)	Wisburg, Bavière : Comte Adalbert (mort contre les Saxons) et dame Émine <i>Deuxième nourrice, Bertrade (amie de la première)</i>
↓	
(6-8 ans)	Bavière : Gérold, beau-frère de Charles, préfet de Bavière (mort contre les Avars) <i>(Bertrade)</i>
↓	
(8-13 ans)	Aix-la-Chapelle : Cour de Charlemagne <i>(Bertrade)</i>
<i>(Intrigue en 802)</i>	

Tableau 1 : Biographie d'Alais

Reprenons le cours du roman : il s'avère que le mort de la piscine n'est autre que le chef de la garde de Wisburg, le mari de la première nourrice. Il est venu à la cour de Charles dans l'espoir d'y découvrir Alaïs et de lui faire épouser un Bavarois pour qu'elle fasse renaître la lignée Tassilon et la lutte indépendantiste. Lorsque Bertrade, la seule qui sache qu'Alaïs est la fille de Tassilon, reconnaît le chef de la garde, elle craint pour la vie d'Alaïs et assomme ce dernier avant de le noyer dans la piscine. Il avait fouillé la bibliothèque (laissée sens dessus dessous) et volé l'acte de soumission de Tassilon à Charles, ainsi que l'acte par lequel Charles confiait la forteresse de Wisburg à Adalbert. Ces documents, liés à Alaïs, avaient été récupérés par Bertrade avant qu'elle ne jette le corps à l'eau.

Charles arrive au palais le lendemain de la découverte du cadavre. Il rentre de voyage, accompagné de son escorte, dont font nouvellement partie deux Saxons : Willibald (Willi, le fils d'un seigneur saxon rallié à Charles) et Otfrid (le « valet » de Willi, en réalité son cousin). Âgés d'environ 15 ans, ils ont rejoint la suite de l'empereur pour l'assassiner. Ils veulent en effet venger leur peuple conquis et massacré par Charles. Leur famille a été déportée en Austrasie (territoire franc où l'on parle francique) et baptisée de force. Willibald, puisqu'il sait s'y prendre avec les animaux, est nommé par Charles responsable du nouvel éléphant, arrivé avec la délégation de Bagdad, un animal extraordinaire, cadeau du calife Haroun el Rachid. Cette marque de confiance et la douceur avec laquelle Charles traite l'animal, font réaliser progressivement à Willi que Charles n'est pas entièrement mauvais.

D'autres personnages doivent être mentionnés pour que les extraits cités dans l'analyse ci-après soient compréhensibles : (1) Loup, le fils du comte Étienne, qui devra entrer dans les ordres à sa majorité, mais qui fréquente jusque-là l'école du palais. (2) Les maîtres d'école : Clément, gentil et apprécié, qui est remplacé pour la section des grands par un nouvel écolâtre sévère et peu pédagogue. Ce dernier a un comportement menaçant envers Alaïs et se renseigne sur elle, mais parce qu'il souhaite en réalité l'épouser, ce qu'elle refuse sec. Et (3) Mitarra, le soi-disant neveu du prince du Pays basque. Il parle curieusement le roman, que Charlemagne ne comprend pas bien, et on a donc besoin d'Alaïs pour traduire. Il est là pour consolider la paix entre les Francs et les Basques.

Une nuit, Willibald surprend quelqu'un qui tente d'entrer chez Alaïs et il pense qu'on souhaite l'enlever. Lui-même commence à tomber amoureux d'elle et s'en inquiète auprès de Bertrade. Celle-ci estime que la vie d'Alaïs est trop menacée et livre le secret de son ascendance à l'empereur. La vie d'Alaïs représente un danger majeur pour l'empire (à cause d'elle les

Bavarois pourraient à nouveau se soulever). L'empereur opte pour une solution pragmatique : marier rapidement (le lendemain !) Alaïs à Mitarra, qui justement avait demandé sa main, ce qui permettrait à la fois de consolider la paix avec les Basques et d'éviter qu'Alaïs n'épouse un Bavarois et ne ranime la rébellion.

Willibald, qui a surpris par hasard les révélations de Bertrade, espère qu'en apprenant que Charles a fait tuer Tassilon, son véritable père, Alaïs souhaite se venger et l'aide à tuer Charles. Alaïs refuse de se rallier à Willi qui lui expose alors qu'il ira poignarder Charles dans son sommeil. Il se fabrique un grappin pour escalader le mur menant aux chambres royales. La nuit venue, Willi s'apprête à mettre son plan à exécution. Il voit Mitarra trébucher sur la corde qu'il avait laissée au pied du mur et l'entend lâcher un juron. Alaïs, qui dort cette nuit-là en sécurité dans la chambre de Rothilde, entend Willi dans le couloir et sort pour l'empêcher de passer à l'acte. Il la plaque alors contre le mur, une main sur sa bouche, pour l'empêcher de crier. À cet instant, il a une subite illumination et comprend que Mitarra est un espion bavarois : en trébuchant sur la corde, il a juré en bavarois (alors qu'il se fait passer pour Basque). Willi élabore alors un plan pour confondre le Bavarois et sauve ainsi Alaïs d'un mariage avec l'ennemi. Il renonce finalement à sa vengeance contre Charles et se prépare à quitter le palais. Cependant, la conduite exemplaire de Willi a convaincu Charles de son dévouement et de sa valeur. Il le nomme comte et lui annonce qu'il doit partir sur-le-champ pour son nouveau domaine en Neustrie (nord-ouest de la France actuelle).

4.2.2. Tome 2 : *Le destin d'Alaïs*

Ainsi s'achève le premier tome, mais l'histoire d'Alaïs et Willi continue dans le deuxième, *Le destin d'Alaïs*, dont l'intrigue est plus facile à résumer : deux ans plus tard (en 804), Alaïs découvre qu'avant de partir pour son comté le jour où Charles l'y a nommé, Willi lui avait fait écrire un billet lui enjoignant, si elle partageait ses sentiments, de le rejoindre. Cependant, Grifon, le notaire ayant rédigé le message, n'a pas transmis le billet à Alaïs. Elle n'était pas restée insensible aux qualités de Willi et découvre enfin où il a été envoyé et décide de l'y rejoindre. Fort à propos, un groupe d'envoyés de l'empereur (missi dominici) est sur le point de partir contrôler les défenses de la côte ouest (région appelée la Neustrie, où se trouve Willi), mais ils ne parlent pas le roman et ont besoin d'un interprète. Le bibliothécaire qui devait remplir ce rôle est tombé malade et Alaïs le remplace. La troupe, escortée de soldats et de serviteurs, se compose de l'abbé Baudouin et du comte Évrard (spécialistes de la défense), de Loup, qui profite de l'escorte pour se rendre à l'abbaye de Jumièges où il doit entrer, de Richeut,

la fille d'un comte, qui profite également de l'escorte pour rentrer chez elle en Neustrie, et d'Hunold, le fils d'un comte, qui brigait le comté attribué sans qu'il le sache à Willi et qui rentre également chez lui. Richeut apprend qu'Alaïs et Willi sont amoureux, mais elle souhaite elle-même épouser Willi qui est beau et a une bonne situation. Par jalousie, elle fait dès lors tout pour nuire à Alaïs et pour qu'elle rebrousse chemin : elle empoisonne le cheval d'Alaïs, fait disparaître son bagage, soudoie quelqu'un pour lui voler sa bourse, la fait tomber d'un pont, etc. Voyant que toutes ses tentatives échouent, elle finit même par tenter de l'empoisonner. Alaïs pense que ce mauvais sort qui s'acharne sur elle est dû à des partisans de Tassilon qui souhaitent l'enlever et faire renaître la dynastie bavaroise. Loup, qui s'inquiète pour Alaïs, envoie un messager à Willi, lui disant de venir rejoindre la troupe. Ils découvrent ensemble que c'est Richeut qui est à l'origine de tous les malheurs et la situation se rétablit. Alaïs, si elle reste célibataire, court un grand danger face aux Bavarois et représente qui plus est une menace pour l'empire. Il faut donc la marier d'urgence à un homme sûr, non bavarois et d'un certain rang : Willi est le candidat idéal ; tous deux sont prêts à « se sacrifier » pour l'empire.²⁴

Ce résumé permet déjà de déterminer la combinaison linguistique d'Alaïs : elle parle le roman, le francique, le bavarois et le latin. Ses services d'interprétation sont essentiels en particulier lorsque quelqu'un parle le roman, langue minoritaire à la cour de Charles ; nous y reviendrons plus en détails au point 5.2.6.

4.3. Le choix d'un roman pour la jeunesse

Avant de procéder à l'analyse de la figure d'Alaïs dans ces deux romans, il est nécessaire de présenter brièvement leur genre littéraire, à savoir celui du roman pour la jeunesse.

Le genre « littérature pour la jeunesse »²⁵ est difficile, voire impossible à définir, selon de nombreux critiques, parce que son nom n'annonce pas son thème (comme « science-fiction » ou « polar » par exemple), mais son lecteur cible, les enfants. Or ce public cible est large et évolutif : quel âge ont les enfants ? Savent-ils déjà lire eux-mêmes ? (Prince, 2021). La littérature de jeunesse renouvelle tous les genres littéraires, et certains livres ont rencontré un

²⁴ Une liste récapitulative des personnages principaux est fournie dans l'annexe 2.

²⁵ La dénomination même du genre ne fait pas consensus : faut-il parler de « littérature (de) jeunesse », « littérature pour enfants », « littérature enfantine », « littérature d'enfance et de jeunesse », etc. ? Voir à ce propos Nières-Chevrel, 2009 et Prince, 2021.

succès spectaculaire, à l'instar du *Petit Prince* et de *Harry Potter*, touchant des lecteurs du monde entier. Cependant, selon Prince (2021, p. 39) :

[M]algré cet engouement et cette reconnaissance publique, la littérature de jeunesse reste méprisée et boudée par les élites culturelles et universitaires. Les facultés osent petitement lui faire une vraie place, décriant du même coup tout ce qui relève des paralittératures – pour ne pas dire sous-littératures –, et repoussant la littérature de jeunesse dans les douves de la culture littéraire...

Il vaut la peine d'explorer la littérature de jeunesse parce qu'elle a un but éducatif et formateur, et ce depuis ses débuts (XVII^e siècle) (Nières-Chevrel, 2009; Prince, 2021). Depuis environ quarante ans, des chercheurs dans divers domaines « ont fait entrer la littérature pour l'enfance et la jeunesse dans le champ de leurs analyses » (Nières-Chevrel, 2013, p. 488). Il est temps de la faire entrer dans les recherches sur l'interprétation également.

Les protégées de l'empereur représentent une forme très répandue dans la littérature de jeunesse : le roman historique d'enquête. En effet, à l'exception du roman érotique, on retrouve dans la littérature de jeunesse tous les sous-genres des romans pour adultes, bien que le roman historique soit particulièrement fréquent (Nières-Chevrel, 2009). « Le roman permet de créer des intrigues complexes », comme l'écrit Nières-Chevrel (2009, p. 102). Plus long qu'un conte ou qu'une historiette, il permet de faire mûrir les héros au fil des pages, de leur donner davantage d'intériorité. Cet élément se révélera porteur dans notre analyse, puisqu'Alaïs est un personnage complexe, comme nous l'avons vu dans le résumé. Le genre « policier pour la jeunesse », duquel notre série se rapproche, présente lui aussi une grande diversité et l'une de ses caractéristiques est d'être propice au mélange avec les romans historiques ou fantastiques. Il aborde des thématiques résonnant auprès des jeunes lecteurs : le secret, la solitude, la culpabilité, le destin, l'énigme de la vie (Ganiayre, 2013), autant de sujets présents, de près ou de loin, dans *Meurtre au palais*. Ce roman pourrait cependant être qualifié de « roman à suspense » plutôt que « roman policier », puisque le but d'Alaïs n'est pas tant de découvrir qui a tué le mort qui flotte dans la piscine, mais bien de déterminer pourquoi elle a l'impression de l'avoir déjà vu.

4.3.1. *Allô ?... ici l'interprète*, Rossana Guarnieri

Jusqu'à présent, il semble qu'un seul autre roman de jeunesse mettant en scène un interprète ait fait l'objet d'une analyse : *Allô ?... ici l'interprète* de Rossana Guarnieri (1967), analysé par Andres (2008). Ce roman diffère des nôtres en ce que son public cible est un peu plus âgé

(quinze ans) et qu'il a pour but premier de faire découvrir le métier d'interprète pour que certains jeunes décident de s'y consacrer. Il s'agit également d'un roman de divertissement qui remplit le besoin du lecteur de voir confirmées les normes qu'il a déjà internalisées (Andres, 2008). Le personnage principal, Delphine, est une jeune fille de quinze ans à la personnalité solide, qui a grandi dans une famille protectrice et monolingue, qui apprend des langues de son plein gré et qui sait très tôt qu'elle veut devenir interprète. Ce métier signifie pour elle un épanouissement et non un poids ou un défi. Elle est amenée un jour par hasard à remplacer un interprète lors d'une conférence pétrolière parce qu'elle connaît l'arabe et elle s'en sort très bien. Le livre se distingue des autres analysés par Andres parce qu'il décrit une protagoniste sûre d'elle, consciente de ses responsabilités et de son appartenance sociale. Elle peut ainsi honorer sa tâche sans subir de dommage psychique. Elle « domine » ses langues et ne « coule » pas en elles comme la plupart des autres figures littéraires.

Alaïs représente un autre exemple d'interprète dans la fiction pour jeunes et l'analyse de son personnage pourra amener un nouvel éclairage sur l'interprétation présentée aux enfants.

4.4. Niveaux d'analyse

La plupart des analyses des représentations littéraires d'interprètes ont pour objectif de déterminer dans quelle mesure la littérature reprend les images que l'on a des interprètes et dans quelle mesure elle participe à les forger. Les analyses portent donc sur l'effet de la représentation de la figure de l'interprète sur les lecteurs et les conséquences de cette représentation pour l'image du métier (Andres, 2008). C'est là également l'objectif de notre recherche.

D'une manière générale, de nombreux angles et questions sont envisageables pour la recherche (Kaindl, 2014). Il n'est souvent pas pertinent de définir une approche méthodologique unique et il est plus à propos de présenter divers éléments du texte, qui peuvent être combinés de manière flexible pour servir l'objectif du chercheur. Ces éléments, listés par Kaindl (2014), se répartissent en deux catégories : le niveau extratextuel (il s'agit de faire porter l'analyse sur un auteur en particulier, un genre, une époque ou une culture) et le niveau intratextuel (qui comprend différentes fonctions narratives de l'interprète). Au niveau extratextuel, le critère le plus approprié à notre série est celui du genre : que l'interprétation ou la traduction apparaisse dans une autobiographie, un roman à mystère ou un thriller, le genre de l'œuvre influence fortement la manière dont l'action ou le personnage sont décrits et comment ils sont perçus par

le lecteur. Il s'agira dans ce travail de garder à l'esprit les caractéristiques du genre « littérature de jeunesse » exposées précédemment. Au niveau intratextuel, l'accent sera mis ici sur les traits de caractère qui définissent Alaïs socialement, émotionnellement et psychologiquement. La fonction symbolique de l'interprétation utilisée pour évoquer les problèmes de communication sera également discutée brièvement, mais les fonctions méta-narrative²⁶ et méta-fictionnelle²⁷ ne seront pas traitées, puisqu'elles n'apparaissent pas dans les romans. Dans de nombreux cas, plusieurs de ces fonctions sont présentes dans une même œuvre et celles-ci se prêtent ainsi à différentes questions de recherche et approches analytiques (Kaindl, 2014). Dans leurs trois recueils d'articles (2005, 2008 et 2010), Kaindl & Kurz proposent une liste assez fournie de questions à considérer, qu'ils ont soumises aux auteurs des articles compilés tout en les laissant assez libres. Parmi celles-ci, les suivantes sont pertinentes pour nos deux romans : (1) Quel rôle jouent les interprètes dans l'intrigue ? S'agit-il de personnages principaux ou secondaires, de héros ou de méchants, de coupables ou de victimes ? (2) Comment sont-ils perçus dans leur rôle de médiateur linguistique et culturel ? (3) Perdent-ils leur identité en tant qu'êtres déracinés, étrangers et habitants d'un *no man's land*, ou bien obtiennent-ils une identité supplémentaire en tant que personne reliant différentes cultures ? (4) Comment sont décrites les conditions de travail ? Quel est le rapport entre le monde littéraire et la réalité effective du métier ? (5) Dans quels espaces socio-culturels l'intrigue se déroule-t-elle ?

Nous tâcherons de répondre à ces questions en présentant tout d'abord les passages pertinents dans *Les protégées de l'empereur*, puis en tirant des parallèles entre ceux-ci et les situations générales (historique et littéraire) présentées en guise d'introduction.

²⁶ Les processus et problèmes de traduction sont placés au centre du récit, ce qui permet de théoriser la traduction par des moyens littéraires.

²⁷ Il s'agit d'une tentative de flouter la frontière entre fiction et réalité en ayant recours, par exemple à une traduction fictive (le texte est présenté comme étant la traduction d'une œuvre d'un autre auteur).

5. ANALYSE

Pour l'analyse, nous dresserons tout d'abord le portrait d'Alaïs au travers des éléments du texte et décrirons le régime linguistique des romans, sous forme de catalogue d'extraits,²⁸ pour ensuite analyser la figure littéraire d'Alaïs. Nous exposerons dans un second temps les scènes d'interprétation et les comparerons aux éléments mentionnés dans l'exposé de la première partie du travail. Ceci nous permettra de tirer une synthèse sur le réalisme de la représentation de l'interprétation du point de vue professionnel et historique.

5.1. Portrait d'Alaïs

5.1.1. Apparence physique

Dans les deux romans, Alaïs est décrite comme une belle jeune fille aux cheveux blonds, qu'elle tient de ses ancêtres bavarois. On ne trouve cependant pas d'autres descriptions physiques (de son visage, de sa taille, etc.), sans doute par contrainte de genre : le roman de jeunesse doit rester plaisant à lire, les descriptions se réduisent donc au minimum (Houssais, 2011).

Elle se servit d'un ruban pour nouer ses cheveux sur sa nuque, d'épais cheveux blonds qui faisaient l'admiration de sa mère. (Tome 1, p. 8)

[*Lorsque Mitarra souhaite épouser Alaïs, Charles lui dit :*] Tu es une très jolie fille, Alaïs, et intelligente. Il l'aura remarqué. (Tome 1, p. 232)

Hunold lui fait également des avances en ces termes :

– [...] Dis donc, tu es devenue plutôt mignonne. Si je t'épousais ? [...] je veux juste dire que tu es assez décorative pour ne pas déparer ma maison. (Tome 2, p. 25)

5.1.2. Statut

Alaïs jouit d'un certain statut à la cour d'Aix-la-Chapelle. Sa fonction est reconnue par tous (comme en témoigne le fait qu'on la présente toujours comme « l'interprète »), même si certains, à l'instar de Willi, estiment que l'interprétation est du même rang que les travaux domestiques et ne sont en tout cas pas dignes de la fille d'un comte.

²⁸ Par souci d'allègement des citations, les extraits présentés ci-après seront référencés par l'indication « Tome 1 » pour *Meurtre au palais* (Brisou-Pellen 2007a), et « Tome 2 » pour *Le destin d'Alaïs* (Brisou-Pellen, 2007b).

[Willibald, qui vient d'arriver au palais, se renseigne sur Alais auprès de Loup]

– Ah... (Loup regarda vers Alais.) Elle est interprète au palais.

– Une simple domestique ?

– Oh non. Alais est la fille d'un ancien comte de Bavière.

– D'un comte ? Et elle travaille ? C'est peut-être l'éducation à la bavaroise...

Loup se sentit offusqué par l'ironie du ton. Il répliqua un peu sèchement :

– L'empereur l'emploie comme interprète parce qu'elle parle plusieurs langues et qu'il a toute confiance en elle. Et elle n'est pas bavaroise, son père était franc et sa mère aquitaine ! [...] (Tome 1, p. 48-49)

Comme Willi, Richeut estime que la fille d'un comte ne doit pas travailler :

– Je te plains, coupa Richeut. Une fille de comte, devoir occuper un emploi ! Mon père le refuserait pour moi, il aurait trop honte. (Tome 2, p. 48)

Et lorsqu'Alais est victime de mésaventures durant son voyage avec les missi dominici, elle s'informe auprès d'un comte chez qui ils logent. Il la décrit comme « un simple interprète », ce qui montre que le métier n'a pas un statut très élevé.

– Vous savez quelque chose ?

– Je vois juste que les missi parlent souvent de vous à voix basse, ce qui est étrange concernant un simple interprète. (Tome 2, p. 159)

Alais n'est en outre pas riche. Elle a beau être la fille d'un comte, elle n'a pas de terres et est entretenue à la cour aux frais de l'empereur. Elle est logée et nourrie, mais n'a pas vraiment de salaire (il n'est en tout cas pas mentionné).

[Willi se demande :] Pourquoi se tenait-on devant cette maison ? Un voleur qui avait choisi au hasard ? Mal choisi car, s'il y avait des fortunes dans ce palais, ce n'était pas chez l'interprète. (Tome 1, p. 213)

En voyage, elle n'a pas beaucoup d'argent non plus et lorsque son cheval meurt, elle ne peut pas s'en acheter un autre :

– Tu as les moyens de racheter un cheval ? s'inquiéta Richeut.

Alais secoua négativement la tête, et Hunold ricana :

– L'interprète n'a les moyens de rien. Aucune fortune. (Tome 2, p. 79)

5.1.3. Relation avec Charles

Le statut d'Alais semble être assuré par sa bonne relation avec Charles. Elle se réjouit de le revoir lorsqu'il rentre au palais et il lui accorde sa confiance :

L'empereur la demandait ?

Alaïs sauta à terre, enfila sa robe verte et la sangla haut sur la taille par une fine ceinture. Elle se prit à sourire. Charles ne l'avait pas oubliée ! Malgré la présence au palais de plusieurs évêques qui parlaient le roman, c'était à elle qu'il faisait appel pour les traductions. (Tome 1, p. 94)

Charles, lui aussi, est heureux de revoir Alaïs et l'appelle « ma petite interprète » ou encore « mon interprète préférée » :

– Ah ! Ma petite interprète ! s'exclama l'empereur en apercevant Alaïs. (Il s'appuya aux coussins qui garnissaient sa haute chaise). Comme tu le vois, j'ai déjà besoin de toi !

– Je suis heureuse de vous voir de retour, sire, répondit la jeune fille en s'inclinant.

Charles cligna des yeux en souriant [...] (Tome 1, p. 98-99)

[*Rothilde et Alaïs vont voir Charles*] – Tiens, ma fille et mon interprète préférées ! s'exclama-t-il en les voyant arriver. Que me vaut l'honneur d'une visite ? (Tome 1, p. 147)

Son statut « d'interprète préférée » semble être connu des autres membres de la cour :

[*Les garçons qui ont fini leur scolarité quittent le palais*]

– Vous avez de la chance de voir le monde, soupira Alaïs, je partirais bien aussi.

– Tu manquerais à ce palais, commenta Éric avec amabilité.

– Et puis Charles ne laisserait sûrement pas partir son interprète préférée, ajouta Thierry. (Tome 2, p. 29-30)

5.1.4. Personnalité

La personnalité d'Alaïs est marquée par l'intelligence, l'empathie et la confiance en elle. Son intelligence se manifeste par une grande vivacité d'esprit, son ouverture à tous les sujets et le fait que les cours à l'école ne lui posent pas de difficulté. Elle résout ainsi un problème de mathématique et de logique très rapidement (Tome 1, p. 26). Lorsqu'on lui demande de traduire (du latin vers le francique) les instructions sur les soins à apporter au nouvel éléphant arrivé d'orient, elle se montre intéressée et curieuse :

Après le repas, Alaïs se rendit au scriptorium pour s'occuper des instructions du cornac.

À dire vrai, ce travail l'intéressait autant que l'étrange animal. Elle parcourut le texte des yeux. On y précisait que sa peau, bien qu'épaisse, était fragile [...] (Tome 1, p. 189)

À deux reprises, elle vient en aide à ses camarades de classe pour qu'ils répondent correctement à des problèmes de logique : elle aide Loup, pris à partie par le méchant maître, pour le problème du nombre d'empreintes qu'un bœuf a laissées derrière lui après avoir tiré une charrue toute la journée (réponse : aucune) (Tome 1, p. 115) et lors d'un banquet, elle souffle à Willi la

réponse du problème du loup, de la chèvre et du chou que l'on veut apporter sur la rive opposée d'une rivière en n'en transportant qu'un à la fois et en évitant qu'ils ne s'entre-mangent (p. 127-129). Elle agit ainsi par peur que Willi ne se sente humilié devant tout le monde s'il ne trouvait pas la réponse. Ces deux épisodes témoignent de son intelligence, mais également de son altruisme, qui se manifeste encore lorsqu'elle intervient en faveur de Loup qui se fait réprimander par le maître. Cette scène montre qu'elle se soucie de lui et qu'elle a assez confiance en elle pour tenir tête au maître :

Il laissa planer son regard soupçonneux sur la classe, puis tendit vers Loup un doigt accusateur :

– Tu n'étais pas là hier après-midi.

– Il était à l'infirmerie, intervint Alais

Le regard de rapace se posa sur elle.

– Et il ne peut pas s'expliquer lui-même ? (Tome 1, p. 114)

Son altruisme se double d'une grande empathie : « Je suis toujours triste pour les vaincus. » (Tome 1, p. 271), ainsi que de modestie :

[*Richeut*] – Au palais, elle passe pour une très bonne interprète. [...]

[*Alais*] – Je n'ai pas de mérite, je... (Tome 2, p. 48)

Alais a reçu une bonne éducation à l'école du palais et passe pour cultivée, du moins aux yeux du comte Évrard, qui pense à l'épouser :

Le comte [avait une satisfaction] supplémentaire : celle de récupérer aussi ses yeux. Et puis, il avait de l'affection pour son interprète. Elle était jolie et secrète, avec mille fois plus de choses dans la tête qu'elle n'en disait. Il aimait les femmes intelligentes et cultivées, et il était veuf depuis si longtemps... (Tome 2, p. 207)

En entreprenant le voyage avec les missi dominici pour aller rejoindre Willi, Alais démontre en outre un caractère courageux, déterminé et combatif : voyager à l'époque était dangereux, elle ne se laisse pas décourager par tous les malheurs qui lui arrivent et elle continue son chemin sans même avoir la certitude que Willi pense toujours à elle.

Alais semble aussi dotée d'une assez grande confiance en elle : elle tient tête au maître, mais également à Willi, la première fois qu'elle le rencontre. Willi la surprend en train d'écouter sa conversation avec Otrifrid et elle lui adresse une réponse bien sentie, qui montre qu'elle ne se laisse pas facilement intimider :

– [...] On écoute aux portes ? Les filles, toujours à espionner !
– Je suis désolée, répliqua Alaïs d’un ton nullement désolé, j’habite ici [...] Quant à votre conversation, j’aurais pu être tentée de l’écouter si elle avait été intéressante. Mais les jeunes coqs ne savent que chanter les guerres et les batailles ne m’intéressent pas.
(Tome 1, p. 46-47)

Un autre extrait, où Willi a besoin d’elle, illustre qu’elle a conscience que ses services d’interprétation sont indispensables dans certaines situations, ce qui lui confère un certain pouvoir. Être polyglotte lui permet non seulement de s’entretenir avec tous les personnages du roman, mais lui donne également de l’assurance :

Le Saxon appela :
– Puis-je avoir l’interprète du palais ?
Alaïs se raidit. L’interprète du palais... [...]
– Vous avez *besoin* de moi ? (Tome 1, p. 167-168)

5.1.5. Identité

Malgré son caractère plutôt affirmé, l’identité d’Alaïs est légèrement troublée (et le lecteur l’apprend dès la deuxième page) par le fait qu’elle se sent parfois oppressée ainsi que par la découverte du mort à la cicatrice qui réveille en elle des cauchemars terribles.

Quelque chose dans l’une de ces trois vies, était sans doute à l’origine de la souffrance qui explosait ainsi parfois en elle ; pourtant, quand elle se concentrait pour faire ressurgir des images enfouies, elle n’entendait que les battements terrifiés de son cœur.
(Tome 1, p. 8)

Pour Alaïs, plutôt qu’un égarement supplémentaire comme c’est le cas de nombreux interprètes fictionnels, le travail d’interprète représente une stabilité et une occupation rassurante, qui lui permet de ne pas penser à ses problèmes et à ses angoisses.

[À propos du noyé et de la disparition de Loup et de celle de la chape de saint Martin]
Elle ne ferait rien. Juste son travail d’interprète. Pour l’instant elle devait se taire. Se taire et attendre. Et être attentive à tout. (Tome 1, p. 96)

[*Les missi dominici font halte dans une abbaye*] On servit du porc salé « élevé à l’abbaye et engraisé avec les déchets de farine fournis par les moulins ». Alaïs n’eut pas à traduire, tout le monde ici parlait latin. Elle le regretta, car ça l’aurait occupée, et elle aurait eu moins de mal à s’empêcher de regarder du côté de Willi. (Tome 2, p. 236)

Lorsque son identité s’effondre (elle n’est pas la fille du comte Adalbert comme elle le croyait), elle se raccroche à son statut d’interprète du palais, qui correspond d’ailleurs au segment ininterrompu le plus long de sa vie, c’est-à-dire cinq ans (voir tableau au point 4.2.1) :

[*le maître*] – [...] Mais aujourd’hui vous n’êtes rien. Même plus la malheureuse orpheline du comte Adalbert. Pire, vous êtes la dangereuse engeance du duc déchu Tassilon.

– Je reste Alaïs, l’interprète du palais.

– Chacun porte l’héritage de ses ancêtres, leur gloire et leurs dettes. (Tome 1, p. 281)

5.1.6. Loyauté

La stabilité de son sentiment identitaire, Alaïs la doit à Charles qui l’a recueillie, qui la protège et lui donne un but en l’employant comme interprète. Aussi Alaïs est-elle très loyale envers lui et il est présenté au début du tome 1 comme un « gentil ». Cependant, l’image qu’Alaïs a de Charles se dégrade au fur et à mesure qu’elle en apprend davantage sur lui par les récits de Willi, qui estime que Charles est le « boucher de Saxe » et qui est animé par la vengeance. La vision d’Alaïs se complexifie alors qu’elle comprend pourquoi Willi lui a dit « Ayez le Franc pour ami, mais pas pour voisin » (Tome 1, p. 195) et lorsque Willi lui enjoint de se venger à ses côtés :

– Tu dois m’aider. Tu approches Charles très facilement.

Alaïs sentit son cœur gonfler à l’étouffer.

– Je ne peux pas faire ça, Willi, ce serait trahir celui qui m’a recueillie.

– Il a tué ton père, laminé ton pays ! (Tome 1, p. 248-249)

La main qui l’avait nourrie était aussi celle qui avait tué son véritable père. Elle hésitait entre l’envie de rattraper Willi pour lui dire qu’elle se mettait de son côté et celle de se recroqueviller sur place et d’y mourir. Alors elle serait libérée de tout, elle n’aurait plus de choix horrible à faire. (Tome 1, p. 249)

Ce dernier extrait dénote son tiraillement réel, mais Alaïs reste tout de même fidèle à Charles, empêchant Willi d’aller le poignarder dans son lit.

5.2. Régime linguistique

Après la présentation du personnage d’Alaïs, il est indispensable, pour bien comprendre les enjeux des récits, de présenter le régime linguistique des deux romans, qui est relativement complexe. Le latin y joue un rôle important.

5.2.1. Latin

Le latin est en effet la langue officielle de la cour et donc de l’école qui y est installée. Maître Clément, qui parle lui-même avec un accent irlandais (Tome 1, p. 19), insiste pour que ses élèves ne s’expriment qu’en latin (Tome 1, p. 21), ceux-ci étant tous des enfants de nobles,

destinés à administrer des domaines ou à entrer dans les ordres. Les personnages de rang élevé, comme l'abbé Baudoin, le comte Évrard et le sénéchal du domaine royal, parlent le latin :

Les trois hommes parlaient latin, il n'était pas utile qu'Alaïs descende dans l'atelier secret et les missi la laissèrent en haut de l'escalier avant de disparaître dans les entrailles de la terre. (Tome 2, p. 99)

Dans les romans, Charles tente d'imposer le latin comme langue universelle dans son empire :

– Ah ! Alaïs ! Je me demande si je verrai un jour tout l'empire se mettre enfin à parler latin ! Je veux dire le vrai latin, celui des Romains, pas l'infâme bredouillis déformé de siècle en siècle par nos ancêtres. La langue semble être ce qu'il y a de plus difficile à gouverner... (Tome 1, p. 98)

5.2.2. Francique

Charles lui-même est de langue maternelle francique, comme la plupart des membres de la cour, puisqu'ils sont francs. Ils apprennent donc le latin comme langue seconde et les romans mentionnent des glossaires et des manuels de conversation latin-francique :

L'écolâtre repris d'un ton plus haut :

– Leçon de vocabulaire. Nous apprendrons à consulter le glossaire.

Il posa un gros livre sur son fauteuil et frappa dessus du plat de la main. [...]

– Un glossaire comporte la liste des mots principaux, le nom des bêtes, des pièces de la maison, des outils... (Tome 1, p. 142)

Alaïs se dirigea vers une étagère et en retira le manuel de conversation bilingue latin-francique, dans lequel on trouvait des phrases toutes faites.

Emballé par cette découverte, Loup commença à lire :

– « Apporte le vin et donne-nous à boire. » (Il rit.) C'est la première chose qu'on apprend ? Et l'empereur qui déteste qu'on se soûle ! (Tome 1, p. 185)

Ce manuel est utile à Willi qui doit apprendre à lire, mais comme on n'enseigne à lire qu'à partir du latin, il doit commencer par apprendre le latin qu'il ne maîtrise pas.

5.2.2.1. *Distinctions sociales*

Comme Willi ne parle pas latin, il est considéré en quelque sorte comme un ignare. Il est, de plus, toujours désigné comme « le Saxon », ce qui souligne son statut d'étranger. Et pourtant, les livres ne mentionnent jamais la langue saxonne : Willi parle francique et se fait comprendre sans problème. Ceci s'explique par le fait que sa famille a été déportée en Austrasie (territoire franc), où il a grandi en apprenant la langue des Francs. Il est probable que Willi, de par sa famille, parle tout de même saxon, mais le texte ne le stipule pas.

Les distinctions sociales se reflètent également au travers de la langue : les nobles parlent latin, les serviteurs non. Ainsi Bertrade, la nourrice, connaît le francique et le bavarois, mais pas le latin et elle ne comprend pas le surnom du nouveau maître, basé sur un jeu de mots latin :

– Cet écolâtre est horrible, déclara Alaïs tandis que Bertrade lui servait, très en retard, sa soupe de midi. On a tous été retenus sans raison. (Elle eut un rictus vengeur.) Hunold l'appelle l'*écolâtrine*.

Bertrade ne parlant que bavarois et francique, elle ne comprit pas cette plaisanterie qui s'appuyait sur le latin. Alaïs lui expliqua la contraction de *écolâtre* et de *latrines*, mais ça ne la fit pas rire. (Tome 1, p. 85)

Les patois locaux des gens simples sont également représentés dans le récit. Les missi dominici croisent un paysan à qui ils demandent leur chemin. La distinction sociale est très claire dans cet épisode :

Et ils [Alaïs et le comte Évrard] prirent la tête de la troupe pour s'approcher du paysan.

– Où sommes-nous ? lui demanda Évrard.

L'homme ne comprenant visiblement pas le francique, Alaïs traduisit en roman. Mais sa phrase eut à peine plus de succès, le paysan usant sans doute d'un patois local. Il finit par indiquer une direction. (Tome 2, p. 73-74)

5.2.3. Roman

Le roman, langue présente dans l'empire de Charlemagne, est parlé par quelques personnes à la cour, dont Richeut :

Loup parlait en latin, ce qui signifiait que la jeune fille ne maîtrisait pas le francique. Sans doute était-elle de langue romane. (Tome 2, p. 27)

Un autre personnage parle le roman, mais comme une langue étrangère : Mitarra, qui se fait passer pour un basque.

5.2.4. Basque

Cette langue basque n'est pas réellement utilisée dans le roman, mais elle est tout de même décrite comme « inconnue » et « mystérieuse ».

Elle apprit vite qui il était, car elle fut appelée dans la salle du trône pour lui servir d'interprète. L'homme parlait en effet une langue inconnue et un soupçon de roman. Alaïs ne sut pas traduire sa langue, elle put juste comprendre, dans son maladroit roman, qu'il se nommait Mitarra et était le neveu de Santxo Otsoa, prince des Vascons. Il venait de Pampelune ! Sa mystérieuse langue était donc du basque. (Tome 1, p. 197)

La langue basque représente cependant une légère incohérence dans l'intrigue : si Mitarra n'est finalement pas basque, comme on le croyait, quelle est cette langue si mystérieuse qu'il prétend parler ? A-t-il « inventé » une langue, ne produisant que des sons aléatoires ? En tout cas, personne d'autre au palais ne parle basque :

Et la langue de ce pays était si particulière que personne ici ne la connaissait. Pas même lui, sans doute, mais on ne risquait pas de le prendre en défaut. Un homme intelligent. (Tome 1, p. 269)

5.2.5. Bavarois

Le bavarois joue un rôle central dans l'intrigue. C'est cette langue qui permet de confondre Mitarra, un espion bavarois qui tente d'épouser Alaïs pour la lutte indépendantiste de la Bavière. C'est Willi qui reconnaît le mot bavarois prononcé par Mitarra, parce que c'est un dialecte proche du francique (langue de Willi) :

[Alaïs s'adresse à Willi]

– Mais puisque tu ne l'as pas reconnu la nuit de la fête, comment as-tu su qu'il était bavarois ?

– Par hasard. Pendant que j'étais aux écuries, hier soir, Mitarra est passé devant la porte. Il a trébuché sur... quelque chose et il a lâché un juron. Sur le moment, je n'y ai pas prêté attention. Ce n'est que plus tard dans la nuit que ça m'est revenu d'un coup.

Il regarda Alaïs et elle comprit de quel moment il voulait parler.²⁹ Il reprit :

– J'ignore à quoi ressemble la langue basque, mais ce juron était très proche du francique, puisque je l'avais compris. Je me suis d'abord dit que les grossièretés sont ce qu'on apprend le plus vite dans une langue étrangère, et puis j'ai réfléchi...

– Quand on est surpris, on utilise d'instinct sa langue maternelle.

– Exactement. [...] (Tome 1, p. 272)

5.2.6. Combinaison linguistique d'Alaïs

La combinaison linguistique d'Alaïs est présentée à la page 94 du tome 1 et il y a lieu de la détailler plus avant.

L'empereur la demandait ? [...] Malgré la présence au palais de plusieurs évêques qui parlaient le roman, c'était à elle qu'il faisait appel pour les traductions.

Sans doute parce qu'elle savait non seulement le roman et le francique, mais aussi leurs variantes d'Aquitaine et de Bavière. Plus le latin. Et tout cela lui permettait de saisir aussi d'autres dialectes.³⁰ (Tome 1, p. 94)

²⁹ Le moment où il la plaquait contre le mur, une main sur sa bouche, pour l'empêcher de crier et d'alerter les gardes.

³⁰ Les deux romans ne mentionnent pas « d'autres dialectes » qu'Alaïs interpréterait.

C'est le début mouvementé de sa vie, dans un milieu noble, qui explique qu'Alaïs parle plusieurs langues. Il n'est pas aisé d'exprimer sa combinaison linguistique selon les codes actuels (langue A-B-C). Le roman expose qu'« elle n'est pas bavaroise, son père était franc et sa mère aquitaine ! Elle a juste été élevée en Bavière, car son père y administrait un domaine pris à l'ennemi » (p. 49). Elle a appris le roman par sa mère adoptive dame Émine qui venait d'Aquitaine et le francique par son père adoptif Adalbert ainsi que par Gérold ; le bavarois lui a été transmis par ses nourrices et elle s'est mise au latin en fréquentant l'école et la cour. Sa langue maternelle est difficile à déterminer : est-ce le bavarois, langue de ses véritables parents et surtout de ses nourrices qui ont vraisemblablement passé le plus de temps avec elle ? Est-ce le roman, langue de sa mère adoptive et langue que Charles ne comprend pas et qu'elle utilise dans ses traductions ? Ou le francique, langue de son père adoptif, de Charles, des membres de la cour, et langue qu'elle utilise lorsqu'elle traduit pour Charles ? Quant au latin, c'est une langue qu'elle a apprise, mais qu'elle utilise activement à l'école. Dans tous les cas, sa combinaison comporte quatre langues, qu'elle utilise toutes activement, puisque les interprètes à l'époque faisaient de la consécutive avec retour (ils interprètent dans les deux directions). Ces quatre langues pourraient être réparties comme suit : AA roman-francique, B bavarois, B-consécutif latin.

Alaïs semble compétente dans son travail puisque personne ne se plaint de ses services et que d'éventuelles difficultés qu'elle pourrait rencontrer ne sont pas mentionnées. De plus, Richeut fait la remarque suivante :

– Au palais, elle passe pour une très bonne interprète. (Tome 2, p. 48)

5.2.7. Persan : épisode de l'éléphant

Une dernière langue apparaît dans *Meurtre au palais* et Alaïs ne la maîtrise pas : le persan. En effet, une délégation d'ambassadeurs de Bagdad arrive au palais, chargée de cadeaux et accompagnée du Juif Isaac qui sert d'interprète (latin-persan).

Des hommes en manteau de soie rutilant d'or s'avancèrent d'un pas majestueux. Le plus somptueusement vêtu tenait à la main un parchemin.

Parvenu devant l'estrade, il le déroula. La musique se tut alors et l'homme lut qu'il apportait à Charles, roi des Francs et des Lombards, gouvernant l'Empire romain, le salut de Haroun el Rachid, calife de Bagdad. C'est ce que traduisit le Juif Isaac, ambassadeur de Charles auprès du calife, et qui revenait avec l'expédition. (Tome 1, p. 161-162)

L'un des cadeaux de la délégation est un éléphant, Abul Abaz, et Willi s'y intéresse beaucoup. Un cornac (soigneur) s'occupe de l'éléphant et lui parle dans une langue inconnue de Willi, qui demande à Isaac de traduire. Cependant, Isaac ne traduit qu'en latin, que Willi ne comprend pas et on a alors recours au relais pour que tout le monde comprenne les propos du cornac :

La scène qui suivit fut plutôt réjouissante. Le cornac donnait des explications en persan, Isaac traduisait en latin à Alais, qui se chargeait pour Willi de restituer en francique. On apprit ainsi que l'éléphant s'appelait Abul Abaz, qu'il était gentil et courageux mais un peu timide, et qu'il fallait lui parler avec douceur pour en obtenir ce qu'on voulait. [...] Le cornac se réjouit, expliquant qu'Abul Abaz était très difficile en amitié, et semblait pourtant [avoir adopté Willi]. Cela le rassurait, car lui devait repartir bientôt pour son pays. Isaac traduisit, et Alais à son tour.

L'empereur s'avança en riant :

– Trois langues autour d'une merveille de la nature ! (Tome 1, p. 168)

Cet épisode, intéressant du point de vue linguistique (il s'agit d'une consécutive en relais), mérite un commentaire historique. L'éléphant Abul Abaz a réellement existé et l'on sait que Charles entretenait des relations diplomatiques avec Haroun al Rachid (768-809), le calife des *Mille et Une Nuits* (Dressen et al., 2003). L'arrivée de l'éléphant, en 802, a représenté un événement d'État et est relaté dans les *Annales du royaume des Francs*. On sait qu'il a vécu à Aix-la-Chapelle jusqu'en 809 et le simple fait qu'il ait pu survivre au voyage et au climat d'Europe occidentale indique que l'animal était accompagné d'un soigneur formé. Il serait mort en 810 en Saxe (Dressen et al., 2003; Sot, 2015).

L'intensivité de la politique étrangère de Charlemagne est bien connue grâce à son biographe Eginhard et aux Annales. Dans son souci de bonne communication linguistique, Charlemagne a envoyé à Bagdad le Juif Isaac, un commerçant, comme interprète aux côtés de ses ambassadeurs Lantfried et Sigismund. Ceux-ci ont succombé durant le voyage et Isaac est ainsi rentré seul de l'expédition. L'interprète, nommé expressément dans les sources, a de cette façon joué un rôle prédominant dans cette mission qui a fait sensation et son origine juive n'est pas surprenante : comme nous l'avons exposé dans l'introduction historique, les Juifs étaient à l'époque l'un des seuls groupes sociaux capables d'organiser un tel voyage, grâce à leurs connaissances linguistiques et leurs réseaux commerciaux. Les *Gesta Karoli* de Notker mentionnent en outre un lien de confiance entre Charles et un commerçant juif non nommé, indice supplémentaire de la présence de Juifs parmi les agents de Charles (Dressen et al., 2003; Schneider, 2012). Le recours au relais, pour sa part, était relativement répandu, comme en témoigne les traductions vers le latin de textes arabes en Espagne : l'utilisation d'une langue vernaculaire intermédiaire est attestée du XII^e au XVI^e siècle. En effet, l'arabe est difficile et

peu de gens le maîtrisaient tout en étant par ailleurs compétents à l'écrit en latin. La traduction s'effectuait comme suit : un interprète lisait le texte arabe, le traduisait à l'oral en dialecte roman, puis un érudit re-traduisait vers le latin et notait sa traduction. Les traducteurs intermédiaires étaient souvent des Juifs puisqu'ils maîtrisaient plusieurs langues (l'hébreu pour la religion, l'arabe pour la culture, le dialecte roman pour le quotidien) et étaient en outre assez instruits pour comprendre les textes que l'on souhaitait traduire (d'Alverny, 1989).

5.2.8. Compétences linguistiques du lectorat

Les deux romans de Brisou-Pellen respectent bien le paysage linguistique de l'époque et mettent en scène de nombreuses langues, mais sans les faire apparaître directement : tout le texte est en français, les mots en langues étrangères qu'Alaïs doit traduire ne sont pas reproduits. C'est pourquoi il est parfois difficile de savoir dans quelle langue s'expriment les personnages (les enfants doivent parler latin à l'école, mais hors de la classe, communiquent-ils en francique ?) et aussi dans quelle langue pense Alaïs (le narrateur est parfois « dans sa tête » et adopte son point de vue, ou même celui d'autres personnages). La seule trace de langue étrangère se trouve dans les propos de Mitarra, rendus avec des fautes puisqu'il ne fait que baragouiner la langue romane :

- Des jeunes filles... la mieux belle !
Mitarra. Il l'attendait à la sortie du bâtiment. [...]
- Charles dit vous « oui », reprit Mitarra dans son langage particulier.
Ses yeux brillaient et elle ne put s'empêcher de lui sourire. [...]
- Mon pays très beau, continua-t-il. Plaire à vous. (Tome 1, p. 238)

Dans les romans où figure la traduction, il faut en général se demander pourquoi le texte fictif rend le multilinguisme ou échoue à le faire. Selon Delabastita et Grutman (2005, p. 17), « the actual quantity of foreignisms in a text is rather less important than the qualitative role they play within its overall structure, i.e. their potential as functional elements ». Les compétences linguistiques de l'auteur, de même que celles du lectorat ciblé entrent évidemment aussi en ligne de compte (Delabastita, 2020).³¹ Brisou-Pellen aurait-elle eu les compétences pour faire

³¹ Il ne s'agit pas là des seuls critères, selon Delabastita (2020, p. 191) : « In many cases, the orchestration of different languages and language varieties in a text will in the final analysis imply ideologically biased framing of linguistic and political hierarchies in the real world. » Cronin fait écho à cela lorsqu'il écrit que (dans le monde réel, non pas dans la fiction), la présence d'un interprète n'est pas simplement une question de commodité, elle confère un statut particulier à une langue et suggère une dimension symétrique des relations politiques. L'interprète enlève l'obstacle de la langue, tout en établissant une "distance de la différence" (la distance culturelle et politique entre les deux parties est bien marquée) (Cronin, 2006).

s'exprimer quelques personnages en allemand (par exemple Willi, qui ne parle que francique, ancêtre de l'allemand) ? Peut-être, mais l'allemand aurait alors pris une place considérable dans le roman. Aurait-il été souhaitable d'écrire en allemand au moins le fameux juron en bavarois de Mitarra ? Sans doute faut-il s'appuyer sur l'ouvrage de Prince (2021) pour répondre par la négative : « en matière de littérature jeunesse, le problème de la compétence du lecteur reste radical et prégnant » (p. 177). Un mélange trop important de langues aurait dépassé les compétences linguistiques des jeunes lecteurs. Prince (2021) souligne tout de même la portée éducative des livres de jeunesse et estime que « le souci de la belle langue qu'il ne possède pas encore doit s'imposer à l'enfant » (p. 177). Brisou-Pellen répond à cette exigence par l'utilisation de mots et d'expressions assez pointus comme « l'empereur [...] donna le signal des agapes » (Tome 1, p. 124). En ce qui concerne le multilinguisme, elle parvient à respecter le paysage linguistique de l'époque carolingienne (et ainsi en faire prendre conscience à ses jeunes lecteurs), tout en écrivant uniquement en français. Houssais (2011) signale en outre la nécessité pour les auteurs jeunesse d'aller droit au but, de toujours faire primer le plaisir de la lecture. Dans cette perspective, il est clair que la langue utilisée et les mots originaux qu'Alaïs traduit sont accessoires et que ce que le lecteur veut, c'est savoir ce qui a été dit.

5.3. Alaïs, figure littéraire

Après cette présentation générale, nous sommes en mesure d'analyser la figure littéraire d'Alaïs. Elle rejoint sur de nombreux points ses homologues de la littérature pour adultes. Tout d'abord, il est bon de rappeler que « the 'emplotment' of multilingualism and translation definitely belongs to the intrinsic potentialities of the narrative genre » (Delabastita & Grutman, 2005, p. 24) et que souvent, les interprètes peuvent découvrir la vérité ou percer un mystère grâce au langage (comme dans *The Greek Interpreter* de Conan Doyle) (Andres, 2015). Dans *Meurtre au palais*, la résolution de la situation passe également par un élément de langue (le juron bavarois de Mitarra), mais de manière assez ironique. Ce n'est pas Alaïs, l'interprète, qui perce le mystère parce qu'elle aurait laissé traîner ses oreilles ou participé à une réunion confidentielle où elle aurait obtenu des renseignements. Non, c'est Willi, le Saxon « inculte », qui dénoue la situation. Mitarra devait avoir bien camouflé son accent pour qu'Alaïs ne repère pas qu'il parlait bavarois (langue qu'elle connaît pourtant depuis sa naissance).

5.3.1. Identification au personnage-enfant

Comme nous l'avons déjà brièvement mentionné au point 4.2, Alaïs est un personnage-enfant assez typique de la littérature de jeunesse, qui s'adresse aux enfants en les représentant (Heidi, Harry Potter, le Petit Prince) (Prince, 2021). L'identification au personnage doit être immédiate et instinctive : le héros doit avoir le même âge que le lecteur et lui présenter un miroir. Il est donc indispensable que le personnage soit bien établi et caractérisé, d'autant plus que selon Prince (2021), le personnage permet de déterminer le genre même du texte, de le qualifier de « littérature de jeunesse ». Nières-Chevrel (2009, p. 155) abonde dans le même sens :

La majorité des héros de la littérature d'enfance et de jeunesse sont des enfants et des adolescents ; *héros* définis moins comme ceux qui accomplissent des prouesses que comme les personnages dont le narrateur adopte le point de vue, autour desquels s'agencent les protagonistes et s'organise un système de valeurs.

Dans le cas d'Alaïs, il est vrai que le lecteur est entièrement de son côté et vibre avec elle. Le système de valeurs qu'elle représente est fait de loyauté, d'altruisme, de modestie et de courage. Alaïs montre le bon exemple aux lecteurs. Elle est cependant orpheline, ce à quoi la majorité des enfants ne peut pas s'identifier, mais elle n'est de loin pas une exception : de nombreux héros-enfants sont orphelins, ce qui leur confère « une liberté sans culpabilité, qui ne remet pas en cause la responsabilité et l'autorité des parents » (Nières-Chevrel, 2009, p. 169). De plus, « dans toute une tradition romanesque, l'absence des deux parents va de pair avec une ignorance du héros quant à ses origines. Tout ou partie du récit est alors construit autour d'une quête des origines » (Nières-Chevrel, 2009, p. 173). C'est précisément le cas d'Alaïs, du moins dans le premier tome, où elle ignore sa véritable ascendance. Puisqu'elle l'ignore, elle n'est pas dans une quête active de ses origines, mais elle sent au fond d'elle une zone floue quant à son passé en Bavière et essaie de découvrir la vérité. Elle ne mène cependant pas une enquête active : elle demeure relativement passive dans les deux tomes et laisse les événements se dérouler. Même si elle souhaite percer les mystères, elle ne va pas interroger d'autres personnages, n'échafaude pas de plan, et c'est par un concours de circonstances et surtout grâce à la perspicacité de Willi que la vérité est finalement dévoilée dans les deux romans. C'est en effet Willi le « héros » puisqu'il démasque les deux « méchants », Mitarra dans le premier tome et Richeut dans le deuxième. Pour résumer, Alaïs sert de modèle de retenue pour les jeunes lecteurs : elle est altruiste, intéressée, fait toujours bien son travail d'interprète, s'inquiète de son propre sort, mais ne se précipite pas pour autant tête baissée vers le danger et n'agit pas de façon inconsidérée.

5.3.2. Figure féminine

Alaïs n'est pas seulement une enfant, elle est aussi une figure féminine. Les textes la décrivent comme blonde et jolie, mais le reste de son apparence n'est pas décrit plus avant. Les interprètes et traductrices apparaissent souvent dans la fiction et Kaindl (2014) souligne que les interprètes femmes sont représentées plus positivement dans les films que dans de nombreuses œuvres littéraires (Kaindl, 2014). Fischer (2010) a analysé deux figures féminines dans des romans et en a conclu qu'ils décrivent deux femmes typiquement occidentales : riches, belles, maquillées, qui portent des vêtements qui attirent l'œil et qui sont présentes pour leur partenaire :

Weiblichkeit wird insbesondere durch die körperliche Darstellung der fiktionalen Dolmetscherinnen festgeschrieben, die aktiv zur Reproduktion einer typischen, idealen Frauenfigur insbesondere in Bezug auf das Aussehen beiträgt und durch beide Romane forciert wird. (Fischer, 2010, p. 144)

Alaïs, pour sa part, ne contribue pas véritablement à véhiculer une image typique et idéale de la femme puisque son corps et sa beauté ne sont pas mis au premier plan dans l'intrigue (elle doit même se travestir en garçon dans le deuxième tome parce que ses robes ont disparu et qu'elle tente de passer inaperçue). Du côté des traductrices, Ben-Ari (2010) a montré que la fiction dépeint un monde principalement masculin et que les traductrices féminines travaillent toujours pour des auteurs ou des professeurs masculins. C'est également le cas d'Alaïs, qui ne traduit que pour des hommes : Charles, Willi, le comte du palais, un marchand, Mitarra, le maître, le comte Évrard.

5.3.3. Identité

L'identité d'Alaïs est quelque peu troublée : elle est orpheline et fait souvent des cauchemars (réminiscence de la prise de la forteresse de Wisburg lorsqu'elle avait trois ans). Cette part d'ombre sur son passé lui enlève confiance en elle, un phénomène qu'on retrouve dans *The Interpreter* de Suzanne Glass (Andres, 2008). Un secret plane sur le passé de l'interprète et son manque de confiance en elle la pousse à mettre à distance les mots qu'elle traduit et leur sens (tout devient vide). Chez Alaïs, la situation est différente : elle-même ignore qu'un secret entoure ses origines et celui-ci ne peut avoir de répercussion directe sur son identité (elle croit vraiment être la fille d'Adalbert et d'Émine et ne soupçonne pas que la réalité pourrait être différente). Certes, Alaïs est orpheline, ce qui pourrait être déstabilisant et elle pourrait être à la recherche de figures parentales comme de nombreux personnages-enfants :

Les trois-quarts des romans pour filles et garçons de 1850 à nos jours sont centrés sur un enfant orphelin, abandonné, perdu, en quête d'une famille qui cherche ses père et mère pendant cent cinquante pages pour les trouver à la fin, eux-mêmes ou des personnages en tenant lieu. (Jan, 1984, p. 128-129)

Alaïs, cependant, ne semble pas en quête de parents, car elle a trouvé sa place grâce à l'interprétation : par son statut d'interprète elle appartient à la grande famille des employés du palais. Il est probable que le développement de son identité au cours des différentes étapes de sa vie ait été perturbé. Comme la langue joue un rôle dans ce développement (Andres, 2008), le fait qu'Alaïs en parle quatre n'aide certainement pas à lui procurer une stabilité identitaire. Sa stabilité, Alaïs la tire de Bertrade, qui est à ses côtés depuis longtemps et de sa loyauté envers Charles : depuis son adoption par Adalbert et Émine, elle baigne en effet dans le cercle des proches de l'empereur. Le traumatisme dont Alaïs souffre lui vient de la mort de sa première nourrice, mais pas du fait d'être multilingue et d'avoir vécu à plusieurs endroits. Son multilinguisme lui donne au contraire un ancrage, puisqu'il lui permet de vivre à la cour de Charles et d'y être bien intégrée.

5.3.4. Loyauté

Comme nous l'avons dit, Alaïs est très loyale envers Charles et celui-ci lui fait pleinement confiance, au point de faire appel à elle plutôt qu'à des évêques pour ses traductions. Cette relation de confiance ne va pas de soi : « the intrinsic duality of the interpreter's task, mediating between more than one language and culture, complicates any simple-minded or closed sense of allegiance » (Cronin, 2006, p. 88). Or, la loyauté est essentielle à la réussite de la communication (Andres, 2012) et ainsi, le problème central de la traduction en général et de l'interprétation en particulier est celui du contrôle. La proximité de l'interprète est souhaitée et redoutée : souhaitée par volonté de contrôler et de manipuler la situation, redoutée par peur d'être trompé (l'interprète peut changer de camp) (Cronin, 2006). D'un point de vue historique également, les souverains avaient conscience de l'importance de la fidélité des interprètes : dans des lettres au roi franc Pépin en 765, l'empereur byzantin Constantin V lui reproche que les traducteurs à la cour franque (qui traduisent les lettres de l'empereur) sont soudoyés et rapportent d'autres contenus que ce qui y figure réellement (Schneider, 2012). Par le passé, la loyauté signifiait l'obéissance à une puissance politique, en général une monarchie, et était basée sur la défense d'un système de valeurs dont les aspects fondamentaux étaient la religion, la lignée, la race et la classe sociale (Cáceres-Würsig, 2017).

Loyalty and *loyal* are recurring words in the interpreters' personal files, ambassadors' reports and clerks' correspondence material which have been examined in the process of developing the history of interpreting. History also shows that the powers that employed interpreters placed greater trust in those who shared the same cultural roots, because they knew that the emotional, social and cultural bonds to their place of origin developed in childhood were very strong. (Cáceres-Würsig, 2017, p. 5)

Dans le cas d'Alaïs, elle a été socialisée dès ses trois ans dans la culture franque, qui représente ses racines. Adalbert et Émine lui ont donné assez de stabilité pour qu'elle reste fidèle à l'empereur. Elle n'a aucune raison apparente de ne pas être loyale : Charles est gentil envers elle, lui sourit quand il la voit, l'appelle « mon interprète préférée », etc.

Historiquement, il était difficile de trouver des personnes qui remplissaient toutes les conditions (linguistiques et idéologiques) pour faire de bons interprètes. Les états avaient dès lors deux possibilités de recrutement : hétéronome ou autonome, respectivement l'apprentissage par des locaux de la langue de la puissance colonisatrice ou l'apprentissage par des colonisateurs de la langue locale (Cáceres-Würsig, 2017; Cronin, 2006). Lors de la conquête du nouveau monde, par exemple, des membres de la population autochtone (adultes et enfants) ont été enlevés et forcés d'apprendre la langue des conquérants. Souvent, ils s'enfuyaient et se vengeaient en trahissant les colons (Andres, 2008; Cáceres-Würsig, 2017). Charles, dans nos romans, ne court a priori pas ce risque puisqu'Alaïs est de son clan (les Francs). La situation était plus qu'idéale (Alaïs est multilingue et fidèle) jusqu'à ce qu'elle apprenne la vérité sur son ascendance. Son hésitation à trahir Charles est cependant de courte durée : « Elle hésitait entre l'envie de rattraper Willi pour lui dire qu'elle se mettait de son côté et celle de se recroqueviller sur place et d'y mourir » (Tome 1, p. 249). La nuit même qui suit, elle empêche Willi de tuer Charles. En agissant de la sorte, elle fait preuve de beaucoup de sens moral et d'un attachement fort à ses valeurs. Ces deux éléments sont centraux dans la littérature jeunesse, qui a vu le jour dans un but pédagogique et d'enseignement moral (Jan, 1984). Le personnage-enfant y est capital, comme nous l'avons vu, et Prince (2021, p. 170) ajoute que le lecteur réplique ce personnage sur lequel il prend exemple :

Ainsi le personnage représente avant tout une *permanence narrative* dont la cohérence et la constance font sens à une personnalité, celle du jeune lecteur, qui se cherche et se constitue ; le personnage, fil directeur d'un monde qui le transcende souvent, permet à la personne-lectrice de se structurer. [...] Le personnage n'est pas la réplique de la personne, de son épaisseur psychologique, de sa substance consciente ou inconsciente ; c'est la personne qui réplique le personnage, sa forme, sa force narrative. [...] En ce sens, il n'y a pas de plus grande leçon en littérature que celle que nous propose le personnage de la littérature de jeunesse.

Alaïs est semblable à d'autres figures d'interprètes littéraires en ce qu'elle représente le bilinguisme, l'entre-deux, la remise en cause de l'identité. Cependant, elle reste fidèle à ses principes et montre donc aux enfants l'exemple de la loyauté. Il est intéressant de noter que malgré son caractère empathique, elle n'utilise pas l'interprétation de manière partielle. Elle ne se sert pas directement de l'interprétation pour en apprendre davantage sur son passé. Plutôt, son statut d'interprète lui permet de s'entretenir avec tous les personnages et ainsi d'être au courant de beaucoup d'informations. L'interprétation permet également à Alaïs de tomber amoureuse, comme c'est le cas d'ailleurs dans *Allô ? ... ici l'interprète*. En effet, si Willi n'avait pas eu besoin d'elle pour comprendre le latin, elle aurait moins eu affaire à lui. Alaïs ne reste pas indifférente aux événements et ressent des émotions (anxiété, empathie, détermination à rejoindre Willi), ce qui la distingue d'autres interprètes décrits comme des machines qui traduisent de manière absente. Il est temps à présent de nous intéresser aux scènes d'interprétation, pour voir comment Alaïs s'y comporte.

5.4. Réalisme des scènes d'interprétation

Alaïs intervient dans plusieurs types de situations que nous avons regroupées en trois catégories : les scènes d'interprétation, de traduction à vue et de traduction. Toutes les scènes décrites dans les deux romans seront présentées, puis commentées pour en déterminer le réalisme d'un point de vue professionnel. Dans la section suivante (5.5), ces scènes seront analysées du point de vue historique.

5.4.1. Interprétation

La première scène d'interprétation se déroule alors que Charles vient de rentrer au palais. Un messenger arrive d'Amiens (territoire roman) et Alaïs est appelée pour interpréter puisque Charles ne comprend pas suffisamment les dialectes romans. Le texte précise qu'Alaïs doit attendre un peu que les ministres terminent de discuter de problèmes à régler et finissent par sortir, à l'exception du comte du palais. Alaïs intervient alors selon toute vraisemblance en présence de quatre personnes : Charles, le messenger, le comte du palais et le valet. Elle ne semble pas intimidée de travailler sous le regard de quatre hommes.

Il [Charles] secoua la tête et reprit :

– En attendant... il y a du travail pour toi. (Il demanda à son valet d'introduire l'homme qui attendait dans la pièce d'à côté.) Ce messenger m'est envoyé par l'évêque d'Amiens, et je ne comprends pas un mot de ce qu'il me dit.

Le messager, encore tout poussiéreux de son voyage, entra, la tête respectueusement baissée. Charles lui fit signe qu'il pouvait parler.

Alaïs écouta, puis traduisit que l'évêque d'Amiens se tenait prêt à partir pour Constantinople quand l'empereur le déciderait. [...]

(Il laissa passer un silence, avant de regarder de nouveau Alaïs.) Bon, écris en réponse un billet à l'évêque. Dis-lui que je lui commande de venir ici au plus tôt. Je vais aussi convoquer un de mes comtes pour l'accompagner à Constantinople... Au moins pour régler la paix avec Irène. Pour le mariage, j'y réfléchirai encore.

– Qui enverrez-vous avec l'évêque ? s'informa le comte du palais.

– Je pense à Helmgaut. Ou à Étienne.

Le comte Étienne était le père de Loup ! Alaïs en fut un peu affolée. Le garçon avait disparu et, s'il était pour quelque chose dans l'affaire de la chape...

Le cœur battant, elle s'assit au pupitre installé dans l'embrasure de la fenêtre et choisit un morceau de parchemin. Puis elle trempa sa plume dans l'encrier et commença à écrire.

Charles en était déjà au solliciteur suivant. (Tome 1, p. 99-100)

Cette scène révèle plusieurs éléments. Tout d'abord, elle a lieu à la fin du premier tiers du livre (page 100 sur 292) et il est ainsi évident que l'interprétation n'est pas mise au premier plan de l'histoire, sinon, elle serait apparue plus tôt. Le procédé de l'interprétation consécutive est bien rendu (« Alaïs écouta, puis traduisit »), la réponse se fait cependant par écrit et les instructions sont relativement peu précises, puisque Charles ne lui dicte pas un texte, il dit simplement « dis-lui que ». Alaïs dispose ainsi d'une marge de manœuvre assez grande dans la formulation, ce qui est assez étrange dans la mesure où il s'agit d'une communication diplomatique où l'exactitude des tournures est capitale. Le texte ne précise cependant pas vers quelle langue Alaïs traduit pour Charles : en francique, sa langue maternelle, ou en latin, la langue de la cour ? Il se peut que Charles ait énoncé sa réponse en francique et qu'Alaïs doive en plus la traduire vers le roman avant de rédiger le billet. Si, au contraire, l'empereur s'est exprimé en latin, Alaïs n'a qu'à retranscrire les phrases pour l'évêque qui, selon son statut d'ecclésiastique, devrait maîtriser cette langue. En tout cas, Charles semble faire confiance à Alaïs pour la formulation et se montre expéditif en enchaînant rapidement avec le solliciteur suivant.

Alaïs traduit également pour un commerçant de passage au palais. Grifon, le notaire, qui vient de découvrir quel document a été volé à la bibliothèque (l'acte de soumission de Tassilon), souhaite en parler au comte du palais qui s'entretient avec le marchand :

Quand Grifon, tout excité, déboucha dans la cour extérieure, il aperçut le comte du palais qui parlementait avec un marchand de manteaux. Un marchand venant de loin, puisque Alaïs était présente pour traduire.

– L'empereur trouve ces manteaux trop courts, expliquait-elle. Il dit que, vu sa taille, à cheval il aurait les jambes exposées à la pluie et au vent.

Grifon lui adressa des gestes désespérés, et elle finit sa traduction en se tournant vers le comte :

– Je crois, messire, que Grifon veut vous parler d’urgence. (Tome 1, p. 119-120)

Le sujet de cette interprétation n’est certes pas extrêmement complexe, mais Alaïs semble tout de même traduire avec une facilité exagérée, puisque tout en interprétant, elle comprend les gestes de Grifon et qu’elle finit son intervention comme « en passant ». L’interprétation n’est pas présentée comme requérant une concentration maximale, comme c’est le cas en réalité. Le passage ne mentionne pas les langues utilisées, mais il est probable que le marchand s’exprime en dialecte roman et le comte du palais en francique. Il est intéressant de noter l’ordre dans lequel le texte mentionne les participants à la discussion : d’abord les deux personnes qui s’entretiennent, puis l’interprète qui se retrouve ainsi au second plan. Les propos d’Alaïs sont au discours indirect (« L’empereur trouve », « Il dit que »), ce qui ne correspond en principe pas à la pratique professionnelle où l’interprète utilise la première personne (en entrant dans la peau de son client). Cependant, ce discours indirect est ici justifié parce que l’avis de l’empereur est exprimé par l’intermédiaire du comte du palais. L’empereur a donc certainement dit « Je trouve ses manteaux trop courts », mais le comte du palais, qu’Alaïs traduit ici, aura effectivement dit « L’empereur trouve ses manteaux trop courts ». L’inexactitude du procédé est alors évitée, ce qui n’est pas le cas dans d’autres romans : même au XIII^e siècle déjà,³² on trouve chez certains auteurs des tournures comme « dites-lui donc que », adressées à des interprètes. Ces tournures trahissent le fait que les auteurs n’ont pas l’habitude d’utiliser les services d’un interprète et ne savent pas qu’on peut s’adresser directement à son interlocuteur (Vermeer, 1996).

Dans une autre scène, Alaïs est appelée à interpréter lorsque Mitarra arrive au palais :

Elle apprit vite qui il était, car elle fut appelée dans la salle du trône pour lui servir d’interprète. L’homme parlait en effet une langue inconnue et un soupçon de roman. Alaïs ne sut pas traduire sa langue, elle put juste comprendre, dans son maladroit roman, qu’il se nommait Mitarra et était le neveu de Santxo Otsoa, prince des Vascons. Il venait de Pampelune ! Sa mystérieuse langue était donc du basque. [...]
Alaïs n’en apprit pas plus, car il souhaitait débattre avec Charles de choses secrètes, et l’empereur dut faire appeler l’évêque d’Orléans pour la remplacer. (Tome 1, p. 197)

La scène se déroule dans la salle du trône, c’est-à-dire dans un environnement très officiel. Le nombre de personnes présentes n’est pas mentionné. Alaïs ne semble en tout cas pas impressionnée par le contexte. Elle est appelée à interpréter alors même qu’on ne sait pas quelle langue parle le nouvel arrivant. Ceci fait écho à la mentalité moyenâgeuse qui voulait qu’un

³² Par exemple, *Wilhelm von Wenden* de Ulrich von Etzenbach (env. 1290) (Vermeer, 1996).

interprète était compétent dans toutes les langues. Ici, la situation reste cependant réaliste, puisqu'Alaïs ne comprend pas ce qu'il dit. Elle se révèle tout de même assez capable pour comprendre le « maladroit roman » de Mitarra. Malgré cela, elle est remplacée par un évêque parce qu'elle n'est pas habilitée à entendre les « choses secrètes » à discuter. Pourquoi ? Charles lui fait pourtant confiance, comme nous l'avons vu. Est-ce Mitarra qui ne souhaite pas parler devant une femme ? L'évêque est-il jugé plus apte à garantir la confidentialité ? Si oui, pourquoi ? Ces questions devront rester en suspens. Quoi qu'il en soit, Alaïs ne se retire pas de son plein gré parce qu'elle ne se sent pas à la hauteur de la tâche. Si c'était le cas, il serait en effet de son devoir refuser ce mandat, conformément à l'éthique professionnelle (Andres, 2008). Alaïs se révèle par ailleurs assez instruite pour reconnaître le nom du prince des Vascons (Santxo Otsoa) malgré la mauvaise maîtrise du roman de Mitarra. Ceci prouve qu'elle dispose d'une culture politique assez étendue, car elle n'aurait sans doute pas saisi ce nom si elle ne l'avait jamais entendu auparavant, les noms propres étrangers étant une difficulté particulière pour les interprètes, de nos jours encore.

Grâce à sa fonction d'interprète, Alaïs est invitée au repas donné par Charles. Elle doit y traduire pour Mitarra :

Le repas du soir, elle le passa presque entièrement avec le Basque, qui avait besoin d'elle pour traduire. Il était gai et amusant. Il s'intéressa beaucoup à la table des jeunes, cherchant à apprendre – en riant le premier de sa mauvaise prononciation – le nom de chacun. [...] il lui demanda à son tour si elle avait un autre nom que « interprète ». [...] Elle fut soulagée quand il rejoignit enfin la table des invités. (Tome 1, p. 199-200)

Elle n'est cependant pas admise à la table des invités, détail qui dénote qu'elle reste avant tout une « jeune » et qu'elle n'a pas sa place chez les adultes. Elle est tout de même intégrée dans la discussion et n'y participe pas seulement en tant qu'interprète. Elle reste après tout la fille d'un comte et est d'un rang assez élevé. Vermeer (1996) s'est intéressé à plusieurs questions pour tenter de déterminer le statut des interprètes au Moyen Âge : quelle place occupe-t-il à table ? S'adresse-t-on à lui directement ? Est-il inclus dans la discussion ? Dans le cas d'Alaïs, nous pouvons répondre qu'elle occupe la place d'une fille de comte à la table des jeunes (elle aurait sans doute participé au repas même si on n'avait pas eu besoin de ses services), et qu'elle participe activement à la discussion. Ici encore, les langues utilisées ne sont pas spécifiées. Sans doute traduit-elle dans les deux directions entre le roman (pour Mitarra) et le latin (langue de la cour).

Une dernière situation demande le concours d'Alaïs : le procès du voleur de la bourse d'Alaïs lors d'une halte des missi dominici (Tome 2). Elle doit y traduire les propos de l'accusé qui est de langue romane, probablement vers le francique (langue du comte Évrard) ou le latin (langue officielle des missions).

Le comte Évrard, qui présidait le tribunal, demanda à l'accusé son identité. Alaïs traduisit qu'il était aide-cuisinier dans cette maison. Elle se sentait mal, très mal. C'était sa bourse qui avait été volée !

– Reconnais-tu avoir dérobé cette bourse dans une chambre d'invité ?

– C'est-à-dire..., fit l'homme hésitant.

– L'as-tu prise, oui ou non ?

L'homme tergiversa encore avant de reconnaître en baissant la tête :

– Oui.

Et curieusement, il ajouta comme pour s'expliquer les choses à lui-même :

– C'est ma faute. Je n'aurais pas dû me faire attraper.

Alaïs ne traduisit pas. Curieux pays, où l'on ne se sentait pas coupable d'avoir volé, mais de s'être fait prendre. (Tome 2, p. 148)

Durant le reste de l'interrogatoire, le texte ne mentionne plus l'interprétation. Il est vraisemblable qu'Alaïs continue de traduire dans les deux directions. Elle commet dans cet extrait une faute professionnelle : elle ne traduit pas la remarque du voleur « C'est ma faute », estimant qu'il s'explique les choses à lui-même. Cependant, le contexte judiciaire demande une grande précision et exhaustivité de la traduction, puisque toute remarque peut servir à faire avancer le cas. La remarque du voleur était cruciale : elle aurait pu soulever des questions de la part du comte qui aurait peut-être ainsi découvert que c'était Richeut (la méchante) qui l'avait soudoyé.

Alaïs se sent mal durant cet interrogatoire, mais non parce qu'elle est anxieuse de bien effectuer son travail ou parce qu'elle compatit avec le voleur. Elle est inquiète d'avoir été la cible du méfait. Malgré cette inquiétude, elle n'utilise pas le pouvoir propre aux interprètes pour poser ses propres questions à l'accusé sous couvert de traduction (à l'inverse de l'interprète dans le roman de Suki Kim). Elle n'utilise pas sa position pour manipuler la discussion et obtenir les réponses qu'elle cherche. Le fait qu'elle reste intègre souligne encore une fois l'ancrage que l'interprétation lui procure : sa vie privée a beau être chamboulée, son travail reste stable.

5.4.2. Traduction à vue

À deux reprises, Alaïs est amenée à faire de la traduction à vue. Dans le tome 2, alors que les missi dominici arrivent à Valenciennes, elle doit traduire l'ordre de mission qui est rédigé en latin (sans doute vers le roman) :

– Nous allons droit vers les remparts, chuchota Alaïs au comte. Il y a six gardes à la porte. [...]

Alaïs prit donc les devants et confia le texte au chef des gardes. Celui-ci le déroula d'un air suffisant... et le déchiffra avec beaucoup moins de superbe : il ne connaissait pas le latin. Alaïs traduisit :

– « L'abbé Baudouin et le comte Évrard sont envoyés pour contrôler l'observance du droit et les serments prêtés à l'empereur... » (Tome 2, p. 96-97)

Cet exercice est une « fausse » traduction à vue, dans la mesure où Alaïs a eu (en théorie) le temps de lire le document auparavant et ne le découvre pas pour la première fois, puisque les missi dominici le transportent depuis le début du voyage. L'extrait montre aussi le deuxième rôle qu'Alaïs endosse : elle assiste le comte Évrard qui, en raison de son âge avancé, ne voit plus très bien. Alaïs est donc « ses yeux » sur le chemin et lui décrit les choses qu'il ne distingue pas (ici, le fait qu'il y a six gardes). Ceci rappelle d'autres romans où l'interprète est utilisé comme « bonne à tout faire » (Kaindl & Kurz, 2005). C'était Charles lui-même qui avait suggéré qu'Alaïs soutienne ainsi le comte et, étant donné son caractère altruiste, elle a accepté.

Dans le tome 1, Alaïs s'adonne à une véritable traduction à vue lorsque le nouveau maître sollicite son aide :

– Voilà. L'empereur me demande de rédiger en latin des parties qui manquent aux *Annales royales des Francs*. Malheureusement, certaines notes devant servir à cette rédaction ont été prises en langue romane, que je connais peu. J'ai peur de mal les interpréter et souhaiterais que vous me les traduisiez. (Il lui tendit un feuillet volant.) En toute discrétion. (Tome 1, p. 155)

Le maître insiste ici sur la confidentialité de la traduction, il ne fait pas confiance au secret professionnel. Pendant qu'elle traduit, le maître se rapproche beaucoup d'elle (on apprend par la suite qu'il voulait l'épouser) et Alaïs est tendue, ce qui lui fait commettre une erreur, la seule relevée dans les deux tomes :

Crispée, Alaïs traduisit :

– « Le canal fut donc creusé sur deux mille pas de longueur, trois cents pieds de largeur, mais en vain, car il pleuvait continuellement et que la terre marécageuse empêchait d'avancer l'ouvrage. » (Elle se serra contre le mur, sa voix baissait peu à peu.) « En effet,

autant les ouvriers avaient tiré de terre pendant le jour, autant ils en voyaient retomber...
au même endroit... pendant le jour. »

– Soyez à ce que vous faites ! s’énerva le maître en reculant un peu. Cela ne peut pas être deux fois « le jour » !

Ne sentant plus son souffle contre son cou, Alaïs reprit ses esprits. Elle rectifia :

– Excusez-moi. « ... au même endroit pendant la nuit. » (Tome 1, p. 156-157)

Cette erreur est causée par le trouble d’Alaïs, lui-même dû à la proximité du maître qu’elle juge menaçante. Alaïs n’est pas angoissée par le fait de ne pas savoir traduire (ici un extrait des Annales traitant d’un chantier de canaux), ce qui serait réaliste d’un point de vue professionnel. Son erreur, qui touche purement au vocabulaire, est assez flagrante (elle confond « jour » et « nuit ») et relève de la faute d’inattention. En réalité, un interprète nerveux aurait tendance à commettre des erreurs de syntaxe, à faire des calques, des phrases inélégantes. Pourtant, la syntaxe d’Alaïs ne souffre pas. L’auteure a sûrement choisi d’insérer une erreur de vocabulaire pour qu’elle soit repérable facilement par le maître durant la scène, mais également par le jeune lecteur.

Le facteur stress est présent à d’autres occasions dans le tome 1, mais jamais induit directement par le fait de devoir interpréter un discours potentiellement difficile. Ce sont les événements inquiétants ayant trait à la Bavière qui la rendent nerveuse :

– Mille pardons, damoiselle Alaïs, mais le comte du palais voudrait vous voir.

Alaïs remarqua l’étrangeté de la phrase.

– Tu veux dire qu’il *me fait demander* (ce qui était l’expression habituelle quand on la requérait pour des traductions).

L’esclave secoua la tête.

– Ses mots sont : « Dis-lui que je veux la voir. » Messire le comte se trouve dans le bureau de la tour.

Dans la tour du Trésor ? C’était un lieu secret, on ne l’y convoquait jamais !

Alaïs se sentait nerveuse en montant l’escalier. Mais peut-être s’agissait-il juste de traduire un parchemin précieux qui ne devait pas quitter la salle. (Tome 1, p. 206)

La traduction est ici à nouveau présentée comme quelque chose de rassurant : Alaïs est angoissée par son passé et se dit pour se rassurer qu’elle est peut-être convoquée pour une simple traduction, dont elle se sait capable. Il s’avère que le comte lui parle effectivement de ses origines et n’a pas besoin de traduction de sa part.

Alaïs ne se montre pas non plus inquiète à cause de la traduction lorsque Charles la demande dans la salle de justice. Elle n’a pas peur de faillir à sa tâche dans un procès qui risque d’être houleux et compliqué. Son stress est à nouveau dû à la part d’ombre qui plane sur son passé :

- Alaïs ! appela Rothilde. Mon père voudrait te voir dans la salle de justice. Alaïs se tendit. La salle de justice ? Avec le même « voudrait te voir » que lorsque le comte l’avait convoquée au Trésor.
- Pour une traduction ? s’enquit-elle avec appréhension.
- Je ne sais pas. Mais je ne crois pas que son projet soit de te rôtir pour son souper, ne fais pas cette tête-là ! (Tome 1, p. 229)

5.4.3. Traduction

Alaïs est amenée à faire une seule véritable traduction par écrit. Il s’agit des instructions sur les soins à apporter à l’éléphant, mises par écrit en latin par Isaac :

- Ah ! Alaïs, appela l’empereur en apercevant son interprète, je vais avoir besoin de toi.
- Oui sire ?
- Je viens de confier à ce jeune homme (il désigna Willi) la délicate mission de s’occuper d’Abul Abaz. Aussi, j’ai demandé à Isaac de mettre par écrit les consignes du cornac, tout ce qu’il faut savoir sur les éléphants, ce qu’ils mangent, comment les soigner, leurs habitudes... Je ne voudrais pas qu’on fasse d’erreur avec cette bête et qu’on la rende malheureuse. Hélas, Isaac écrit en latin, que notre ami ignore encore. Willi se tenait immobile et ne la regardait pas. L’empereur finit :
- Tu retranscriras donc le tout en francique.
- Comptez sur moi, sire, répondit Alaïs en s’inclinant. [...]
- Retranscrire ne posait pas de problème, encore fallait-il que le destinataire sache lire. (Tome 1, p. 183-184)

L’utilisation du verbe « retranscrire » est légèrement abusive : il s’agit bien pour Alaïs de traduire le texte du latin vers le francique, et non simplement de le recopier. Ce verbe donne l’impression que la tâche est aisée. Alaïs semble, comme toujours, s’estimer compétente. Le sujet du texte est cependant assez pointu et inhabituel. L’éléphant était un animal inconnu à l’époque et il est probable qu’Alaïs ne connaisse pas certains mots, comme « défense » ou « trompe », tout simplement parce qu’ils n’existaient peut-être pas en francique. Le fait que cette traduction ne lui pose pas de problème est par conséquent relativement irréaliste.

Même si, aujourd’hui encore, de nombreux donneurs d’ouvrage disent aux linguistes : « N’essayez pas de comprendre, traduisez simplement ! » (Roland, 1982), on sait que la compréhension du sujet est capitale pour produire une bonne traduction ou interprétation. Alaïs semble être à l’aise dans tous les domaines qu’elle rencontre et maîtriser leur terminologie. Du moins, mis à part une erreur d’inattention, les textes de Brisou-Pellen ne font état d’aucune difficulté de la part d’Alaïs lorsqu’elle traduit, alors même que les domaines qu’elle touche sont très variés : diplomatie, commerce, tribunal, histoire, construction de canaux, zoologie.

5.4.4. Commentaires généraux

5.4.4.1. Type d'interprétation

Au travers de tous ces exemples, il apparaît qu'Alaïs pratique principalement l'interprétation de dialogue (*dialogue interpreting*). Ce type d'interprétation se définit comme suit : une interaction face-à-face et spontanée où la communication se fait par l'entremise d'un interprète qui travaille dans les deux directions en mode consécutif (Bartłomiejczyk, 2015; Merlini, 2020). Même si les textes ne le stipulent pas expressément, il est raisonnable d'admettre qu'Alaïs traduit effectivement dans les deux directions puisque les participants ne comprennent souvent pas du tout la langue de l'autre (le plus souvent, le roman). Dans toutes les interactions où Alaïs intervient, les tours de parole semblent être respectés (orateur 1 – interprète – orateur 2 – interprète...), du moins il n'est pas décrit que quelqu'un coupe la parole à quelqu'un d'autre, ce qui n'est pas toujours le cas dans la vie réelle, où l'interprète doit parfois participer à la coordination de la discussion (Merlini, 2015).

Puisqu'Alaïs est une enfant, elle pourrait également entrer dans la catégorie des enfants médiateurs linguistiques. La médiation linguistique par les enfants (*child language brokering*) désigne les activités d'interprétation et de traduction menées par des enfants bilingues qui assurent la médiation linguistique et culturelle dans des contextes et domaines formels et informels pour leur famille et leurs amis. Étant donné que les enfants, grâce à la scolarisation, tendent à maîtriser une nouvelle langue plus rapidement que leurs parents, on leur demande souvent d'assumer le rôle de médiateur linguistique et culturel (Antonini, 2015). Alaïs n'entre cependant pas dans cette catégorie d'interprètes, puisqu'elle est engagée officiellement par Charles.

Alaïs est décrite comme quelqu'un d'assez mature pour son âge et elle est compétente dans son travail. Pourtant, même si on considère qu'au Moyen Âge une personne de 13 ou 15 ans était plus « adulte » que de nos jours, il demeure peu réaliste qu'Alaïs maîtrise à ce point toutes ses langues et tous les sujets qu'elle aborde. En effet, la plupart des enfants qui interprètent sont à l'aise lorsqu'il s'agit du cadre familial ou connu, mais lorsque la traduction dépasse leur horizon habituel, ils se montrent vite dépassés (Rajič, 2008).

Les textes de Brisou-Pellen ont le mérite d'avoir bien respecté la distinction de dénomination entre traduction et interprétation, même si Alaïs s'adonne aux deux activités :

Elle apprit vite qui il était, car elle fut appelée dans la salle du trône pour lui servir d'interprète. (Tome 1, p. 197)

[Rothilde s'enquiert :] – Qu'est-ce qu'il te voulait ? [le nouveau maître]
– Que je l'aide à faire des traductions... (Tome 1, p. 146)

Cette distinction est peu connue du public (Roland, 1982) et nos deux romans parviennent à la présenter aux jeunes lecteurs. Il demeure tout de même une légère confusion étant donné qu'Alaïs est à la fois traductrice et interprète, ce qui était la norme à l'époque et est tout à fait justifié d'un point de vue historique.

5.4.4.2. *Éléments manquants*

D'une façon générale, les interventions d'Alaïs sont décrites de manière assez succincte et certaines informations font défaut pour pouvoir juger du professionnalisme d'Alaïs. Il s'agit principalement de la fidélité à l'original et de l'attitude de l'interprète pendant l'interprétation, mais ses éléments sont en général rarement décrits dans les textes (tant littéraires qu'historiques). Alaïs est présentée comme compétente et n'est jamais stressée par l'interprétation en elle-même. On ne sait pas si elle hésite, se reprend, ne trouve pas ses mots, etc. Quels procédés de traduction utilise-t-elle ? Certains éléments sont-ils intraduisibles ? A-t-elle recours aux calques, à l'explication ? Corrige-t-elle d'éventuels malentendus ? Comme le calque était utilisé en traduction écrite vers l'allemand durant le Moyen Âge (Van Hoof, 1986), on peut supposer que les interprètes y avaient recours aussi. La question de l'intraduisibilité est, selon Schneider (2012), moins problématique à l'oral qu'à l'écrit et l'interprète peut plus facilement se reprendre, réexpliquer, corriger des fautes ou des malentendus. Si les traducteurs ont affaire à des textes finalisés d'un point de vue syntaxique, les interprètes, eux, doivent parfois paraphraser ou résumer des déclarations disjointes et fragmentées (Sarigül, 2023). Les textes de Brisou-Pellen ne livrent aucune information sur ces aspects, mais on ne peut en tenir rigueur à l'auteure étant donné que le roman, comme nous l'avons souligné, doit rester simple et accessible aux jeunes lecteurs aux compétences linguistiques limitées. Les détails qui nous intéressent en tant que spécialistes d'interprétation ne sont pas pertinents dans l'avancée de l'intrigue et globalement, le métier reste présenté avec réalisme.

D'autres aspects ayant trait au contexte ne sont pas explicités : où Alaïs se place-t-elle durant ses interprétations ? Entend-elle bien tous les participants ? Comment est-elle perçue par ses clients ? L'interprétation de dialogue est en effet un exercice de proximité corporelle. C'est pourquoi les conditions et le contexte du discours sont toujours une préoccupation primordiale

et réelle pour les interprètes et sont indissociables du contenu de l'énoncé (Cronin, 2006). Le rendu est également un élément important : l'interprète doit être un orateur public accompli et bien entrer dans la peau de ses clients (ça ne fait pas de mal qu'il soit un peu acteur) (Roland, 1982). Le lecteur n'a aucune information sur tout ceci, ni sur la réception des prestations d'Alaïs par les utilisateurs sur le moment. On déduit que Charles en est satisfait, puisqu'il entretient une bonne relation avec Alaïs, mais qu'en est-il des autres personnages ? Alaïs travaille en effet pour des personnes de rangs différents (s'adresse-t-elle autrement au paysan parlant patois qu'au comte Évrard ?). S'adapte-t-elle aux capacités intellectuelles de ses clients ? Schneider (2012) soutient que les sources historiques ne disent pas si les interprètes du Moyen Âge tenaient compte des capacités intellectuelles des clients. Ce problème était de second ordre, puisque le client était déjà satisfait si la langue étrangère lui était rendue accessible. Les capacités interculturelles d'Alaïs ne sont pas non plus décrites. Dans ses traductions, elle semble effectuer un transfert purement linguistique, l'aspect culturel n'étant pas évoqué. Est-ce que la compréhension d'une langue mène automatiquement à la compréhension de la culture de la région ? Cette question n'est pas abordée dans les romans. Tout au plus le multilinguisme d'Alaïs lui permet-il d'être assez ouverte d'esprit pour remettre en question sa vision de Charles (il s'est montré barbare envers les Saxons) et comprendre l'envie de revanche de Willi.

Les romans de Brisou-Pellen présentent une figure d'interprète plutôt crédible : Alaïs parle beaucoup de langues, mais arrive à ses limites avec le basque et le persan. Elle n'est pas infallible (elle confond « jour » et « nuit ») et possède une personnalité empathique. Le procédé de la consécutive est bien décrit, même s'il manque divers éléments pour avoir une vision complète du travail et des compétences d'Alaïs. D'une façon générale, la traduction et l'interprétation sont présentées comme plutôt faciles : Alaïs ne rencontre pas de difficultés et semble à l'aise dans un vaste éventail de sujets. Le fait qu'elle soit si jeune n'est pas non plus très réaliste.

5.5. Réalisme historique

Après le commentaire des aspects professionnels de l'interprétation, il nous faut traiter des aspects historiques. Les points mentionnés dans l'exposé historique initial seront repris dans l'ordre et comparés avec les informations des romans.

5.5.1. Latin et langues vulgaires

Le latin est présent comme il se doit : il est utilisé à la cour, à l'école, par les nobles et les religieux, mais pas par le peuple (Bertrade et les gardes ne le comprennent pas). Les professeurs de l'école sont également crédibles : maître Clément est visiblement irlandais (des moines d'Irlande ont en effet contribué au système éducatif carolingien), Alcuin (chez qui Charles a réellement pris des leçons) apparaît également dans le tome 1 (p. 22) et même Éginhard (qui est à l'origine des témoignages sur Charles) vient donner un cours sur l'histoire des Francs (p. 193).

Après l'arrivée de Mitarra, Alaïs est remplacée par un évêque pour des questions de confidentialité. Il est connu que les religieux servaient d'interprètes, puisqu'ils étaient dans la plupart des cas érudits et savaient le latin. L'interprétation en contexte religieux n'est pas représentée dans les romans, puisque dans le contexte de la cour de l'empereur, tous les nobles parlent le latin et comprennent la messe. Le tome 2 renferme cependant la scène suivante, où l'abbé Baudoin interroge le voleur de la bourse d'Alaïs :

– Crois-tu à la rémission des péchés par le baptême ?

– J'y crois.

Il eut droit à toute la série des questions qui s'assuraient qu'on avait bien affaire à un chrétien, mais il était évident qu'il répondait sans comprendre.

– Crois-tu à la vie après la mort ?

– J'y crois.

– Crois-tu que je suis un renard bleu ?

– J'y crois. (Tome 2, p. 149)

La configuration linguistique n'est pas très claire dans cet extrait : le voleur parle roman, l'abbé francique et latin. Comme il n'est pas spécifié qu'Alaïs traduit les questions ou les réponses, l'interrogatoire a sans doute lieu en latin (puisque'il traite de religion), langue que le voleur ne maîtrise visiblement pas suffisamment. Tous les chrétiens étaient censés comprendre la messe en latin, mais ce n'était pas le cas en réalité. L'intervention d'Alaïs dans cette situation aurait été souhaitable.

La distinction sociale entre les personnes parlant le latin ou non est respectée. Les gens du peuple sont monolingues (comme c'était le cas lors du serment de Strasbourg) et c'est pourquoi Willi, qui ne parle que francique, passe pour un inculte. L'apprentissage des langues par un glossaire est une réalité historique, présente également dans le tome 1.

Historiquement, les souverains (empereurs, rois, ducs, mais aussi évêques et abbés) essayaient de connaître les langues nécessaires à leur contexte (latin, langues du peuple, langues de diplomatie avec les voisins) pour ne pas dépendre des mots des interprètes qui n'étaient pas fiables parce qu'ils n'étaient pas contrôlables (Honemann & Roth, 2006). Charlemagne était cependant relativement peu instruit (il ne savait pas écrire) et devait donc vraisemblablement recourir souvent à des interprètes. L'abbé Baudoin et le comte Évrard connaissent le latin, comme il se doit, mais pas le roman, ce qui leur pose problème lorsqu'ils sont envoyés en mission en territoire roman. Cependant, cette mission est exceptionnelle et ne fait pas partie de ce à quoi ils pouvaient s'attendre pour leur quotidien (qui ne nécessite pas de connaître le roman).

5.5.2. Mode consécutif

Le mode consécutif est bien décrit dans les romans, comme nous l'avons déjà souligné. Alais rédige également une réponse écrite à l'évêque d'Amiens, ce qui est plausible. Elle traduit également un texte sur l'éléphant, ce qui l'est moins en raison du vocabulaire pointu ou potentiellement inexistant en francique. Cependant, elle peut avoir eu recours au calque et d'une façon générale, durant le Moyen Âge, la philosophie de traduction la plus répandue était le mot à mot (*de verbo ad verbum*) (d'Alverny, 1989). La traduction par l'intermédiaire du relais ainsi que la traduction à vue étaient également des procédés utilisés historiquement, comme en témoigne la traduction de textes arabes à Tolède aux XII^e-XIII^e siècles, où un interprète traduisait à vue le texte en langue vulgaire, puis un traducteur écrivait une version latine (d'Alverny, 1989; Honemann & Roth, 2006).

Alais a également accès à la bibliothèque et y consulte les Annales du royaume. Celles-ci sont rédigées par Grifon, le notaire (Tome 1, p. 189-190), mais Alais aurait également pu en être chargée. En effet, à diverses époques, les interprètes participaient à la rédaction des annales historiques sur la base de leurs souvenirs, comme c'était le cas en Chine antique par exemple. Ceci rappelle également la procédure des memoranda méthodiques, que les interprètes, au cours du XX^e siècle encore, devaient écrire après leur interprétation dans de nombreuses réunions bilatérales. Ces notes constituaient souvent la base de communiqués, de projets d'accords ou de rapports à la capitale (Baigorri-Jalón, 2015). Alais ne fait cependant rien de tel.

Le procédé de traduction des *missi dominici* est quant à lui bien rendu. En effet, ils devaient expliquer oralement en langue vulgaire les décrets écrits en latin, puis rédiger des rapports eux

aussi en latin (Vermeer, 1996). C'est exactement à ces fins qu'Alaïs est engagée pour accompagner la troupe des missi, même si le texte ne la décrit pas beaucoup en action lors de la mission.

5.5.3. Formation et origine sociale

Au Moyen Âge, les interprètes étaient recrutés principalement parce qu'ils se trouvaient être multilingues. On engageait qui on trouvait. Alaïs est multilingue par les circonstances de sa vie et elle a l'avantage d'appartenir au peuple franc, ce qui fait d'elle une candidate idéale puisqu'elle risque moins de trahir Charles que d'autres interprètes. Le fait qu'elle soit une enfant est plausible historiquement : grâce entre autres à Loup de Ferrières, il est connu qu'on formait des enfants aux langues et qu'on avait conscience du fait qu'ils étaient plus aptes à apprendre et à assimiler que les adultes (Schneider, 2012). Les interprètes étaient également souvent des « hybrides culturels et ethniques » : des femmes, des esclaves, des déplacés (victimes de kidnappings, de conflits et de bouleversements politiques) (Delisle & Woodsworth, 2012). C'est précisément le cas d'Alaïs qui est une femme, qui a grandi entre la culture bavaroise, franque et aquitaine, et dont le parcours de vie a été malmené par les tensions politiques entre la Bavière et le royaume des Francs. Qu'une femme interprète ait été prise au sérieux à la cour demeure discutable. Les textes de Brisou-Pellen soulignent qu'une fille de comte était d'un rang trop élevé pour occuper un emploi. Il est cependant établi que les femmes nobles étaient souvent multilingues et les mariages interethniques (comme celui de dame Émine et Adalbert) ont joué un rôle dans l'évolution des réseaux d'interprétation (Cronin, 2006).

5.5.4. Bilinguisme

Alaïs est devenue multilingue « par hasard », simplement parce qu'elle a grandi dans un environnement multilingue. Elle entre dans la catégorie des polyglottes non volontaires, c'est-à-dire qu'elle n'a pas choisi volontairement d'apprendre une nouvelle langue. En effet, elle a dû apprendre le francique et le roman en plus du bavarois parce que Charles a pris le contrôle de la Bavière et y a envoyé Adalbert et Émine. Selon Andres (2008), le bilinguisme non volontaire mène en général à des situations de diglossie non problématiques, car chaque langue est utilisée de manière différenciée et les deux langues vivent en coexistence stable : les deux langues sont utilisées dans des contextes différents (domaines de la vie et personnes différentes), ce qui explique pourquoi une langue est moins développée qu'une autre, pourquoi les compétences linguistiques peuvent évoluer au cours de la vie (nouvelles situations /

interlocuteurs / fonctions, nouveaux besoins linguistiques, qui mènent à un changement de configuration des langues), et aussi pourquoi les bilingues ne font pas forcément de bons interprètes ou traducteurs : le vocabulaire de certains domaines n'est parfois couvert que par une langue et la variété stylistique fait souvent défaut. Le bilinguisme peut représenter un problème à partir du moment où la langue d'une puissance coloniale est utilisée pour la communication dans l'administration et jouit d'un prestige supérieur, ou alors lorsque des migrants deviennent multilingues, mais que leur langue maternelle n'a pas de fonction à l'extérieur de leur groupe. Dans le cas d'Alaïs, c'est le latin qui a un statut prestigieux, mais comme il s'agit d'une langue apprise pour tous les personnages, la situation reste équilibrée.

Hellgardt (1996, p. 8) définit les conditions nécessaires à ce que quelqu'un maîtrise aussi bien le latin que le francique et le roman à l'époque carolingienne :

Zur Karolingerzeit mußte der Sprecher einer germanischen Sprache das Lateinische, gleichgültig ob mündlich oder schriftlich, im Normalfall als Fremdsprache erlernen – dazu als eine, die vorwiegend schriftlich im Gebrauch war und mündlich nur unter hochsprachlichen Sonderbedingungen. Nur für jemanden, der in romanisch-germanischer Zweisprachigkeit aufgewachsen war, konnte sich eine germanisch-romanisch-lateinische Dreisprachigkeit herausbilden. Diese Möglichkeit war aber wieder nur unter Sonderbedingungen gegeben, insbesondere dann, wenn jemand im Gebiet der germanisch-romanischen Sprachgrenze oder außerhalb dieses Gebiets als Kind einer germanisch-romanischen Mischehe aufwuchs, ein Fall, dessen Vorkommen wohl im wesentlichen auf politische Eheverbindungen zwischen adligen Familien beschränkt blieb.

Alaïs remplit toutes les conditions : ses parents adoptifs sont des nobles et viennent de deux cultures différentes (franque et aquitaine), elle habite depuis ses huit ans à Aix-la-Chapelle, certes en territoire franc, mais d'où la zone romane n'est pas éloignée, et elle pratique le latin tous les jours à l'école. On est en droit de se demander si Alaïs ne court pas le danger d'oublier quelque peu le roman. Elle n'a en effet pas eu beaucoup d'occasions de le pratiquer depuis le décès de dame Émine lorsqu'elle avait six ans (après quoi, elle a vécu entourée de Francs et de Bavares).

5.5.5. Statut

Alaïs est admirée pour le nombre de langues qu'elle parle et lorsque Mitarra arrive et que personne ne le comprend, un cliché moyenâgeux est dépeint : on appelle l'interprète qui saura bien se débrouiller, puisqu'elle semble compétente universellement. À l'époque, l'idée que les

interprètes parlait toutes les langues était répandue. Le roman demeure cependant réaliste : Alais ne comprend pas le basque.

Les romans de Brisou-Pellen ne contribuent pas à renforcer le préjugé de l'époque qui voulait qu'un interprète soit suspect parce qu'il était potentiellement un espion. Alais est interprète et rien d'autre, ni espionne, ni ambassadrice. Isaac, lui, est certes décrit comme l'ambassadeur de Charles auprès du calife, mais on n'en apprend pas davantage sur son statut et il n'est fait aucune allusion à un double jeu qu'il pourrait mener. Willi tente tout de même de profiter de la position privilégiée d'Alais auprès de l'empereur lorsqu'il lui demande de se rallier à sa vengeance : « Tu dois m'aider. Tu approches Charles très facilement. » (Tome 1, p. 248), mais Alais ne se laisse pas subvertir. Elle est cependant tout de même amenée à agir avec discrétion dans le cadre d'une « mission secrète » (présentée par Charles qui chuchote), mais qui n'a rien d'un complot. Alais doit simplement être les yeux du comte Évrard et l'aider discrètement :

Charles lui adressa un sourire affectueux et reprit en chuchotant :
– J'ai pensé à toi, parce que le comte Évrard n'a pas seulement besoin d'un interprète. Il n'y voit plus très clair et ne veut pas que ça se sache. Un accompagnateur qui puisse discrètement être ses yeux ne nuirait pas. Cela ne te coûterait-il pas trop de quitter le palais ? (Tome 2, p. 35)

Le « sourire affectueux » de Charles témoigne également de la bonne relation entre Charles et Alais, déjà évoquée précédemment. Alais est l'interprète « préférée » de l'empereur, ce qui fait écho à la formule « latimier frère » attribuée à un souverain dans les sources historiques. Charles est cependant décrit de manière nuancée : au début, c'est de toute évidence un « gentil », mais Alais apprend au fur et à mesure qu'il a commis des atrocités envers les Saxons. Sa figure n'est donc pas noire ou blanche, même si la vision générale qu'en tire le lecteur est plutôt positive, puisqu'il se range du côté d'Alais :

Charles pouvait être tyrannique, songea Alais. [...] Elle n'avait jamais eu à se plaindre de Charles. Il l'aimait bien et, avec ceux qu'il aimait, il se montrait toujours agréable et chaleureux. (Tome 1, p. 69-70)

Charles s'est également montré généreux en recueillant Alais et en l'entretenant au palais. Cette situation était cependant assez commune au Moyen Âge, où, comme nous l'avons exposé, l'interprète faisait partie de la *familia* du souverain et était logé et nourri plutôt que payé par un salaire. Les romans rappellent qu'Alais n'est pas riche, ce qui devait être le cas de nombreux interprètes historiques également, sauf s'il s'agissait de nobles engagés en même temps comme diplomates.

5.5.6. Le Moyen Âge en littérature de jeunesse

Un dernier point doit être abordé concernant la représentation du Moyen Âge dans la littérature de jeunesse. Ce genre littéraire affiche une nette prédilection pour le XIII^e siècle (Houssais, 2011) et Brisou-Pellen se montre plutôt originale en choisissant plutôt le début du IX^e. Ses deux romans analysés ici se distinguent également en ce qu'ils mettent en scène un grand personnage, Charlemagne, ce que Houssais (2011) considère comme rare : les grands personnages historiques ne figurent que très peu dans les textes, de même que les grands événements qui ne font souvent l'objet que d'allusions au détour d'une conversation. Dans le tome 1 de Brisou-Pellen, l'arrivée de l'éléphant est décrite et cet événement n'a rien d'anecdotique dans le récit. Les romans pour enfants qui ne mentionnent pas de personnages ou de faits réels ont recours à de nombreux stéréotypes, comme l'explique Manson (2013, p. 822) :

L'auteur de fictions historiques pour enfants doit affronter deux obstacles : faire savoir immédiatement à son jeune public qu'il est dans une période historique donnée, alors que sa culture historique est très faible ; le faire pénétrer dans l'Histoire grâce à des héros enfants ou adolescents, alors que ceux-ci sont largement absents de la scène de l'histoire. Le premier obstacle est surmonté par le recours à des stéréotypes (le chevalier et le château fort pour le Moyen Âge), le second en dotant les personnages d'enfants d'une psychologie contemporaine pour que le lecteur puisse s'identifier. Ces deux procédés tiennent la "vérité historique" à distance respectable, le second sous-entendant un homme "éternel", identique à lui-même depuis la préhistoire.

Le choix d'une interprète comme personnage principal (ce qui ne relève pas du tout du stéréotype) est assez audacieux puisqu'il ne permet pas de planter le décor rapidement et de faire savoir immédiatement au jeune lecteur qu'il est plongé dans une autre époque. Brisou-Pellen reste cependant très fidèle à la vérité historique, comme nous venons de le détailler. Notre analyse ne permet pas de définir si Alaïs est dotée d'une psychologie contemporaine. Cependant, le fait qu'elle aille à l'école et que les enfants y chahutent comme de nos jours lorsque le maître s'absente permet sans doute aux jeunes lecteurs de s'identifier à la situation.

6. CONCLUSION

Au terme de cette analyse du personnage d'Alaïs, dont nous avons décrit la combinaison linguistique et le métier, mais également la personnalité, le parcours de vie et l'identité troublée, nous sommes en mesure de répondre aux questions que nous avons définies au début de ce travail : la représentation de l'interprétation dans *Les protégées de l'empereur* est-elle fidèle à ce qu'on connaît de la réalité historique ? Cette représentation est-elle fidèle à la réalité du métier ? Comment l'interprète Alaïs est-elle présentée à des enfants ?

Du point de vue historique, il a été montré que le roman est fidèle à la situation linguistique et aux conditions du IX^e siècle : le latin est bien présent, le peuple ne parle que les langues vulgaires (comme lors du serment de Strasbourg), l'interprétation se fait en mode consécutif et Alaïs pratique également la traduction et la traduction à vue. Elle est active dans plusieurs domaines (diplomatie, commerce, tribunal, zoologie) et est recrutée car elle se trouve être multilingue de naissance, mais elle n'a pas de formation propre. Son statut d'interprète est reconnu par les membres de la cour même si elle est très jeune. Elle est présentée comme étant digne de confiance et le fait que les interprètes pouvaient être des traîtres n'est qu'effleuré. Au palais, on a recours au relais pour la langue « exotique » qu'est le persan et l'épisode de l'éléphant arrivant de Bagdad avec le Juif Isaac comme interprète est également avéré historiquement. Les compétences linguistiques de Charlemagne sont aussi dépeintes fidèlement, de même que sa tentative d'établir le latin comme langue universelle dans l'empire.

Du point de vue de l'interprétation, la représentation d'Alaïs est légèrement moins réaliste. Il faut admettre que les passages décrivant Alaïs en action sont en fin de compte peu nombreux et peu explicites : on en dénombre cinq traitant d'interprétation, deux de traduction à vue et un seul de traduction. Le texte a le mérite de respecter la distinction entre interprétation et traduction et ne tombe pas dans le cliché de l'interprète qui saurait « toutes les langues ». Il n'est cependant jamais spécifié qu'Alaïs traduit dans les deux directions, même si c'est le plus vraisemblable puisque les personnages ne se comprennent pas du tout et qu'il n'est pas fait mention d'un autre interprète pour la deuxième direction. Alaïs est présentée comme compétente en toute situation (interprétation, traduction à vue, traduction) et dans tous les domaines, même la zoologie, sauf dans deux circonstances : lorsque le maître est trop près d'elle et l'intimide (tome 1), et lorsqu'elle omet un commentaire de l'accusé durant le procès (tome 2). Elle n'est pas du tout stressée par son métier et n'a jamais de craintes de ne pas savoir traduire. Maîtrise-t-elle vraiment tout ce vocabulaire dans toutes ses langues, qu'elle a pourtant

appries dans des contextes différents et qu'elle ne pratique pas quotidiennement (elle utilise le roman lorsqu'elle interprète, mais pas autrement) ? Elle rédige également une réponse écrite à un évêque, ce qui est une grande responsabilité et témoigne du lien de confiance qui l'unit à Charles, fondé sur sa grande loyauté envers lui.

Il apparaît ainsi que Brisou-Pellen semble avoir attaché davantage d'importance à la fidélité historique que professionnelle. L'interprétation n'est pas mise au premier plan de l'intrigue, même si c'est un élément linguistique qui permet de déjouer le complot dans le tome 1. Il faut souligner que Brisou-Pellen n'est pas traductrice ou interprète elle-même, mais que sa représentation du métier est assez plausible. Andres (2008) a souligné que même des auteurs actifs dans le domaine de la traduction et de l'interprétation (comme Ingeborg Bachmann ou Christine Brooke-Rose) ne dépeignent pas forcément des situations totalement réalistes. La paucité de détails livrés lorsqu'Alaïs est décrite en train d'interpréter s'explique par le fait qu'il s'agit d'un roman de jeunesse et qu'une trop grande abondance de détails aurait sans doute alourdi le texte et noyé l'intrigue, déjà assez complexe. En accord avec le genre des romans, Alaïs se doit de rester un personnage auquel le jeune lecteur peut s'identifier et sur lequel il peut prendre exemple. Dans cette perspective, Alaïs est présentée comme ayant confiance en elle et disposant de beaucoup d'aplomb, deux traits de caractère d'ailleurs utiles à un interprète qui doit pouvoir garder la face en toute circonstance. Alaïs est une jeune fille forte, même si elle est tourmentée par des cauchemars dus à de mauvais souvenirs. Elle est indispensable à la vie du palais et surtout à Charlemagne, car sans elle, la communication avec des visiteurs de langue romane ne serait pas possible. Elle occupe donc une position centrale, puisque même le grand empereur Charles est dépendant d'elle. Tous les personnages gravitent également autour d'elle, elle peut s'entretenir avec tout le monde, même s'il est vrai que la plupart des autres personnages sont en mesure de communiquer entre eux grâce au latin ou au francique. Alaïs se trouve malgré elle au service du « méchant », Mitarra, car elle est la seule à pouvoir échanger avec lui. Malgré le pouvoir potentiel dont elle dispose, elle n'en abuse jamais et reste à sa place. Elle constitue ainsi un bon exemple pour les jeunes lecteurs.

Ces lecteurs tirent des textes l'impression que l'interprétation est une activité plutôt facile du moment qu'on est multilingue, ce qui n'est pas tout à fait vrai. Alaïs ne rencontre pas de difficultés particulières et n'est jamais nerveuse. Elle transmet cependant l'image d'une fille forte, fidèle à ses principes, altruiste et retenue, et l'interprétation est présentée sous un beau jour : ce métier permet à Alaïs d'être comme une adulte dans le palais, d'être prise au sérieux

et d'avoir un protecteur en la personne de Charles. C'est également pour elle un travail rassurant, qui lui permet de penser à autre chose qu'à ses problèmes et qui lui donne un ancrage.

Une question est soulevée par le fait qu'Alaïs soit si jeune (13 ans) : est-ce qu'une jeune fille aurait été prise au sérieux comme interprète à l'époque, surtout dans des contextes formels comme l'arrivée d'un messenger ou d'un ambassadeur dans la salle du trône ? Ce jeune âge est cependant indispensable pour que le lecteur du roman de jeunesse puisse s'identifier au personnage et à la situation. Brisou-Pellen ne fait que s'adapter au genre de son texte et à son public cible, même si elle dit elle-même ne pas écrire spécifiquement pour les enfants. Elle se montre en tout cas audacieuse dans le choix de son personnage principal : prendre une interprète dans un roman sur le Moyen Âge pour des jeunes est inhabituel et le texte s'affranchit ainsi du cliché des chevaliers et des châteaux forts.

Les lectures de romans de jeunesse peuvent être très marquantes et elles contribuent à forger la représentation du monde des futurs adultes. Par sa série *Les protégées de l'empereur*, Brisou-Pellen parvient à créer pour les jeunes lecteurs un premier contact positif et relativement réaliste avec l'interprétation : le processus de la consécutive est bien décrit, la situation historique des interprètes est respectée, Alaïs est forte et compétente. Seul bémol, l'interprétation est présentée comme trop facile par rapport à la réalité. Cette série n'a pas pour but premier de présenter le métier d'interprète à de potentiels futurs étudiants, comme c'est le cas de *Allô ?... ici l'interprète* de Rossana Guarnieri. En la lisant, le jeune lecteur développe cependant une image positive du métier dans son esprit, image qu'il gardera en grandissant.

Il serait intéressant de continuer les recherches sur la représentation de l'interprétation (mais aussi des langues en général et du multilinguisme) dans la littérature de jeunesse, en analysant d'autres romans. Il est primordial de proposer aux enfants une présentation fidèle et nuancée de divers métiers, dont l'interprétation, puisque ces jeunes formeront le « grand public » de demain et que ce sont leurs premières lectures qui constituent la base de leurs connaissances générales.

Un aspect particulièrement intéressant serait de comparer la représentation d'Alaïs (interprète au IX^e siècle) avec celle d'un autre interprète du Moyen Âge, soit du même siècle, soit d'un siècle plus tardif pour voir l'évolution du métier. Par ailleurs, la série de Brisou-Pellen présente l'intérêt de relever également de la relation franco-allemande, puisque Charlemagne régnait sur un empire recouvrant presque toute l'Europe de l'Ouest, principalement la France et l'Allemagne d'aujourd'hui. Charlemagne est parfois considéré comme un « père de l'Europe » et étant donné que les deux romans en proposent une vision nuancée, ils pourraient permettre

d'ouvrir une discussion sur l'unité européenne ou sur la place des interprètes dans l'Union européenne, ou même sur l'idée d'une littérature européenne plutôt que nationale, comme le suggère Cronin (2006, p. 37) :

Highlighting and encouraging links between different national literatures in the present leads almost inevitably to a greater interest in exploring relationships which existed in earlier historical periods, relationships which were marginalized or downplayed in the construction of separate national literary canons in the nineteenth and twentieth centuries. Timely interventions in the literary arena would not only allow the European Union to build on a distinguished history of European cultural exchange but would also enable the EU to reconfigure the aesthetic self-representation of the supra-national entity and its constituent parts.

7. BIBLIOGRAPHIE

- Albl-Mikasa, M. (2015). Lingua Franca. In F. Pöchhacker (Éd.), *Routledge Encyclopaedia of Interpreting Studies* (pp. 235). Londres/New York : Routledge.
- Andres, D. (2004). Dolmetscher – ein Leben an der Grenze. Zu Wesire und Konsuln von Ivo Andrić. *Lebende Sprachen*, 49(1), 8-15.
- Andres, D. (2008). *Dolmetscher als literarische Figuren : Von Identitätsverlust, Dilettantismus und Verrat*. Munich : Martin Meidenbauer.
- Andres, D. (2012). History of Interpreting. In C. A. Chapelle (Éd.), *Encyclopedia of Applied Linguistics: Vol. IV* (pp. 2512-2521). Chichester : Wiley-Blackwell.
- Andres, D. (2015). Fictional Interpreters. In F. Pöchhacker (Éd.), *Routledge Encyclopaedia of Interpreting Studies* (pp. 159-161). Londres/New York : Routledge.
- [Anonyme]. *Mémoire de l'élève et mémoire des personnages : Quelles interactions ?* (2012). Art, langage, apprentissage. <https://doi.org/10.58079/cxtj>
- Antonini, R. (2015). Child language brokering. In F. Pöchhacker (Éd.), *Routledge Encyclopaedia of Interpreting Studies* (pp. 48-49). Londres/New York : Routledge.
- Baigorri-Jalón, J. (2015). The history of the interpreting profession. In H. Mikkelsen & R. Jourdenais (Éds.), *Routledge Handbook of Interpreting* (pp. 11-28). Londres/New York : Routledge.
- Bartłomiejczyk, M. (2015). Directionality. In F. Pöchhacker (Éd.), *Routledge Encyclopaedia of Interpreting Studies* (pp. 108-110). Londres/New York : Routledge.
- Béhotéguy, G., Connan-Pintado, C., & Plissonneau, G. (Éds.). (2015). *Idéologie(s) et roman pour la jeunesse au XXIe siècle*. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- Ben-Ari, N. (2010). Representations of translators in popular culture. *Translation and Interpreting Studies*, 5(2), 220-242. <https://doi.org/10.1075/tis.5.2.05ben>
- Ben-Ari, N. (2017). Fictional vs. Professional Interpreters. In M. Biagini, M. S. Boyd, & C. Monacelli (Éds.), *The Changing Role of the Interpreter : Contextualising Norms, Ethics and Quality Standards* (pp. 7-31). Londres/New York : Routledge.
- Ben-Ari, N., & Levin, S. (2016). Translators and (their) authors in the fictional turn. *Translation and Interpreting Studies*, 11(3), 339-343. <https://doi.org/doi.10.1075/tis.11.3.01ben>
- Boër, D. (2023). *Le roman historique en classe de Français. Du genre de texte à enseigner au texte lu en classe*. Université de Genève. doi : 10.13097/archive-ouverte/unige:173872
- Borst, A. (1995). *Der Turmbau von Babel*. Munich : Deutscher Taschenbuch Verlag.
- Boulaire, C. (2003). *Le Moyen Âge dans la littérature pour enfants*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Brisou-Pellen, É. (2007a), *Meurtre au palais*. Paris : Pocket jeunesse.
- Brisou-Pellen, É. (2007b), *Le destin d'Alaïs*. Paris : Pocket jeunesse.
- Brisou-Pellen, É. (2024a, février). Bibliographie. Consulté le 11 avril 2024, à l'adresse <<http://www.brisou-pellen.fr/ebpbiblioparperiode.html>>.
- Brisou-Pellen, É. (2024b, février). Biographie sommaire. Consulté le 11 avril 2024, à l'adresse <<http://www.brisou-pellen.fr/ebpbio.html>>.
- Brisou-Pellen, É. (2024c, février). Les problèmes d'écriture dans le roman historique. Consulté le 11 avril 2024, à l'adresse <http://www.brisou-pellen.fr/le_roman_historique.html>.
- Brisou-Pellen, É. (2024d, février). Les traductions. Consulté le 11 avril 2024, à l'adresse <<http://www.brisou-pellen.fr/ebptrad.html>>.
- Brisou-Pellen, É. (2024e, février). Pour en savoir plus... Consulté le 11 avril 2024, à l'adresse <<http://www.brisou-pellen.fr/ebpplus.html>>.
- Brisou-Pellen, É. (29 février 2024). Courriel : *Interview travail de Master*. Correspondance privée.
- Cáceres-Würsig, I. (2017). Interpreters in history : A reflection on the Question of Loyalty. In C. Valero-Garcés & R. Tipton (Éds.), *Ideology, Ethics and Policy Development in Public Service Interpreting and Translation* (pp. 3-20). Bristol : Multilingual Matters.
- Chandler, C. J. (2022). Charlemagne : Already a Legend. In J. Stuckey (Éd.), *The Legend of Charlemagne : Envisioning Empire in the Middle Ages* (pp. 13-31). Leiden/Boston : Brill.
- Collinot, A. (2013). Brisou-Pellen, Éveline. In I. Nières-Chevrel & J. Perrot (Éds.), *Dictionnaire du livre de jeunesse : La littérature d'enfance et de jeunesse en France* (pp. 139-141). Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Cronin, M. (2006). *Translation and Identity*. Londres/New York : Routledge.
- d'Alverny, M.-T. (1989). Les traductions à deux interprètes, d'arabe en langue vernaculaire, et de langue vernaculaire en latin. In G. Contamine (Éd.), *Traduction et traducteurs au Moyen Âge* (p. 193-206). Paris : Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- Delabastita, D. (2020). Fictional representations. In M. Baker & G. Saldanha (Éds.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (pp. 189-194). Londres/New York : Routledge.
- Delabastita, D., & Grutman, R. (2005). Introduction : Fictional representations of multilingualism and translation. In D. Delabastita & R. Grutman (Éds.), *Fictionalising Translation and Multilingualism* (pp. 11-34). Anvers : Hogeschool Antwerpen: Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken.
- Delisle, J., & Woodsworth, J. (2012). Interpreters and the making of history. In J. Delisle & J. Woodsworth (Éds.), *Translators through history*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.

Diebold, W. J. (2022). A Multicultural Charlemagne for the 21st Century. In J. Stuckey (Éd.), *The Legend of Charlemagne : Envisioning Empire in the Middle Ages* (pp. 231-261). Leiden/Boston : Brill.

Dressen, W., Minkenber, G., & Oellers, A. C. (Éds.). (2003). *Ex Oriente : Isaak und der weisse Elefant. Bagdad-Jerusalem-Aachen : Eine Reise durch drei Kulturen um 800 und heute (Führer durch die Ausstellung)*. Mainz am Rhein: Philipp von Zabern.

Eginhard. (2014). *Vie de Charlemagne* (M. Sot & C. Veyrard-Cosme, Trad.). Paris : Les Belles Lettres.

Fischer, B. (2010). « ... Sie stöckelte ihnen voraus » Die fiktionale Dolmetscherin als Bewahrerin des Stereotyps Frau ? Marlene Faros *Die Vogelkundlerin* und Liza Marklunds *Kalter Süden*. In K. Kaindl & I. Kurz (Éds.), *Machtlos, selbstlos, meinungslos ? Interdisziplinäre Analysen von ÜbersetzerInnen und DolmetscherInnen in belletristischen Werken* (pp. 137-148). Vienne : LIT-Verlag.

Footit, H. (2021). Methodological issues related to the history of interpreting. In C. Rundle (Éd.), *Routledge Handbook of Translation History* (pp. 23-37). Londres/New York : Routledge.

Ganiayre, C. (2013). Roman policier. In I. Nières-Chevrel & J. Perrot (Éds.), *Dictionnaire du livre de jeunesse : La littérature d'enfance et de jeunesse en France* (pp. 826-828). Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.

Glässer, E. (1956). Dolmetschen im Mittelalter. Ein Beitrag zur Entwicklung des Völkergedankens. In K. Thieme, A. Hermann, & E. Glässer (Éds.), *Beiträge zur Geschichte des Dolmetschens* (pp. 61-79). Munich : Isar.

Hellgardt, E. (1996). Zur Mehrsprachigkeit im Karolingerreich. *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 118, 1-48. <https://doi.org/10.1515/bgsl.1996.1996.118.1>

Honemann, V., & Roth, G. (2006). Dolmetscher und Dolmetschen im Mittelalter : Eine Skizze. In H. Andrášová, P. Ernst, & L. Spáčilová (Éds.), *Germanistik geniessen* (pp. 77-142). Vienne : Praesens Verlag.

Houssais, Y. (2011). Représentations du Moyen Âge dans la littérature de jeunesse : Clichés et ruptures (2000-2006). In C. Cazanave & Y. Houssais (Éds.), *Médiévalités enfantines. Du passé défini au passé indéfini* (pp. 157-170). Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Jan, I. (1984). *La littérature enfantine* (4^e éd.). Paris : Les Éditions ouvrières.

Kaindl, K. (2012). Representation of translators and interpreters. In Y. Gambier & L. van Doorslaer (Éds.), *The Handbook of Translation Studies* (Vol. 3, pp. 145-150). Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.

Kaindl, K. (2014). Going fictional ! Translators and interpreters in literature and film : An introduction. In K. Kaindl & K. Spitzl (Éds.), *Transfiction : Research into the realities of translation fiction* (pp. 1-26). Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.

- Kaindl, K. (2018). The remaking of the translator's reality : The role of fiction in translation studies. In J. Woodsworth (Éd.), *The Fictions of Translation* (pp. 157-170). Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Kaindl, K., & Kurz, I. (2005). Einleitung. In I. Kurz & K. Kaindl (Éds.), *Wortklauber, Sinnverdreher, Brückenbauer ? DolmetscherInnen und ÜbersetzerInnen als literarische Geschöpfe* (pp. 9-18). Vienne : LIT-Verlag.
- Kaindl, K., & Kurz, I. (2010). Einleitung. In K. Kaindl & I. Kurz (Éds.), *Machtlos, selbstlos, meinungslos ? Interdisziplinäre Analysen von ÜbersetzerInnen und DolmetscherInnen in belletristischen Werken* (pp. 9-16). Vienne : LIT-Verlag.
- Kaindl, K., & Spitzl, K. (2014). *Transfiction : Research into the realities of translation fiction*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Koller, E. (1987). Zur Volkssprachlichkeit der Strassburger Eide und ihrer Überlieferung. In R. Bergmann, H. Tiefenbach, & L. Voetz (Éds.), *Althochdeutsch : Grammatik. Glossen und Texte* (Vol. 1, pp. 828-838). Heidelberg : Carl Winter.
- Kurz, I. (2007). The fictional interpreter. In F. Pöchhacker, A. L. Jakobsen, & I. M. Mees (Éds.), *Interpreting Studies and Beyond* (pp. 277-289). Copenhagen : Samfundslitteratur Press.
- Kurz, I. (2008). Dichtung und Wahrheit : Dolmetscher als literarische Geschöpfe. In D. Hertel & F. Mayer (Éds.), *Diesseits von Babel : Vom Metier des Übersetzens* (pp. 137-145). Cologne : SH-Verlag.
- Kurz, I. (2014). On the (in)fidelity of (fictional) interpreters. In K. Kaindl & K. Spitzl (Éds.), *Transfiction : Research into the realities of translation fiction* (pp. 205-219). Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins.
- Manson, M. (2013). Roman historique. In I. Nières-Chevrel & J. Perrot (Éds.), *Dictionnaire du livre de jeunesse : La littérature d'enfance et de jeunesse en France* (pp. 822-825). Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Merlini, R. (2015). Dialogue interpreting. In F. Pöchhacker (Éd.), *Routledge Encyclopaedia of Interpreting Studies* (pp. 102-107). Londres/New York : Routledge.
- Merlini, R. (2020). Dialogue interpreting. In M. Baker & G. Saldanha (Éds.), *Routledge Encyclopaedia of Translation Studies* (3^e édition, pp. 147-152). Londres/New York : Routledge.
- Nières-Chevrel, I. (2009). *Introduction à la littérature de jeunesse*. Paris : Didier Jeunesse.
- Nières-Chevrel, I. (2013). Historiographie de la littérature de jeunesse. In I. Nières-Chevrel & J. Perrot (Éds.), *Dictionnaire du livre de jeunesse : La littérature d'enfance et de jeunesse en France* (pp. 488-491). Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Nières-Chevrel, I., & Perrot, J. (Éds.). (2013). *Dictionnaire du livre de jeunesse : La littérature d'enfance et de jeunesse en France*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie.
- Prince, N. (2021). *La littérature de jeunesse* (3e éd.). Malakoff : Armand Colin.

- Rajič, K. (2008). "Die Familienausenminister" Kinder als Sprach- und KulturmittlerInnen – Eine empirische Erhebung. In N. Grbič & S. Pöllabauer (Éds.), *Kommundolmetschen/Community Interpreting. Probleme – Perspektiven – Potenziale* (pp. 131-170). Berlin : Frank & Timme.
- Richter, M. (1987). Zum Dolmetscherwesen im früheren Mittelalter (vor a. 1200). In R. Bergmann, H. Tiefenbach, & L. Voetz (Éds.), *Althochdeutsch : Wörter und Namen. Forschungsgeschichte* (Vol. 2, pp. 959-971). Heidelberg : Carl Winter.
- Roditi, E. (1982). *Interpreting : Its History in a Nutshell*. National Resource Center for Translation and Interpretation, Georgetown University, Washington DC.
- Roland, R. A. (1982). *Translating World Affairs*. Londres : McFarland.
- Roland, R. A. (1999). *Interpreters as Diplomats : A Diplomatic History of the Role of Interpreters in World Politics*. Ottawa : University of Ottawa Press.
- Sarigül, S. (2023). The interpreter's professional and metaphorical (in)visibility in fiction : An analysis on Suki Kim's « The interpreter ». *Perspectives, en ligne*. <https://doi.org/10.1080/0907676X.2023.2168559>
- Schneider, R. (2012). *Vom Dolmetschen im Mittelalter : Sprachliche Vermittlung in weltlichen und kirchlichen Zusammenhängen*. Cologne : Böhlau.
- Sot, M. (2015). Au fondement du souvenir de Charlemagne : La *Vita Karoli* d'Éginhar. *Revue belge de philologie et d'histoire*, 93(3-4), 739-752. <https://doi.org/10.3406/rbph.2015.8803>
- Strümper-Krobb, S. (2003). The Translator in Fiction. *Language and Intercultural Communication*, 3(2), 115-121. <https://doi.org/10.1080/14708470308668095>
- Strümper-Krobb, S. (2009). *Zwischen den Welten. Die Sichtbarkeit des Übersetzers in der Literatur*. Berlin : Weidler.
- Stuckey, J. (2022). *The Legend of Charlemagne : Envisioning Empire in the Middle Ages*. Leiden/Boston : Brill.
- Thiem, J. (1995). The Translator as Hero in Postmodern Fiction. *Translation and Literature*, 4(2), 207-218. <https://doi.org/10.3366/tal.1995.4.2.207>
- Thiéry, C. (2015). Diplomatic interpreting. In F. Pöchhacker (Éd.), *Routledge Encyclopaedia of Interpreting Studies* (pp. 107-108). Londres/New York : Routledge.
- Van Hoof, H. (1986). *Petite histoire de la traduction en occident*. Louvain-la-Neuve : CABAY.
- Van Hoof, H. (1996). De l'identité des interprètes au cours des siècles. *Hieronymus Complutensis*, 3, 9-20.
- Vermeer, H. J. (1992). *Skizzen zu einer Geschichte der Translation : Altenglisch, Altsächsisch, Alt- und Frühmittelhochdeutsch* (Vol. 2). Francfort : Verlag für Interkulturelle Kommunikation.

Vermeer, H. J. (1996). *Das Übersetzen im Mittelalter (13. und 14. Jahrhundert) : Das arabisch-lateinische Mittelalter* (Vol. 1). Heidelberg : TEXTconTEXT-Verlag.

Vinson, M.-C. (1985). Le héros et son lecteur : Quelques remarques sur l'identification. *Pratiques*, 47, 104-111.

Wilson, R. (2007). The Fiction of the Translator. *Journal of Intercultural Studies*, 28(4), 381-395. <https://doi.org/10.1080/07256860701591219>

Ottevaere-van Praag, G. (1999). *Histoire du récit pour la jeunesse au XXe siècle (1929-2000)*. Bruxelles : Peter Lang.

8. ANNEXE 1 – SERMENT DE STRASBOURG

Texte du Serment de Strasbourg tel que cité par Van Hoof (1986, p. 15).

ROMAN

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Kario et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son frada salvar dift, in o quid il mi altresì fazet et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Kario in damno sit.

TUDESQUE

In Godes minna ind in thes christianes folches in unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo dage frammordes so fram so mir Got geuizci indi mahd furgibit, so haldih thesan minan bruodher, soso man mit rehtu sinan bruher scal, in thiu thaz er mig so sama duo, indi mit Ludheren in nohheiniu ne gegange, the, minan uuillon, imo ce scadhen uerdhen.

FRANÇAIS

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir d'aujourd'hui, et tant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose, comme on doit secourir un frère, selon l'équité, à condition qu'il fasse de même pour moi, et je ne tiendrai jamais avec Lothaire aucun plaid qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles.

9. ANNEXE 2 – LISTE DES PERSONNAGES

Tome 1 *Meurtre au palais*

Rothilde,	filie de Charlemagne, fréquente l'école du palais
Loup,	fil du comte Étienne, devra entrer dans les ordres, fréquente l'école
Bertrade,	servante et nourrice, a suivi Alaïs depuis la Bavière
Willibald,	fil d'un noble saxon, d'un des seigneurs ralliés, dans l'escorte
Otfrid,	“valet” / cousin de Willi
Grifon,	notaire
Maître Clément,	enseignant à l'école
L'écolâtre,	nouvel enseignant de la classe des grands, surnommé <i>l'écolâtrine</i>
Le comte du palais,	chargé de la gestion des affaires du palais
Le chancelier,	responsable des archives et des bureaux
Le bibliothécaire en chef	
Le chapelain	

Tome 2 *Le destin d'Alaïs*

Grifon,	notaire
Willibald,	comte en Neustrie
Loup,	qui doit entrer à l'abbaye de Jumièges
Richeut,	filie d'un comte de Neustrie
Hunold,	fil d'un comte de Neustrie
Le comte Évrard,	un des missi dominici, qui ne voit plus très bien
L'abbé Baudoin,	un des missi dominici